



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

HCE | HAUT CONSEIL
À L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES

Rapport annuel 2022 sur l'état du sexisme en France

Rapport n°2022-03-07-STER-53, publié le 07 Mars 2022

Sylvie PIERRE-BROSSOLETTE, Présidente du Haut Conseil à l'Égalité

Mahaut CHAUDOUËT-DELMAS, Rapporteuse

Nastassia LAGAUDE, Stagiaire

88%

des Français-es considèrent
que les femmes et les hommes
ne sont pas égaux en pratique.



80%

des Français-es considèrent
que les lois et sanctions
existantes sont insuffisantes
ou mal appliquées.

78%

des Françaises ont vécu
personnellement un acte
sexiste ou ont été destinataires
de propos sexistes.



SOMMAIRE

SYNTHÈSE	2
INTRODUCTION	3
I— VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : UNE DEUXIÈME VAGUE #METOO DÉFERLE EN 2021	6
A. Plusieurs secteurs ont été concernés par la deuxième vague #MeToo en 2021	7
B. L'année 2021 réitère le caractère massif, systémique et quotidien des violences sexistes et sexuelles	12
C- Le recul de certains droits liés à la santé et au corps des femmes est particulièrement inquiétant	21
2— MONDE DU TRAVAIL : LES FEMMES SONT LES GRANDES PERDANTES ÉCONOMIQUES D'UN MONDE POST-CRISE	23
EN BREF	23
A. Sur le marché du travail, les écarts continuent de se creuser durablement.....	24
B. Le télétravail, nouveau vecteur d'inégalités entre les femmes et les hommes	29
C. Une ségrégation professionnelle plus marquée encore demain	30
3— ESPACES PUBLICS ET SYMBOLIQUES : LES FEMMES RESTENT DES INTRUSES DANS LES SPHÈRES DE POUVOIR, DE SAVOIR ET DE PAROLE	34
EN BREF	35
A. Sexisme systémique et exclusion des femmes gouvernent encore le monde politique en 2021	35
B. Dans les médias, la bataille culturelle est loin d'être gagnée	40
C. Un manque d'éducation à l'égalité chez les jeunes générations.....	45
ANNEXES	Erreur ! Signet non défini.
SONDAGE VIA VOICE	
REMERCIEMENTS	

SYNTHÈSE

Le HCE se félicite de cette avancée majeure qu'il recommandait depuis plusieurs années¹ : elle marque à la fois l'effectivité et le suivi concret des recommandations du HCE, et l'installation de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le débat public, qui reposera désormais sur un outil qui se veut central et prescripteur.

En 2021, le pays, à l'instar du reste du monde, a été frappé par la continuité des conséquences de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Aussi les inégalités entre les sexes liées à cette crise ont continué d'augmenter et de s'installer durablement, ce que les Français.es perçoivent et ressentent en majorité. Les révélations en lien avec le mouvement #MeToo se sont multipliées et répandues à l'ensemble des secteurs, validant, s'il était nécessaire, le caractère massif des **violences sexistes et sexuelles en France** : théâtre, université, politique... Avec une hausse de près d'un tiers des violences sexuelles, le bilan tiré impose un constat inquiétant : si une partie de cette augmentation est due à la libération de l'écoute et de la parole, les violences sexuelles et sexistes ne reculent pas, voire s'aggravent, et s'étendent, notamment à de nouvelles formes, comme les cyberviolences. Le nombre de plaintes demeure bien en-deçà de la réalité, ce que le mouvement #DoublePeine a souligné avec gravité. Aussi la lutte contre le sexisme est désormais un sujet d'importance majeure pour une grande partie des Français.es, mais qui la considère également insuffisante et incomplète.

Sur le plan économique, les inégalités et discriminations subies par les femmes se sont renforcées. La dévalorisation des métiers du « care », les plafonds et parois de verre persistantes dans la structure de l'emploi, exposent les femmes à des disparités professionnelles structurelles, couplées à une plus grande disposition aux fragilités sociales (précarité dans l'emploi, monoparentalité,...), à un climat délétère au travail qui est l'un des premiers lieux de manifestation et de vécu du sexisme pour les Français.es, et aux conséquences néfastes du télétravail et de sa standardisation. La spécialisation sexuée des métiers d'avenir commence dès la formation initiale et les choix d'orientation genrés : en dépit de meilleurs résultats scolaires que les garçons, les jeunes lycéennes sont trop peu nombreuses à choisir les sciences dures – tendance qui se confirme dans les projections à moyen terme et dans les ressentis sur le marché du travail, puisque près d'un tiers des jeunes arrivantes dans l'emploi se sentent déjà inaccomplies.

Dans l'espace public et symbolique (médias, politique, éducation), les stéréotypes sexistes persistent. Si la crédibilité des femmes politiques s'accroît, la parité et la légitimité des femmes au pouvoir sont encore loin d'être atteintes, et les violences sexistes et sexuelles dans le milieu politique persistent et restent en général impunies. Les médias ne sont eux-mêmes pas exempts de ce sexisme systémique, aussi bien au sein des instances décisionnaires que dans les discours et les représentations qu'ils véhiculent, ce qui est confirmé par les Français.es qui ne sont qu'une infime minorité à affirmer que le sexisme est une notion bien décryptée dans le débat public. Fait préoccupant, la culture du viol imprègne encore particulièrement les jeunes générations. Si elle s'explique par un contexte socio-culturel général propice au sexisme, comme le rappelle le Baromètre Sexisme lui-même, elle justifie que, dans le cadre scolaire, l'éducation à la vie sexuelle et affective devienne une priorité, ce que les jeunes appellent par ailleurs de leurs vœux.

¹ Cette recommandation apparaît dès le 1er état des lieux du sexisme (page 61) : [1er état des lieux du sexisme en France : lutter contre une tolérance sociale qui persiste - Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes](#)

INTRODUCTION

Rendre public un rapport annuel sur l'état du sexisme en France et en confier la rédaction au Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes par voie législative a marqué, en 2017, la volonté politique d'objectiver ce sujet, à la fois sensible et trop peu décrypté dans sa complexité et dans l'ensemble des domaines de la vie sociale et personnelle. Or alimenter le débat public, disposer de grilles d'analyse et mesurer les évolutions dans la durée doivent constituer des **leviers puissants pour lutter contre le sexisme**.

La première édition, publiée en 2019, s'attachait tout d'abord à **appréhender le sexisme sous toutes ses formes**, notamment comme ressort de l'humour ou dans les violences verbales que véhiculent les injures sexistes. Le HCE avait donc alors défini le sexisme comme « **une idéologie qui repose sur le postulat de l'infériorité des femmes par rapport aux hommes**, d'une part, et d'autre part, un **ensemble de manifestations** des plus anodines en apparence (remarques) aux plus graves (viols, meurtres). Ces manifestations ont pour objet de délégitimer, stigmatiser, humilier ou violenter les femmes et ont des effets sur elles (estime de soi, santé psychique et physique, exclusion de nombreuses sphères et modification des comportements) ». La deuxième édition, remise en 2020, explorait plus précisément les **manifestations du sexisme en entreprise, dans le domaine de la télé réalité ou dans le monde politique**. La troisième s'est attachée plus spécifiquement au sexisme dans la **presse écrite**.

L'année 2021 est celle qui restera avant tout marquée par **l'installation durable de phénomènes liés à la crise, révélatrice et amplificatrice de la situation des femmes** en France et dans le monde, que l'édition précédente du rapport sexisme anticipait : révélatrice de leur exposition dans les métiers mal reconnus du « care » ou du service aux personnes, amplificatrice des violences intrafamiliales ou du déséquilibre des tâches et des temps de vie. Dans une phase actuelle de **sortie progressive de la pandémie**, la présente édition a vocation à **prendre la température des conséquences de la crise sur l'égalité entre les femmes et les hommes et sur le rapport des Français.es au sexisme**, à sa définition, ses manifestations, ses conséquences, son niveau d'acceptabilité et de sensibilité dans la société, l'économie et l'opinion.

Le Baromètre Sexisme du HCE : un nouvel outil pour mieux comprendre et combattre le sexisme

A cet effet, le nouveau **baromètre annuel du sexisme**, conduit par **l'institut Viavoice**, est un pas supplémentaire dans la mission du HCE d'objectiver précisément les représentations du sexisme en France, d'aborder l'expérience concrète des femmes (et des hommes) face à ce phénomène, et d'identifier ce qui sous-tend les perceptions du sexisme, à partir d'une consultation de terrain, pour toujours mieux le comprendre et le combattre. Ce « **Baromètre Sexisme** » a récolté les réponses de 3000 Français.es de 15 ans et plus sur leur compréhension, leur vécu et leur appréciation de l'état du débat public, de l'action politique et de l'arsenal judiciaire du sexisme.

Le Baromètre Sexisme révèle un décalage constant entre d'un côté le vécu, persistant, systémique et massif, et la conscience qu'il faut y répondre, quasiment unanime ; et de

l'autre l'incapacité à déceler réellement le sexisme, notamment lorsqu'il se manifeste au quotidien. Le sexisme est à la fois *perçu* comme un fléau à combattre, et *vécu* comme un état de fait quasi imperceptible.

**seulement
6%**
des Français·es
pensent que le
sexisme est pré-
senté correctement
dans les médias et
le débat public.

Si une écrasante **majorité des Français.es reconnaît volontiers que les femmes et les hommes ne sont pas égales et égaux en pratique (88%, soit presque 9 Français.es sur 10, estiment que les femmes subissent des inégalités de traitement dans au moins une des sphères de la société - travail, domicile, espace public...), l'enseignement phare de ce Baromètre en 2022, c'est avant tout l'absence de clarté et de précision dans la définition du sexisme et ce qu'il recouvre.**

Ainsi, si 92% des Français·e·s estiment savoir ce qu'est le sexisme, **44% sont encore dans l'« à peu près »**. Ce flottement conduit à ne pas toujours identifier les actes sexistes comme tels, jugeant que ceux-ci « dépendent du contexte, de la situation » ou ne sont pas sexistes du tout. A titre d'exemples : encore **1 Français·e sur 2 considère qu'un homme qui coupe la parole à une femme n'est pas une situation sexiste dans l'absolu** ; 42% considèrent qu'un homme qui commente la tenue vestimentaire d'une femme n'est pas forcément une situation sexiste, et 13% que ce n'est pas sexiste du tout. Enfin, seul.e 1 Français·e sur 2 reconnaît les féminicides comme meurtres singuliers d'une femme *de par sa condition de femme*.

De ce **flou originel**, particulièrement important quant aux manifestations « anodines », discrètes, ambivalentes, ou « bienveillantes » du sexisme, découle une incapacité majoritaire, notamment de la part d'hommes, à **percevoir clairement ce qu'est un acte sexiste**, donc une plus grande chance de les commettre de façon systémique. Du moins, la dimension flottante autour du sexisme est un **terreau fertile à la permanence d'une zone importante d'acceptabilité et d'occurrence du sexisme**, qui marque tout à fait l'actualité de l'année 2021, et que révèle le Baromètre Sexisme : presque **8 femmes sur 10** de plus de 15 ans ont déjà vécu personnellement un acte sexiste ou ont été destinataires de propos sexistes ; **1 femme sur 5 de moins de 34 ans a été violée ou agressée sexuellement**.

**seulement
20%**
des Français·es
estiment sexiste
qu'une femme
cuisine tous les
jours pour toute la
famille.

53%
des Français·es ne
se sentent pas
informé·es sur les
lois et sanctions
existantes pour
lutter contre le
sexisme.

A ce double décalage - définitionnel et comportemental - s'ajoute un **manque réel d'information et le sentiment d'insuffisance dans les réponses** données pour combattre le sexisme, obérant **la capacité d'épouser la responsabilité collective** du sexisme, notamment par ses auteur.es ; et ce qui rend également difficile pour les femmes victimes de procéder autrement que par de **strictes stratégies d'évitement face au sexisme** : **1 femme sur 2** refuse de s'habiller comme elle le souhaite par

crainte de regards et de commentaires, renonce à sortir et faire des activités seule ou censure ses propos. **Plus du tiers des femmes** déclare ne pas prendre les transports en commun seule, fait attention à ne pas parler trop fort ou renonce à se rendre dans un lieu ou à rejoindre un groupe de personnes majoritairement composé d'hommes. Finalement, c'est près de **9 femmes sur 10 qui expriment cette charge mentale d'anticipation d'actes et propos sexistes dans leur vie quotidienne**.

70%
des femmes de
18-24 ans refusent
de s'habiller comme
elles le souhaitent
par crainte de
regards ou
commentaires.

Or, **répondre à cette indétermination** et cette imprécision dans les définitions du sexisme et de ses manifestations paraît crucial, puisque le Baromètre révèle aussi les attentes d'une **opinion publique très réceptive et mobilisable** sur ces enjeux, en dépit de cette méconnaissance ou semi-connaissance du sexisme. Ainsi, la prévention et la lutte contre le sexisme sont des **sujets importants pour 77% des Français.es** et doivent être des **sujets prioritaires des pouvoirs publics pour 76%**. En bref, le Baromètre Sexisme 2022 nous révèle que le sexisme est encore majoritairement **mal défini, mal compris, et mal combattu**.

80%

des Français-es estiment que les sanctions et lois existantes sont insuffisantes ou mal appliquées.

Des clivages de sexe et de génération

Si le Baromètre fait état d'une définition peu construite du sexisme chez l'ensemble des Français.es, il fait néanmoins apparaître des **écarts significatifs de perceptions et d'appréhension du sujet entre femmes et hommes** : ainsi, les femmes appréhendent davantage les inégalités de sexe et sont plus engagées dans la lutte contre le sexisme : seulement 18% d'entre elles ont le sentiment que femmes et hommes sont égaux au travail (contre 29% des hommes). Dans la vie du foyer, c'est même un écart de 15 points qui est observé, avec des femmes qui ne sont que 30% à se sentir les égales des hommes quand presque un homme sur deux perçoit une égalité. La définition du sexisme apparaît également plus construite chez les femmes, avec parfois presque **20 points d'écart** : par exemple, 82% des femmes considèrent que la situation d'un homme qui a un salaire supérieur à celui de sa collègue à poste égal relève tout à fait du sexisme contre 64% des hommes. Ces écarts importants entre femmes et hommes se retrouvent également sur les clichés sexistes, puisque les femmes s'avèrent beaucoup moins enclines à les tolérer. En toute logique donc les femmes se positionnent davantage en faveur d'une action renforcée contre le sexisme : elles sont plus nombreuses à estimer qu'on ne parle pas assez de la lutte contre le sexisme (49% contre 36% des hommes).

De leur côté, **les hommes peinent à reconnaître une responsabilité collective** : ils expriment en effet un ressentiment contre toute généralisation (69% d'entre eux qu'on généralise en considérant que tous les hommes sont sexistes). En réponse à des clichés sexistes de galanterie plus ou moins rejetés dans la société, ils sont 56% à avoir le sentiment qu'il n'est plus possible de séduire une femme sans être vu comme sexiste. Enfin, 4 hommes sur 10 considèrent que la lutte contre le sexisme va trop loin puisque celle-ci leur semble « s'acharner sur les hommes ».

Enfin, **les jeunes générations** se distinguent des populations plus âgées et révèlent une certaine ambivalence sur les enjeux du sexisme. Elles forment un public qui **maîtrise moins bien la définition et le vécu du sexisme** : ainsi un homme qui gifle sa conjointe n'est considéré comme un acte sexiste **que pour 56% d'entre les 18-24 ans**, soit 10 points de moins que la moyenne générale des Français.es et 22 de moins que pour les 65 ans et plus. Cependant, ce même public apparaît en même temps **plus engagé dans la lutte contre le sexisme**, qui s'opère dans les espaces dont ils sont les premier.es utilisateur.ices. 6 jeunes de 15-24 ans sur 10 considèrent que le mouvement #MeToo est nécessaire (contre 52% en moyenne) et 34% des 18-24 ans déclarent qu'ils remarquent davantage les manifestations sexistes autour d'eux depuis 2017 (contre 27% en moyenne). Les jeunes femmes de 15-24 ans soutiennent tout particulièrement le mouvement de libération de la parole, à 73%. De leur côté, **les jeunes hommes sont plus conscientisés que leurs aîné.es** : ils sont plus nombreux à percevoir les inégalités entre femmes et hommes dans la société (seuls 36% d'entre eux considèrent que les femmes et les hommes sont égaux en pratique dans la rue et les transports contre

6 jeunes de 15-24 ans sur 10

considèrent que le mouvement #MeToo est nécessaire.

41% dans la population homme globale) ; et rejettent davantage certains clichés sexistes. Enfin, ils regrettent davantage qu'on ne parle pas assez de sexisme (42% contre 36% pour les hommes en moyenne).

I— VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : UNE DEUXIÈME VAGUE #METOO DÉFERLE EN 2021

EN BREF

De #DoublePeine à #BalanceTonBar en passant par #MeTooTheatre, l'année 2021 a été marquée par un afflux de nouveaux témoignages de femmes victimes de violences sexistes et sexuelles. Près de **5 ans après la première vague #MeToo**, l'année 2021 semble être marquée par le déferlement d'une **deuxième vague de dénonciations d'actes sexistes**, particulièrement virulents et dans les milieux dans lesquels les jeunes générations sont majoritairement exposées.

Selon le Baromètre Sexisme du HCE, les trois espaces du sexisme clairement identifiés sont **l'espace public, l'espace professionnel et la vie de famille**. De manière assez attendue, ce sont dans les lieux perçus comme les plus inégalitaires que les femmes vivent donc le plus les actes sexistes : **61% ont vécu personnellement un acte sexiste ou ont été destinataires de propos sexistes dans la rue et les transports** ; 46% ont vécu des manifestations sexistes au travail ; 43% en ont vécu dans leur foyer. Des indicateurs alarmants sont également révélés dans la sphère intime, privée : relevant des violences physiques et du harcèlement, ces actes sont déclarés par les femmes dans des proportions importantes : **13% des femmes disent avoir subi un « acte sexuel imposé » ce taux monte à 20% pour les 18-34 ans** ; 19% ont fait face à un conjoint insistant pour avoir un rapport sexuel ce taux monte à 26% pour les 25-34 ans ; 13% ont subi des coups portés à leur égard par leur conjoint.

Selon la même étude, **plus de la moitié (53%) des Français.es considèrent que les actes et les propos sexistes sont en recrudescence**, un sentiment validé par les dernières statistiques, qui établit à **un tiers l'augmentation des violences sexuelles en 2021**. Ces tendances sont également dues à une **sensibilisation croissante** de la population, puisque, depuis le mouvement #MeToo, **22% des Français.es ont pris conscience des inégalités entre les femmes et les hommes**.

Pour autant, les Français.es ne se sentent **majoritairement pas informé.es** sur les lois et sanctions existantes pour lutter contre le sexisme (53%), et **77% considèrent que le sexisme reste impuni en France**, ce qui explique que la réponse aux violences sexistes et sexuelles passe d'abord par une **stratégie individuelle d'évitement** : ainsi, 76% des femmes ont peur de rentrer seules le soir chez elles. Une des explications de ce dysfonctionnement réside dans le fait que **le sexisme n'est pas toujours bien identifié comme tel**, puisque, par exemple, 16% des hommes considèrent encore qu'une femme agressée sexuellement peut, en partie, être responsable de sa situation ; et seul.e 1 Français.e sur 2 reconnaît les féminicides comme meurtres singuliers *d'une femme de par sa condition de femme*.

Face à ces constats, la lutte contre l'impunité des violences sexistes et sexuelles doit donc devenir la priorité : elle passe par une évolution de notre cadre juridique et nos pratiques judiciaires, une répression et une éducation des auteur.es, mais également par le développement d'une culture de la présomption de crédibilité des victimes, de l'écoute et de la protection.

A. Plusieurs secteurs ont été concernés par la deuxième vague #MeToo en 2021

Pour rappel, #MeToo est un mouvement social apparu en octobre 2017 à la suite des révélations de « l'affaire Weinstein », une personnalité influente du cinéma accusée de harcèlement sexuel, agression sexuelle et viol sur de nombreuses femmes. En France, cela s'est également illustré par le mouvement #balancetonporc. Le mouvement se propage sur les réseaux sociaux et encourage les femmes à prendre la parole sur les manifestations sexistes qu'elles vivent au quotidien. Ce mouvement a eu une **influence certaine sur la sensibilisation croissante aux manifestations du sexisme en France** : selon le Baromètre Sexisme, 22% des Français.es ont pris conscience des inégalités entre les femmes et les hommes ; 27% des Français.es remarquent davantage les manifestations sexistes autour d'elles et eux (entourage, médias, divertissements...) ; et un tiers des hommes fait davantage attention à ne pas être sexiste dans leurs actes et propos.



1- Dans le milieu du sport

Le précédent rapport annuel 2020-2021 du HCE² dressait déjà un **état des lieux alarmant des violences sexistes et sexuelles dans le sport**, notamment à la suite des révélations de la patineuse Sarah ABITBOL dans son livre *Un si long silence* publié en 2020, qui a amorcé le mouvement #MeTooSport la même année. Un an après, un premier bilan est dressé, notamment grâce à la cellule d'écoute créée par le Ministère des Sports pour répondre aux signalements. La plateforme d'écoute a reçu 387 signalements impliquant 421 personnes. Ceux-ci concernent 48 des 115 fédérations sportives répertoriées en France. 72% de ces agresseurs présumés ont une fonction d'éducateur sportif. Les victimes sont à 83% des femmes, quasiment toutes mineures au moment des faits³. **Depuis le dernier état des lieux du sexisme en France, plusieurs engagements ont été pris** : la directive nationale d'orientation du 26-08-2021 sur la mise en œuvre, au niveau territorial, des orientations de la politique sportive gouvernementale consacre une disposition pour « prévenir les violences sexuelles et assurer le traitement sécurisé des signalements » : chaque recteur de région académique est désormais tenu de définir une stratégie éthique et intégrée, incluant la prise en compte des violences sexuelles.⁴

Aussi, la proposition loi visant à démocratiser le sport en France et adoptée le 24 février 2022⁵ oblige les programmes de formation aux métiers du sport à intégrer un enseignement sur la prévention et la lutte contre toutes les formes de violence et de discrimination, et en particulier les violences sexuelles. Cette loi introduit également **la parité dans les instances dirigeantes de fédérations sportives**, d'ici 2024 au niveau national et 2028 au niveau régional, et limite à 3 le nombre de mandats des président.es de fédérations et de ligues professionnelles. Cette avancée est capitale, quand seulement trois des 36 fédérations olympiques sont dirigées par des femmes⁶. A l'occasion des Jeux Olympiques de Pékin, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) s'est également engagé à lutter contre les violences sexuelles et les discriminations dans le sport, en créant le 18 janvier 2022 une Commission dédiée - la Commission de Lutte contre les Violences Sexuelles

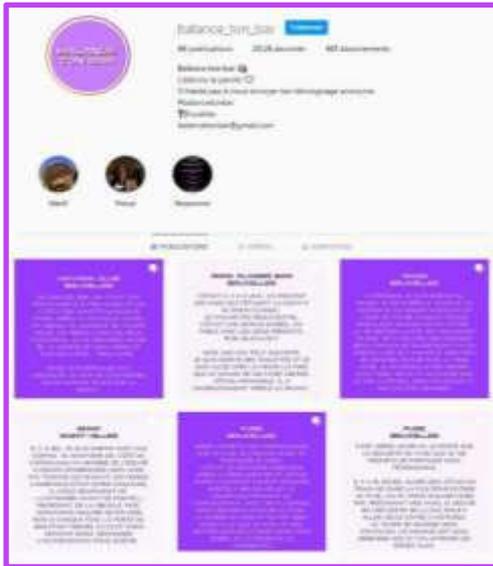
² [Rapport annuel 2020-2021 sur l'état du sexisme en France](#) pp 32-33

³ [#MeToo du sport : 72% des agresseurs signalés à la cellule d'écoute du ministère sont des éducateurs sportifs](#)

⁴ Directive nationale d'orientation du 26-08-2021, Pilotage et mise en œuvre au niveau territorial pour l'année 2021-2022, [Politiques de jeunesse, d'engagement civique et de sport | Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports](#)

⁵ <https://www.vie-publique.fr/loi/279107-loi-visant-democratiser-le-sport-en-france>

⁶ [La loi sport définitivement adoptée instaure la parité dès 2024](#)



et les Discriminations dans le Sport du CNOSF. Malgré ces engagements en faveur de la lutte contre les violences, le HCE s'inquiète de la **stigmatisation des femmes dans le sport**. Une récente proposition sénatoriale d'interdiction de « signes religieux ostensibles » au sein des événements et compétitions sportifs, et depuis abrogée par l'Assemblée nationale, a récemment créé la polémique dans le débat public précisément sur ce sujet.

2- Dans les bars et les établissements festifs

La fin de l'année 2021 est également marquée par la multiplication inquiétante, sur les réseaux sociaux, de témoignages de femmes (mais aussi d'hommes) **droguées** (notamment au GHB) **à leur insu et violées ou agressées sexuellement dans les bars et établissements de nuit**. Après une vague de plaintes en Belgique répertoriées sur la page Instagram @balance_ton_bar, les témoignages du même type se sont multipliés au Royaume-Uni, pays particulièrement sensibilisé à cette pratique grâce à la série *I May Destroy You* écrite par Michaela Coel et diffusée en 2020, puis en France. Pour autant, **le phénomène reste difficile à diagnostiquer et à quantifier**, pour plusieurs raisons.

Il est d'abord particulièrement complexe de déterminer la « soumission chimique », soit l'administration de substance à l'insu de la victime ou sous la menace dans un but malveillant⁷, et notamment de différencier celle-ci de la vulnérabilité chimique, lorsque la victime a consommé volontairement des substances : « *Dans la soumission chimique, il y a préméditation de l'agresseur. Dans les cas de vulnérabilité chimique, l'agresseur n'a pas préparé son geste mais il profite d'une situation* », explique la docteure Samira Djezzar, directrice du Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance et d'addictovigilance d'Ile-de-France⁸. Ainsi, depuis 2003, l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) met en place une enquête annuelle en lien avec ces centres d'informations pour obtenir des données sur les cas de soumissions chimiques. Publiée en avril 2021 et portant sur l'année 2019, la dernière étude⁹ analyse 574 cas impliquant violences sexuelles, violences et vols. Parmi ces dossiers étudiés, 53 sont des cas de soumissions chimiques « *vraisemblables* », dont 9 enfants et 35 femmes victimes, et 312 sont catégorisés comme soumissions chimiques « *possibles* ». Enfin, 209 relèvent de la vulnérabilité chimique, principalement en raison de l'alcool (96%), mais aussi d'autres substances comme la MDMA ou le cannabis. Les chiffres de cette enquête montrent tout de même **une hausse de 16,7% des cas de soumissions chimiques par rapport à l'année précédente**.

Pour autant, le chiffre des soumissions chimiques en France pourrait bien être **largement sous-estimé** : sur 574 cas étudiés, 522 ont porté plainte soit **90.9% des cas étudiés**, or, en moyenne sur la période 2011-2018, 17% seulement des victimes de viol ou de tentative de viol déclarent avoir

⁷ La soumission chimique est définie par l'ANSM comme « *l'administration à des fins criminelles (viols, pédophilie) ou délictuelles (violences volontaires, vols) de substances psychoactives à l'insu de la victime ou sous la menace* »

⁸ JJ, Violences sexuelles : GHB, calmants, alcool... Pourquoi le phénomène est complexe et sous-estimé en France, 30 novembre 2021

⁹ [SOUSSION CHIMIQUE RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2019](#)

déposé plainte, selon la dernière enquête « Cadre de vie et sécurité » de l'INSEE¹⁰. Ainsi, alors que le compte Instagram lillois *balance_ton_bar* répertoriait 36 cas au 10 janvier 2022, selon Médiacités¹¹, une seule plainte a été déposée dans le Nord-Pas-de-Calais. Les effets mêmes de la consommation de ce type de drogue, comme l'amnésie, peuvent aussi retarder la date du dépôt de plainte. Comme l'explique Marine Dupriez, experte des violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur et fondatrice de « *Safe Campus* », « *c'est classique que les victimes de violences sexistes et sexuelles ne se souviennent pas de ce qu'il s'est passé. Ou qu'elles mélangent les dates, les détails... Et cela, même s'il n'y a pas eu de prise de drogues. Alors forcément, la consommation de stupéfiants, ça complique encore plus les choses* »¹². Par ailleurs, même dans le cas de la vulnérabilité chimique, la prévalence de stéréotypes de sexe et la culture du viol qui précèdent ce type d'acte violent favorise une **perception erronée des femmes lorsqu'elles consomment volontairement des psychotropes** (alcool, drogues...) : en effet, cela est souvent encore vu comme une **invitation à l'agression**, et justifie, pour l'auteur et dans une certaine mesure, une partie de l'opinion, une inversion de la culpabilité.

Ensuite, il est difficile de retenir la soumission chimique en raison de la spécificité des drogues utilisées qui demande une analyse médico-légale et toxicologique exigeante. D'abord, la plupart des substances que l'on retrouve sont des produits « banals », les benzodiazépines (calmants ou tranquillisants, comme le Valium, le Lexomil et le Xanax), rendant d'autant plus difficile de retenir le critère de soumission chimique. Quant au GHB, surnommée « *drogue du violeur* », il est dur à détecter. Comme l'explique Corinne Charlier, cheffe du service de toxicologie clinique et médico-légale au CHU Liège¹³, « *le GHB a la particularité de s'éliminer rapidement, c'est une toute petite molécule qui se dégrade très vite dans l'organisme. Dans le sang, il faut donc que la prise de sang soit faite dans les 4 à 5 heures maximum après l'ingestion et, dans l'urine, c'est au plus tard dans les 12 à 24h, sinon on revient à un taux qui peut être physiologique. Après 24 heures, ce n'est plus possible et il faut alors attendre un mois pour pouvoir faire une analyse de cheveux. On coupe contre la peau du crâne et dans le segment du premier centimètre, on peut mettre en évidence la présence de GHB et démontrer alors qu'il y a eu soumission chimique* ». Un autre frein réside dans le **coût des analyses**, qui ne sont pas remboursées s'il n'y a pas de dépôt de plainte. Quand il y a un dépôt, les analyses complémentaires ne sont pas toujours exigées de la part des autorités judiciaires, ce qui contraint à répertorier les cas comme « *vulnérabilité chimique* » ou « *soumission chimique possible* ».

BalanceTonBar est également un réel sujet de santé publique. Les substances administrées peuvent être dangereuses, notamment le GHB. Puissant sédatif, le GHB ou GBL (Gamma-Hydroxy-Butyrate) est une molécule de synthèse utilisée en médecine comme tranquillisant. Dans son enquête de 2017-2018, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies a noté une augmentation de son usage récréatif : dans ce contexte, le produit pourrait, selon l'Observatoire, être rendu « *plus accessible aux agresseurs,* » s'inquiète le collectif Héros 95. Son effet sédatif peut entraîner ce qu'on appelle le « *G-hole* », perte de conscience pouvant durer plusieurs heures et propice au déclenchement de malaises, de coma, ou d'arrêt cardio-respiratoire en cas de surdosage. Le collectif féministe du Val d'Oise Héros 95, à l'initiative d'une pétition¹⁴ sur le sujet, alerte enfin sur les **conditions de prise en charge** des victimes de soumission chimique, non adaptées. Les effets de ces

¹⁰ [Rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2019 / Actualités / Interstats - Ministère de l'Intérieur](#)

¹¹ Médiacités, 10 janvier 2022, À Lille, le dépôt de plainte, voie sans issue pour les personnes droguées à leur insu

¹² À Lille, le dépôt de plainte, voie sans issue pour les personnes droguées à leur insu, Médiacités, 10 janvier 2022

¹³ [À Lille, le dépôt de plainte, voie sans issue pour les personnes droguées à leur insu | Médiacités](#)

¹⁴ Interviewée dans Le Soir, Novembre 2021, Le GHB, une drogue difficile à déceler : inodore et incolore

¹⁵ [Un engagement national pour les lieux festifs](#)

drogues sont souvent minimisés, alors qu'ils exigent un accueil immédiat et un bilan médical avec traitement préventif lorsqu'il y a un risque de maladies sexuellement transmissibles.

La peine encourue pour un viol commis avec soumission chimique est de 20 ans d'emprisonnement. La loi n° 2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes a renforcé l'arsenal pénal en la matière : le fait d'administrer à l'insu d'une personne une substance pour commettre un viol ou une agression sexuelle est un délit à part entière, puni de cinq ans d'emprisonnement et 75.000 euros d'amende (peine alourdie si la victime est vulnérable ou mineure), et ce y compris si l'auteur n'est pas allé jusqu'au bout de son crime.

3- Dans le monde du théâtre

En 2021, le monde de la culture continue de faire l'objet de dénonciations des violences sexistes et sexuelles. Après l'explosion des prises de parole dans le monde du cinéma, de l'édition, mais aussi de la musique à travers le mouvement #MusicToo¹⁵, le mouvement s'étend en 2021 au théâtre. Il a pour origine la publication de la vidéaste et critique de théâtre Marie-Coquille CHAMBEL sur Twitter le 7 octobre 2021, qui révèle l'abus sexuel qu'elle a subi par un comédien de la Comédie Française.



Une lettre ouverte appelant à une enquête nationale a été publiée dans le quotidien *Libération*¹⁶ ainsi qu'une charte déontologique dans les écoles d'arts vivants est signée par près de 1500 personnes. Un plan de lutte gouvernemental a par la suite été adopté pour le spectacle vivant¹⁷.

Comme pour le cinéma, **le pouvoir patriarcal et le schéma d'emprise sont structurels dans le milieu du théâtre** : les hommes y sont plus souvent plus âgés, en situation de domination et d'autorité - metteurs en scène, directeurs de compagnie ou de théâtres -, tandis que les femmes occupent plus souvent le rôle de comédiennes, parfois exposées, vulnérables, et réduites à un corps normé et objectivé au service de la mise en scène. La tribune souligne ainsi : « *Nous avons appris par nos professeurs à nous conformer au "désir du metteur en scène" [...] qu'il fallait absolument susciter pour déterminer notre embauche future. Nous avons tout appris. Sauf à dire non* ». Pour la sociologue Laetitia CÉSAR-FRANQUET, du Centre Émile Durkheim, « *l'effet spectateur* » est particulièrement important dans le milieu du théâtre, qui retarde les signalements et encourage au silence : « *si je suis témoin d'une violence et que la majorité n'intervient pas, je vais faire comme les autres* ». La « tardiveté » de #MeTooTheatre en France s'explique également par la **précarité qui caractérise ce milieu**, propice à l'insécurité et intimidation des intermittent.es quant à l'obtention d'un rôle ou d'un cachet, a fortiori dans un contexte pandémique où le monde du spectacle et de la représentation a particulièrement souffert.

¹⁵ Selon le sondage de la Guilde des artistes de la musique (GAM), réalisé en 2019 auprès de 500 professionnel·les du secteur musical, une femme sur trois dit avoir été victime au moins une fois de harcèlement sexuel, dont 39 % sont des femmes artistes et 24 % des professionnelles du secteur (Enquête exploratoire sur la santé et le bien-être dans l'industrie musicale)

¹⁶ [#MeTooThéâtre : après la libération de la parole, l'urgence des actes – Libération](#)

¹⁷ [Présentation du plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels dans le spectacle vivant](#)

4- Dans l'enseignement supérieur et la recherche

Le précédent rapport du HCE sur l'état des lieux du sexisme en France dressait déjà un bilan accablant des violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), notamment au sein de prestigieuses écoles comme HEC, l'Essec, l'EM Lyon ou l'Edhec que les enquêtes du *Monde*, *Mediapart* ou des *Inrocks* avaient révélées en 2020. Le rapport du 12 octobre 2020, « *Paroles étudiantes sur les violences sexuelles et sexistes* », réalisé par l'Observatoire Étudiant des Violences Sexuelles et Sexistes dans l'Enseignement Supérieur est édifiant : sur 10 000 réponses, (76 % de femmes et 24 % d'hommes), **une étudiante sur dix déclare avoir été victime d'agression sexuelle et une étudiante sur vingt déclare avoir été victime de viol** pendant ses études supérieures. Selon les répondant·es, les principales causes de violences sexuelles sont l'effet de groupe (20 %), l'impunité (18 %), l'alcool (18 %) et le manque d'éducation sur le sujet (18 %).

Les **dénonciations continuent en 2021**, révélant le **caractère systémique du sexisme dans l'ESR** : après Saint-Cyr, les écoles de commerces et les IEP (#sciencespores), c'est au tour des écoles d'ingénieurs de révéler des cas de harcèlement, d'agressions sexuelles ou de viol. À Centrale-Supélec, deuxième établissement le plus prisé par les étudiants après Polytechnique, plus de cent élèves en début de cursus disent en avoir été victimes sur le campus de Gif-sur-Yvette selon une enquête interne, révélée le 7 octobre. Sur les 2.386 élèves de première et deuxième années interrogés, 659 ont répondu. 51 femmes et 23 hommes déclarent avoir été victimes de harcèlement sexuel, 46 femmes et 25 hommes d'une agression sexuelle et 20 femmes et 8 hommes d'un viol¹⁸, dans un établissement où les femmes sont largement minoritaires. Un phénomène qui continue de se multiplier puisque le début de l'année 2022 a été marqué par le scandale des étudiantes en pharmacie, révélé par une enquête menée par l'Association nationale des étudiants en pharmacie (ANEPF)¹⁹. Ainsi, **la moitié des étudiantes en pharmacie font état de harcèlement sexuel et un quart disent avoir subi une agression sexuelle** dans le cadre de leurs études.

Face à l'ensemble de ces révélations dans le milieu universitaire, la ministre de l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal a annoncé un **plan d'action²⁰ contre les violences sexuelles et sexistes** dans l'ESR le 15 octobre 2021. Celui-ci consiste en 21 mesures articulées autour de 4 axes - un plan de formation et de sensibilisation, un renforcement des dispositifs existants, une meilleure communication et la valorisation des initiatives étudiantes et des personnels - et un investissement de 7 millions d'euros sur cinq ans pour les financer. Parmi les dispositions adoptées, des sessions de formations aux personnes impliquées dans la prise en charge des violences sexistes et sexuelles, ou dans le suivi et l'obtention du doctorat (notamment dans le processus d'obtention de l'habilitation à diriger des recherches) et le renforcement des dispositifs de signalement, sont particulièrement bienvenus. **La mise en application effective par les établissements et un bilan d'étape** de ce plan d'action gagneraient à être engagés et publiés ces prochains mois pour ajuster la réponse au plus tôt.

5- Des dénonciations dans le milieu pornographique

Une enquête judiciaire a été ouverte *pour* « *viols en réunion* », « *traite d'êtres humains* », « *proxénétisme* », et « *diffusion de l'enregistrement d'images relatives à la commission d'une*

¹⁸ [Agressions sexuelles et viols à CentraleSupélec : le scandale en six questions](#)

¹⁹ [Violences sexuelles : un quart des étudiantes en pharmacie disent avoir subi une agression sexuelle dans le cadre de leurs études](#)

²⁰ [Une nouvelle étape dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'ESR](#)

atteinte volontaire à l'intégrité de la personne ». Révélé par *Le Monde* en décembre 2021 dans son enquête en quatre volets, ce travail s'appuie sur deux années d'investigation menées par les gendarmes, les témoignages des **53 victimes** identifiées à ce jour, et des « *milliers de procès-verbaux* » enregistrés. L'investigation fait suite à la mise en examen pour viol de 8 producteurs et acteurs porno impliqués dans l'affaire dite « *French Bukkake* ». Les dénonciations portent principalement sur les **phénomènes d'appât, de mensonge, d'emprise méthodique dans le processus de recrutement, d'exploitation, et d'exercice des violences contre les femmes victimes dans cette affaire. Le HCE suit de près les initiatives actuelles visant à lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans l'industrie pornographique.**

B. L'année 2021 réitère le caractère massif, systémique et quotidien des violences sexistes et sexuelles

1- Une hausse importante des violences sexistes et sexuelles



Au-delà de secteurs spécifiques, l'année 2021 fait généralement état d'une **hausse importante des cas de violences sexuelles en France** : selon l'enquête Insécurité et délinquance du Ministère de l'Intérieur²¹, **les violences sexuelles auraient augmenté d'un tiers (33 %, après +3 % en 2020 et +12 % en 2019)**. Un phénomène confirmé par le Baromètre Sexisme, qui révèle que **plus de la moitié (53%) des Français.es considèrent que les actes et les propos sexistes sont en augmentation en France.**

Les données sur les violences sexistes sont toujours délicates et complexes à interpréter car elles résultent à la fois de l'évolution du phénomène en lui-même, de la perception qu'en ont les victimes et de leur propension à porter plainte. Par ailleurs, comme il est précisé chaque année dans l'état des lieux du sexisme en France, les données sont éparses, incomplètes et difficilement lisibles. Elles reposent principalement sur les enquêtes de victimation, les chiffres enregistrés par le Ministère de l'Intérieur dans le cadre d'un dépôt de plainte, ou concernant le nombre de mis en cause, et les données du Ministère de la Justice sur le nombre de personnes condamnées.



Une nouveauté cette année réside dans la **nomenclature interstatistique** développée par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (Ministère de l'Intérieur)²². Établie pour le HCE dans le cadre de sa mission annuelle, cette enquête porte sur les « victimes du sexisme en France ». Publiée le 18 janvier 2022 et portant sur l'année 2020, elle propose une approche croisée à partir des procédures enregistrées par les forces de sécurité en 2020 et l'enquête Cadre de vie et sécurité de l'INSEE, permettant d'affiner et de mieux **centraliser les chiffres du sexisme.**

²¹ [Insécurité et délinquance en 2021 : une première photographie - Interstats Analyse N°41 / Actualités / Interstats - Ministère de l'Intérieur](#)

²² [Les victimes du sexisme en France - Interstats Analyse N°40](#)

Comme le précise cette récente et inédite analyse d'Interstats, les infractions sexistes sont particulièrement hétérogènes et de fréquence et de gravité très variables, allant des contraventions pour outrages sexistes (propos déplacés, sifflements...) jusqu'aux viols et féminicides. Interstats retient et distingue quatre grandes catégories pour définir le champ des victimes de sexisme : les violences conjugales, les violences sexuelles hors cadre conjugal, les mariages forcés et enfin les autres infractions sexistes, essentiellement violences physiques, discriminations, injures et diffamations.

S'il permet d'affiner l'appréhension du sexisme, ce champ reste incomplet : un nombre incalculable d'autres expressions et manifestations du sexisme difficilement qualifiables d'infractions existent pourtant au quotidien, ce qu'essaie de définir et décrypter le Baromètre Sexisme cette année. Propos ou représentations stéréotypés, discriminants, humiliants, menaçants ou violents dans la rue, au travail, dans les médias, la publicité, les arts et la culture, le marketing, etc. ; sur-occupation de l'espace dans la rue (« manspreading »), dans les discussions (« mansplaining » et « maninterrupting »), en politique, au travail, dans les classes et les cours de récréation ; atteinte à l'autonomie des femmes par l'assignation à la maternité ; entrave à l'avortement et à la maîtrise de son corps, excisions, non partage de la charge domestique, diktats esthétiques ; discrimination directe et indirecte, dans l'accès à un emploi, un bien ou un service.

1 femme sur 5 a déjà vécu une emprise psychologique ou une jalousie excessive de la part d'un conjoint.

Il faut également y ajouter les violences économiques domestiques, qui constituent une forme de violence conjugale particulièrement destructrice. Elles relèvent d'un phénomène d'emprise et se traduisent par une mainmise par le conjoint sur la gestion des finances du couple et leur utilisation, plaçant les femmes victimes dans une situation de confiscation totale d'autonomie pouvant aller jusqu'à l'interdiction de travailler. 23 % des femmes qui font appel au 3919 dénoncent des violences de cette nature²³. De même, 20% des femmes ont déjà vécu une emprise psychologique ou une jalousie excessive de la part d'un conjoint selon le Baromètre Sexisme.

Pour rappel et pour tenter de ramasser l'ensemble de ces situations, le premier état des lieux du sexisme en France du HCE, publié le 17 janvier 2019, donnait une définition nouvelle du sexisme :



« Le sexisme est une idéologie qui repose sur le postulat de l'infériorité des femmes par rapport aux hommes, d'une part, et d'autre part, un ensemble de manifestations des plus anodines en apparence (remarques) aux plus graves (viols, meurtres).

Ces manifestations ont pour objet de délégitimer, stigmatiser, humilier ou violenter les femmes et ont des effets sur elles (estime de soi, santé psychique et physique, exclusion de nombreuses sphères et modification des comportements). »

Ce rappel des définitions est important, car selon le Baromètre Sexisme 2022, si 92% des Français.es ont le sentiment de savoir ce qu'est le sexisme, seulement 48% répondent qu'ils voient « très bien », tandis que 44% ne voient qu'« à peu près ».

²³ Extrait de l'Analyse Globale des données issues des appels au « 3919-Violences Femmes Info » Année 2019, Fédération Nationale Solidarité Femmes

Ces précautions prises, les chiffres d'Interstats sont néanmoins utiles. Ainsi, 229 000 personnes ont été enregistrées en 2020 comme victimes d'infractions sexistes par la police et la gendarmerie nationales, chiffre en **augmentation de 8 %** par rapport à 2019 et de 4 % en ne prenant que les faits commis sur l'année. L'immense majorité des victimes de sexisme sont des femmes (86 % des victimes, soit 197 000) et 16 % sont mineures.

71% des victimes de sexisme enregistrées en 2020 relèvent d'infractions commises dans le cadre conjugal (soit 163 000 victimes dont 87 % sont des femmes) et dans une moindre mesure d'infractions à caractère sexuel hors cadre conjugal (28 % des victimes enregistrées, soit 65 000 dont 85 % sont des femmes). Selon cette même nomenclature Interstats, 145 000 personnes ont été mises en cause pour des crimes ou délits à caractère sexiste en 2020, quasi-exclusivement des hommes (90 %). 77 % de ces auteurs présumés le sont pour des infractions commises dans le cadre conjugal (111 000 dont 88 % sont des hommes) et 23 % pour des infractions à caractère sexuel hors cadre conjugal (33 000 dont 96 % sont des hommes). Parmi les hommes mis en cause dans des infractions à caractère sexuel hors cadre conjugal, 26 % sont des mineurs. Parmi ce type d'actes, **31% des femmes ont déjà vécu des contacts physiques légers non consentis** (effleurement des mains, du dos...) faits par un homme (et à peine plus de la moitié - 57% - des Français.es considèrent comme sexiste un tel acte).

Parmi les crimes commis dans la sphère conjugale en 2020, on dénombre 125 homicides – dont **102 femmes** (et 113 femmes ont été victimes de féminicides par leur compagnon ou ex compagnon en 2021 selon l'association Nous Toutes²⁴) – selon l'étude de la Délégation aux victimes réalisée avec l'appui du SSMSI ; impactant également un nombre conséquent d'enfants co-victimes (on compte notamment 14 enfants morts dans un contexte de violences conjugales en 2020²⁵). Les autres crimes sexistes enregistrés sont des viols ou tentatives de viols et concernent 4 800 victimes, presque exclusivement des femmes (4 710, soit 98 %). **Ils sont en très forte augmentation** (+27 % par rapport à 2019).

En 2018, hors cadre conjugal, **1,6 million de personnes** (dont 89 % de femmes) ont déclaré avoir subi des injures à caractère sexiste, 112 000 (dont 91 % de femmes) des menaces à caractère sexiste et 29 000 (dont 81 % de femmes) des violences physiques à caractère sexiste. La même année, parmi les 18-75 ans, 245 000 personnes (dont 70 % sont des femmes) ont déclaré avoir subi des violences physiques ou sexuelles de la part d'un conjoint ou d'un ex-conjoint tandis que 1,1 million de femmes et 300 000 hommes ont subi au moins un type d'atteinte sexuelle hors cadre conjugal (exhibition sexuelle, agression sexuelle, viol ou tentative de viol). Les infractions à caractère sexuel commises hors du cadre conjugal concernent 28 % des victimes de sexisme enregistrées par les forces de sécurité en 2020, soit 64 940 victimes, dont 85 % sont des femmes. **Plus d'une victime sur deux est mineure (54 %)**. Ces infractions sexuelles commises hors cadre conjugal sont en premier lieu des agressions sexuelles. Viennent ensuite les viols ou tentatives de viol, avec 20 970 victimes enregistrées en 2020 : 86 % sont des femmes et 61 % sont des mineur.es, qui sont là encore aussi souvent des garçons que des filles. Pour rappel chaque année, en moyenne, **94 000 femmes** sont victimes de viols ou de tentatives de viol.

**1 femme
sur 5**

de moins de
34 ans a déjà
vécu un viol ou
une agression
sexuelle

²⁴ [113 féminicides ont été recensés en France en 2021 et déjà deux en 2022](#)

²⁵ [Etude nationale sur les morts violentes au sein du couple en 2020 | Ministère de l'Intérieur](#)

Le Baromètre Sexisme du HCE met également en évidence des données alarmantes concernant les manifestations sexistes vécues dans la sphère intime : relevant des violences physiques et du harcèlement, ces actes sont déclarés par les femmes dans des proportions importantes : 13% des femmes disent avoir subi un « *acte sexuel imposé* », soit un viol ou une agression sexuelle, et ce taux monte à **20% pour les 18-34 ans ; 19% ont fait face à un conjoint insistant pour avoir un rapport sexuel, et ce taux monte à 26% pour les 25-34 ans ; 13% ont subi des coups portés à leur égard par leur conjoint.**

2- Violences verbales et harcèlement

Les violences verbales et psychologiques continuent de représenter une part importante des violences conjugales : le 3919 notait en effet en 2019 que respectivement 80 % et 89 % des femmes appelantes évoquent ces violences qui se manifestent par des cris, des reproches, des insultes, des humiliations ou encore des menaces²⁶. **Dans l'espace public, le harcèlement sexiste et sexuel est un phénomène mieux reconnu et pénalisé** notamment grâce à l'infraction d'« *outrage sexiste* » créé par la loi n° 2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles. Passible d'une amende immédiate de 90 euros minimum et jusqu'à 1 500 euros en cas de circonstances aggravantes, l'outrage sexiste « *consiste dans le fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste qui, soit porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, soit créé à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.* »

Dès 2015, le HCE avait réalisé une enquête montrant que **100 % des utilisatrices des transports en commun** ont été victimes au moins une fois dans leur vie de harcèlement sexiste ou d'agression sexuelle²⁷. Une proportion qui explique que 63% des Français.es considèrent encore que les femmes et les hommes ne sont pas traité.es de façon égale dans les transports, selon le Baromètre Sexisme 2022. Selon la même étude, 41% des femmes refusent de prendre les transports en commun seules. **86% des femmes ont déclaré avoir été victimes d'une forme d'atteinte ou d'agression sexuelle**

dans la rue au cours de leur vie en France dans l'enquête « *Les femmes face aux violences sexuelles et au harcèlement de rue* » réalisée en 2018 par la Fondation Jean-Jaurès et la Fondation européenne d'études progressistes (FEPS) avec l'Ifop²⁸. Un phénomène corroboré par le Baromètre Sexisme 2022, puisque la rue est l'endroit où les Français.es observent le plus d'actes et de propos sexistes (42%). De façon générale, **61 % des femmes ont vécu des actes ou ont été destinataires de propos sexistes dans l'espace public.**

Or, dans son étude parue en juillet 2021²⁹, le service des statistiques du ministère de l'Intérieur indique que seules 1 409 infractions pour « *outrage sexiste* » ont été enregistrées en 2020 (concernant à 91% des femmes), et seules 3 454 d'août 2018 à mai 2021, ce qui souligne leur **persistante impunité**. Aussi, selon cette même étude, **seulement 2% des victimes d'injures sexistes portent plainte**. On peut néanmoins constater une hausse des infractions, puisqu'on en compte 930 en 2019 et 1 409 en 2020, soit une **augmentation de 50 % entre ces deux années**. Hausse qui se poursuit

²⁶ Extrait de l'Analyse Globale des données issues des appels au « 3919-Violences Femmes Info » Année 2019, Fédération Nationale Solidarité Femmes

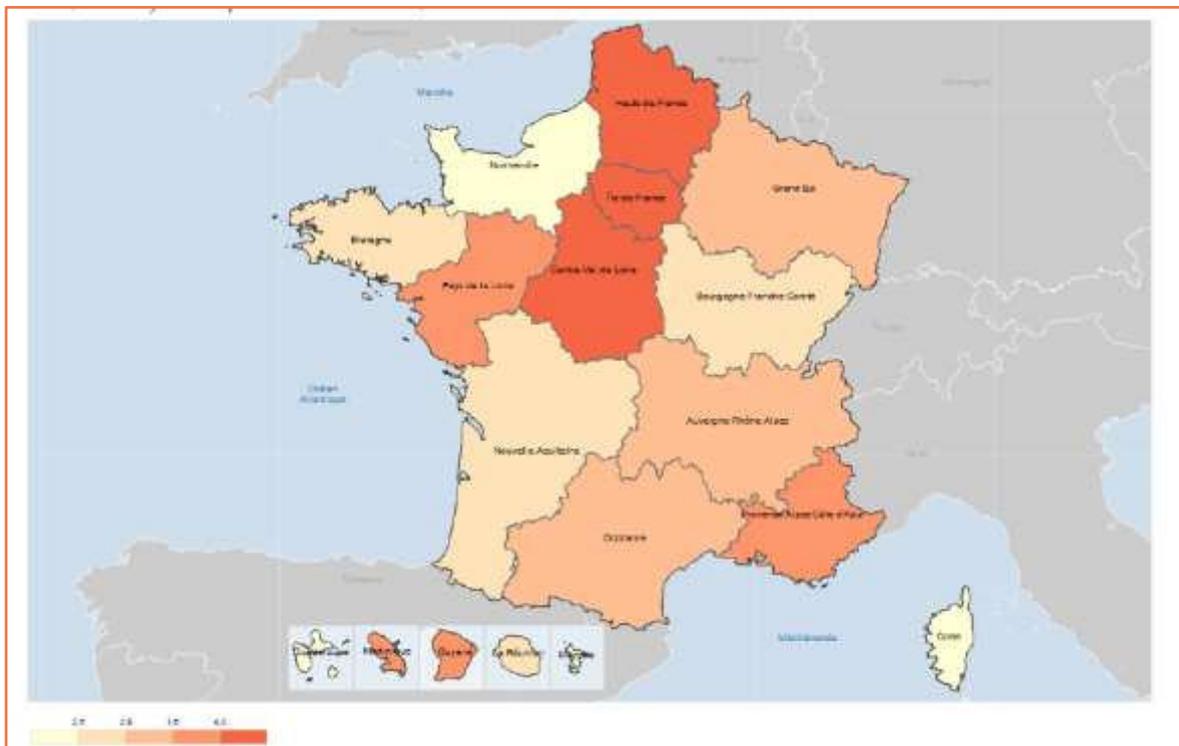
²⁷ Avis sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun, publié par le HCE en 2015

²⁸ [Les femmes face aux violences sexuelles et au harcèlement dans la rue - Fondation Jean-Jaurès](#)

²⁹ [Info rapide n°18 : Les outrages sexistes enregistrés par les services de sécurité en 2020 / Interstats Info rapide / Publications / Interstats - Ministère de l'Intérieur](#)

avec plus de 850 contraventions sur les 5 premiers mois de 2021, ce, en dépit des restrictions que l'espace public a connu ces deux dernières années. Pour autant, même sur ces données très sous estimées, une personne au moins a été mise en cause dans **seulement 17% des infractions**.

Nombre d'infractions pour outrages sexistes, enregistrées par région par les services de sécurité durant les années 2019 et 2020 (taux d'infractions pour 100 000 habitant.es)



source : Les outrages sexistes enregistrés par les services de sécurité en 2020, Interstats Info Rapide n°18, SSMSI, juillet 2020

Mal reconnus et définis, les violences verbales et propos sexistes « du quotidien » persèverent

23%
des Français.es estiment encore que siffler une femme dans la rue n'est pas forcément sexiste.

Ce delta entre les violences verbales et leur prévention ou leur punition réside en partie dans le fait que, qu'elles s'exercent en privé ou en public, **elles sont encore mal définies et appréhendées dans leur entièreté par les Français.es.** Comme le révèle le **Baromètre Sexisme 2022** : encore 7% des Français.es considèrent qu'une femme qui se fait siffler dans la rue n'est une situation « **pas du tout sexiste** », et que « cela dépend du contexte » pour 16%. Il en va de même pour les clichés stéréotypés qui passent par exemple par l'humour (quelqu'un qui fait une remarque / une blague telle que « *les femmes ne savent pas conduire* ») : ils ne sont considérés comme sexistes que par à peine une moitié (52%) des hommes, contre 69% des femmes. **Pour plus d'un quart des Français.es, cela dépend encore du contexte, ce qui témoigne du fort degré d'acceptabilité persistant de ce type de situation,** pourtant courante : plus de la moitié (57%) des femmes déclarent en avoir déjà été victimes, proportion qui monte à $\frac{2}{3}$ (65%) pour les femmes de 35-49 ans.

Plus généralement, le **vécu de discriminations « ordinaires » dans les échanges oraux quotidiens, « anodins », mais non pas moins révélateurs d'un sexisme ambiant, sont encore moins bien appréhendés comme tels** : ainsi, n'est considéré comme sexiste un homme qui impose son point de

vue à une femme que par 47% ; un homme qui commente la tenue vestimentaire d'une femme que par 41% des Français.es ; un homme qui explique à une femme ce qu'elle connaît déjà (« mansplaining ») par seulement 40% ; et un homme qui coupe la parole à une femme par moins d'un tiers (32%). La persistance de certains clichés dans les rapports entre les femmes et les hommes peut également expliquer la permanence de violences verbales et propos sexistes : 62% des Français.es considère qu'il est normal d'appeler une femme « mademoiselle » si elle est jeune et non mariée, 45% d'entre elles.eux qu'un homme peut aborder une femme dans la rue pour lui proposer d'aller boire un verre.

55%
des Français.es
estiment que le
« mansplaining »
n'est pas forcément
sexiste.

3- Les cyberviolences sévissent

Le sexisme en ligne est un phénomène de plus en plus prégnant

Pour **37% des Français.es**, les réseaux sociaux sont le lieu le plus important d'expression du sexisme, après la rue et le travail : ainsi, selon le Baromètre Sexisme, 13% des femmes ont déjà reçu des commentaires sur leur physique ou leur comportement sur les réseaux sociaux. Pour les 18-24 ans, cette proportion atteint 27%. Dans le rapport du HCE consacré aux cybersexisme³⁰, **73% de femmes sont victimes d'agressions en ligne**, tandis que 92% des contenus sexistes signalés n'ont pas été supprimés par les plateformes. Facebook n'a supprimé que 11% des contenus signalés, Twitter 13% et Youtube 0.

**plus d'1
femme sur 4**
de 18-24 ans a déjà
reçu des commen-
taires sur son
physique ou son
comportement sur
les réseaux sociaux.

Ce phénomène est **d'autant plus marqué chez les jeunes générations** : une première étude portant sur le phénomène du cybersexisme a été coordonnée en 2015-2016 par le centre Hubertine Auclert et réalisée par l'Observatoire Universitaire International d'Éducation et Prévention (OUIEP) de l'Université Paris Est Créteil, auprès de 1200 élèves francilien.nes³¹. D'après cette enquête, 1 adolescente sur 5 a subi des insultes sur son poids, sa taille ou toute autre particularité physique ; 1 adolescente sur 8 a été l'objet de rumeurs sur son comportement sexuel ou amoureux, ce qui peut mettre en jeu sa « réputation », 1 fille sur 11 a vu une photo ou vidéo intime d'elle diffusée sans son consentement et 1 fille sur 6 a reçu des SMS à caractère sexuel sans en avoir envie. Les filles sont également **2 fois plus nombreuses** à avoir été forcées à envoyer un selfie intime, souvent sous pression de leur petit ami ou de leur entourage.

Un phénomène en constante augmentation puisque si en 2013, 21,1 % des collégiennes déclarent avoir connu au moins une violence par Internet ou SMS (surnoms dépréciatifs, insultes, humiliations, publications de photos ou de films humiliants), cette proportion s'élevait à 26 % en 2017³². Des chiffres corroborés par **la dernière étude d'Audirep**, datant de 2021³³ qui estime à 20 % en moyenne le nombre d'enfants qui disent avoir été confrontés à une situation de cyberharcèlement. Un pourcentage qui monte jusqu'à **25 % au lycée (¼ lycéen.es)**, 21 % au collège et 14 % déjà en primaire. Plus précisément, **51 % des jeunes filles âgées de 13 ans en moyenne sont victimes de**

³⁰ [En finir avec l'impunité des violences faites aux femmes en ligne](#)

³¹ [Les chiffres du cybersexisme | Stopcybersexisme](#)

³² Nombre d'infractions pour outrages sexistes, enregistrées par région par les services de sécurité durant les années 2019 et 2020 (taux d'infractions pour 100 000 habitants)

³³ [association e-enfance/3018 - sur le cyber-harcèlement des jeunes](#) : étude réalisée par Audirep pour Caisse d'Épargne entre le 15 avril et le 2 mai 2021, auprès d'un échantillon de 1 204 binômes parent/enfant, soit au total, 2 408 personnes interrogées.

cyberharcèlement. Dans 45 % des cas, la vengeance et la jalousie sont les premières causes de cyberharcèlement avancées par les jeunes interrogé.es.

Dans le récent rapport du HCE portant sur les rapports sociaux de sexe chez les jeunes de 17 à 19 ans³⁴, la divulgation de photographies intimes (pornodivulgateur, ou *revenge porn*) est un **phénomène courant**. Or, non seulement les photos divulguées contre leur gré ne sont pas toujours signalées, mais les signalements ne sont pas toujours suivis d'effets : si 43% des jeunes confronté.es à du *revenge porn* affirment l'avoir signalé, cela n'aurait été suivi d'effets que dans la moitié des cas (21%). La démarche est en outre coûteuse pour la victime s'il y a constatation par un huissier (200 à 400 euros), coûteuse également moralement si, pour les mineur.es, les parents doivent être mis.es au courant, et relativement longue s'il y a dépôt de plainte à la gendarmerie, d'autant plus que le contenu litigieux doit rester en ligne durant toute la procédure administrative.



Ainsi il y a eu **91** condamnations pour ce délit en 2017 et 192 en 2018, alors que le nombre de plaintes pour « atteinte à la vie privée par diffusion d'image à caractère sexuel » s'élève à plus de **2500** et est en constante augmentation. Les périodes de confinements ont eu un rôle catalyseur des violences en ligne chez les jeunes générations : ainsi, l'association E-enfance a enregistré une hausse de 26% des signalements en 2020 sur la ligne d'assistance Net Ecoute 3018³⁵.
source : étude Caisse d'épargne - Association E-Enfance/3018 sur le cyberharcèlement des jeunes

4- Le dysfonctionnement dans l'accueil des plaintes

Face à cette recrudescence des violences sexistes et sexuelles, une très grande majorité des victimes ne porte toujours pas plainte : sur la période 2011-2018, en moyenne annuelle le taux de plainte varie entre **2 % et 16 %** selon le type d'atteintes, selon les enquêtes de victimation Cadre de vie et sécurité (CVS), sur la période 2011-2018. C'est ainsi que l'année 2021 a également été marquée par l'**émergence du mouvement #DoublePeine**, créé par le collectif homonyme, pour sensibiliser le grand public sur les conditions d'accueil par les forces de l'ordre des femmes victimes de violences. Le 28 septembre 2021, le tweet de l'activiste féministe Anna Toumazoff, qui rapportait le témoignage d'une jeune femme victime d'un viol et dont la plainte aurait été particulièrement mal accueillie par les services de police, ouvre la voie à plusieurs centaines d'autres témoignages.

³⁴ [HCE 2022 Egalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022](#)

³⁵ [En un an, les cas de cyber-harcèlement ont connu une hausse de 26 % par rapport à septembre 2019](#)

A sa suite, le collectif et le site doublepeine.fr ont alors été créés par les militantes Anna Toumazoff, Constance Vilanova, Léane Alestra (Podcast Mécréantes), Rose Lamy (Préparez-vous pour la bagarre), Anais Bourdet (Paye ta shnek), Anne Boistard (Balance ton Agency), Marylie Breuil (Nous Toutes) pour recueillir cette parole. En l'espace d'une semaine, le hashtag #doublepeine a été mentionné 27 000 fois, 400 témoignages ont été publiés sur le site et 1 500 messages privés ont été envoyés³⁶.



source : page de garde du site internet doublepeine.fr

Un rapport sur « l'accueil des femmes victimes de violences conjugales et sexuelles » corrobore ce phénomène. Commandé en 2018 à l'Observatoire régional des violences faites aux femmes du centre Hubertine Auclert, il n'a finalement été mis en ligne par la préfecture de police de Paris que le 19 janvier 2022, sous la forme d'une synthèse de 24 pages³⁷. Portant sur 3 commissariats de Paris et de la petite couronne entre septembre 2018 et mai 2019, ce rapport fait également état de **nombreux dysfonctionnements dans l'accueil et la prise en charge des victimes** : « Manque de confidentialité à toutes les étapes du pré-accueil », « posture professionnelle souvent inadaptée face aux difficultés spécifiques des femmes victimes » ou encore « manque de suivi interne des dossiers ». En plus de ses observations de terrain sur les trois commissariats, le centre Hubertine Auclert a conduit une analyse des procès-verbaux de plaintes, mains courantes et comptes rendus d'intervention à domicile. Le centre fait état d'une **prise en charge « très inégale » des plaintes pour violences conjugales** : « Dans 80% des plaintes, le comportement de l'agresseur n'est pas décrit clairement », explique l'étude, ce qui est susceptible de complexifier le travail ultérieur de

³⁶ #Double Peine : déjà 400 témoignages de victimes de violences sexuelles sur un site dédié

³⁷ Diagnostic collaboratif sur l'accueil des femmes victimes de violences conjugales et/ou sexuelles et l'évaluation du danger

chaîne judiciaire. **La prise en compte de l'état psychologique des victimes** semble également dysfonctionnelle, selon le même rapport : dans 44% des cas, « aucune question n'a été posée à la victime pour savoir si elle avait peur pour sa vie », ce qui permettrait par exemple de graduer l'urgence de chacune des plaintes. Le texte, qui formule plusieurs recommandations pour améliorer la prise en charge des victimes (salle d'audition confidentielle, utilisation d'une trame de plainte ou encore facilitation du lien avec les associations spécialisées...) insiste sur la **formation des autorités compétentes**, par ailleurs demandeuses.

Le collectif #NousToutes a également mené une enquête sur le même sujet (« #PrendsMaPlainte ») en 2021 : sur les 3496 témoignages récoltés, **66% des répondantes font état d'une mauvaise prise en charge par les forces de l'ordre** lorsqu'elles ont voulu porter plainte pour des faits de violences sexuelles. Un chiffre qui grimpe à 81% pour les personnes non-binaires (sur 44 témoignages)³⁸. Plus précisément, les personnes ayant témoigné d'un mauvais accueil font tantôt état d'une banalisation des faits, tantôt d'un refus de prendre la plainte ou d'un découragement de porter plainte.

#PrendsMaPlainte

Les résultats de l'enquête #NousToutes

Banalisation des faits	67,8%
Refus de prendre la plainte ou découragement de porter plainte	56,5%
Culpabilisation de la victime	55,2%
Moqueries, sexisme ou propos discriminants	29,8%
Solidarité avec la personne mise en cause pour violences	26,2%

source : enquête #PrendsMaPlainte, #NousToutes

80%
des femmes
considèrent que
le sexisme est
globalement
impuni en
France.

Ce dysfonctionnement dans l'accueil des plaintes, et plus largement le déséquilibre entre les actes sexistes et leur prévention ou leur punition est un **phénomène que confirme le Baromètre Sexisme cette année**. Ainsi, **80% des femmes considèrent que le sexisme est impuni en France**. Au global, c'est 77% des Français.es, femmes et hommes compris.es. Un des autres signaux forts de l'insuffisance de notre système de lutte contre le sexisme est bien la **prévalence des stratégies d'évitement face aux violences sexistes et qui traduit une posture de renoncement** : ainsi, trois femmes sur quatre (76%) a peur de rentrer seule chez elle le soir ; une femme sur deux censure ses propos ou renonce à dire quelque chose ; renonce à faire des activités seule (aller au restaurant, voyager...) ou encore

³⁸ [Résultats de l'enquête - #Prends Ma Plainte](#)

refuse de s'habiller comme elle le souhaite par crainte de regards ou de commentaires, proportion qui monte à 70% pour les 18-24 ans.

Quant aux sanctions existantes pour lutter contre le sexisme, **6 femmes sur 10** déclarent ne pas se sentir aujourd'hui suffisamment protégées des actes et propos sexistes. 3 femmes sur 5 se sentent insuffisamment protégées par les politiques existantes, et plus de 2 sur 3 si l'on ne compte que les femmes de moins de 34 ans. Un tiers des jeunes de 18-24 ne se sent **pas du tout** protégé. **Plus généralement, 64% des Français.es considèrent que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour la lutte contre le sexisme**, alors qu'elle constitue un sujet important pour 77% des Français.es, et que 76% d'entre elles.eux considèrent qu'elle doit être **une priorité** des pouvoirs publics.

pour seulement 6% des femmes les lois et sanctions existantes sont suffisantes et bien appliquées.

plus de 2 femmes sur 3 de moins de 34 ans ne se sent pas protégée par les politiques existantes de lutte contre le sexisme.

C- Le recul de certains droits liés à la santé et au corps des femmes est particulièrement inquiétant

1- L'IVG en danger



Si l'année 2021 a été l'occasion de lever certains tabous et de marquer certains progrès concernant le corps et la santé des femmes³⁹, elle a surtout marqué le recul de certains droits en la matière. Dans une vigilance égalité dédiée au sujet et publiée le 22 février 2022⁴⁰, le HCE affirme qu'en France, avec les déserts médicaux et l'urgence épidémique, les **menaces au droit à l'avortement grandissent partout, remettant en cause des décennies de progrès pour les droits des femmes à disposer de leur corps**. En effet, la restriction de personnels et la suppression de centres pratiquant l'avortement lors de restructurations hospitalières est venu aggraver une pénurie préexistante de médecins pratiquant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et cela est tout particulièrement marqué dans certains territoires en tension. Ainsi, les femmes qui dépassent les délais, faute par exemple d'accès à un parcours de prise en charge efficace,

s'engagent dans un parcours compliqué aux frais importants (pour celles qui le peuvent, environ 5000 femmes par an en France) en se rendant dans les pays où les délais légaux sont plus longs, mettant en lumière une inégalité économique entre les femmes.

2- De façon générale, l'accès à la santé des femmes se réduit

L'année 2021 est marquée par la **pénurie durable du nombre de gynécologues en France**, pourtant indispensables dans la prévention, la prescription de contraception, le dépistage d'IST ou de cancers du col de l'utérus et du sein, l'accompagnement lors de la ménopause. Le rapport de la délégation

³⁹ Ainsi, la précarité menstruelle a percé dans le débat public, menant à une augmentation conséquente du budget de l'Etat consacré aux actions de lutte contre la précarité menstruelle en 2021. L'endométriose, maladie gynécologique qui touche près de 10 % des femmes, a également fait l'objet d'une stratégie nationale de lutte gouvernementale.

⁴⁰ [Vigilance égalité, HCE, 2022 "Un demi-siècle après la loi Veil, le HCE demande la constitutionnalisation de l'IVG"](#)

aux droits des femmes du Sénat du 14 octobre 2021 intitulé “Femmes et ruralités : en finir avec les zones blanches de l'égalité”, est édifiant sur ce sujet⁴¹ : **on ne compte que 2,6 gynécologues médicales.aux** pour 100 000 femmes en âge de consulter. Entre 2007 et 2020, la France a perdu 52,5% de ses effectifs, soit 1.022 médecins en 13 ans⁴². Début 2021, **treize départements** en étaient **totalemment dépourvus** dont la Creuse, la Corrèze, les Hautes-Alpes, la Nièvre et l'Yonne.



PISTE D'AMELIORATION
METTRE DÉFINITIVEMENT FIN À
L'IMPUNITÉ DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

- **Garantir la répression les auteur.es et assurer une culture de la protection judiciaire des victimes** : comme le préconisait déjà le HCE dans son rapport du 9 octobre 2020 « Violences conjugales. Garantir la protection des femmes victimes et de leurs enfants tout au long de leur parcours »⁴³, il s'agit prioritairement de **professionnaliser l'accueil judiciaire** en déployant les « chambres de l'urgence » spécialisées, qui permettent d'accélérer le traitement des procédures, de faire en sorte que coordonner l'ensemble des acteurs judiciaires (procureur, juge pénal, juge aux affaires familiales et juge des enfants). Cela demande également de former des professionnel.les en contact avec les femmes victimes de violences, systématiser le recours aux outils judiciaires de protection immédiate des victimes (éviction du domicile des partenaires ou ex partenaires violents, ordonnance de protection, téléphone grave danger, bracelets anti-rapprochement, comparutions immédiates, retenues de l'enregistrement comme preuves...), bannir catégoriquement et solennellement les refus de plaintes, assurer un accompagnement sanitaire et psychologique gratuit à toutes les femmes victimes de violence ;
- **Faire évoluer notre cadre juridique** en développant une réflexion sur la notion de viol, de violence sexiste et de consentement qui doivent trouver leur traduction et leur place dans nos textes de loi ;
- **Consacrer et sanctuariser annuellement 1 milliard d'euros** à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, dans le cadre conjugal et en dehors.

⁴¹ [Femmes et ruralités : en finir avec les zones blanches de l'égalité - Sénat](#)

⁴² [Démographie inquiétante des gynécologues médicaux en France - Sénat](#)

⁴³ [HCE 2020 Violences conjugales. Garantir la protection des femmes victimes et de leurs enfants tout au long de leur parcours](#)

2— MONDE DU TRAVAIL : LES FEMMES SONT LES GRANDES PERDANTES ÉCONOMIQUES D'UN MONDE POST-CRISE

EN BREF

Le marché du travail est, en 2021, triplement défavorable aux femmes.

D'abord, parce que les écarts salariaux continuent de se creuser en France dans le travail : les femmes se spécialisent dans des métiers plus précaires, aux conditions plus dures, alors même que ceux-là sont socialement plus utiles. Elles sont donc particulièrement sujettes à la pauvreté au travail et composent 70% des CDD et des intérim⁴⁴. Les plafonds et parois de verre persistent, voire se renforcent : selon le Baromètre Sexisme, plus d'1 femme sur 5 a déjà vécu un écart de salaire avec un collègue homme à poste égal ou compétences égales, une proportion qui s'élève à plus d'1 tiers (37%) pour les cadres. Plus généralement, l'étude révèle que **74% des Français.es considèrent que les femmes et les hommes ne sont pas égales et égaux dans le monde du travail.**

Le télétravail, qui se normalise progressivement sous la forme de travail hybride, renforce ces tendances, puisqu'il implique plus encore la charge domestique dans l'environnement professionnel. Or, comme le révèle le Baromètre Sexisme, encore **27% des Français.es considèrent comme normal que les femmes arrêtent de travailler pour s'occuper de leurs enfants.** Encore plus d'un tiers des femmes (34%) vivent un déséquilibre dans la réalisation des tâches ménagères / domestiques au sein du foyer, et 60% des Français.es considèrent que les femmes et les hommes sont inégaux dans la sphère domestique. **En favorisant le retour des femmes à domicile et la présence des hommes au bureau, le télétravail risque ainsi de compliquer plus encore l'intégration des femmes dans l'emploi.**

Ensuite, parce qu'elles sont structurellement éloignées de l'emploi à terme : à cette tendance vient en effet s'ajouter celle de la spécialisation sexuée des « métiers d'avenir », qui perpétue les écarts de salaire horaire et la polarisation du marché du travail sur le long terme, notamment dans l'écosystème des start-ups.

Enfin, parce que le sexisme prospère toujours en entreprise : selon le Baromètre Sexisme, **près de la moitié des Françaises (46 %) ont déjà été victimes d'actes ou de propos sexistes au travail, une proportion qui atteint 56% pour les 35-49 ans.** Pour toutes ces raisons, les femmes **renoncent plus souvent à un métier ou une envie professionnelle :** cela concerne par exemple une femme sur 4 (27%) de 25-34 ans.

Face à ces constats, le **conditionnement des financements publics** dans l'économie à des engagements forts et tangibles pour l'égalité et la parité, soit le **principe d'égaconditionnalité**, doit devenir la norme.

⁴⁴ [Femmes travailleuses pauvres : une bataille de tous les jours - Oxfam France](#)

A. Sur le marché du travail, les écarts continuent de se creuser durablement

Selon le Baromètre Sexisme 2022, **74% des Français.es considèrent que les femmes et les hommes ne sont pas égaux et égaux dans le monde du travail.** Une proportion qui de plus croît au fil de la carrière puisque seul.es **15% des seniors** répondent à l'inverse. De façon générale, le travail est, après la rue, l'endroit où s'observent le plus d'actes et de propos sexistes pour l'ensemble des Français.es (39%), et **près de la moitié des Françaises (46 %) ont déjà été victimes d'actes ou de propos sexistes au travail, une proportion qui augmente de 10 points (56%) pour les 35-49 ans.** Ces inégalités inhérentes au marché du travail expliquent, pour partie, qu'**une femme sur 5 (19%) a déjà renoncé à un métier ou une envie professionnelle, et 1 sur 4 (27%) de 25-34 ans,** donc pour une grande partie primo-arrivantes sur le marché du travail.

Ainsi, si la part générale des femmes continue d'augmenter sur le marché du travail avec la féminisation de l'emploi⁴⁵, **un double enjeu s'impose encore quant à la place des femmes dans la sphère professionnelle : il est d'abord économique** (écarts de salaires, plafonds de verre, assignation au temps partiel, spécialisation dans les filières moins porteuses, métiers sous valorisés) et **il est socio-culturel** (sexisme, harcèlement, discriminations dans l'espace du travail et sur le marché de l'emploi). **En 2021, et comme le réaffirme le Baromètre Sexisme, ces deux enjeux se renforcent.**

1- Les inégalités salariales se creusent

plus d'un tiers
des femmes cadres
a déjà vécu un écart
de salaire avec un
collègue homme à
poste égal ou com-
pétences égales.

En 2021, le travail gratuit⁴⁶ des femmes a commencé, selon le collectif Les Glorieuses⁴⁷, à partir du 3 novembre 2021 à 9h22, soit deux jours de plus qu'en 2019, et un jour de plus qu'en 2020. Le constat est donc sans appel : **les inégalités salariales se creusent** entre les femmes et les hommes en 2021. Ceci est lié à la persistance d'une structure de l'emploi défavorable aux femmes, qui à la fois composent la majorité des travailleuses aux salaires bas, et en même temps sont les moins représentées dans les positions professionnelles les plus responsables.

Ainsi, selon le Baromètre Sexisme, plus d'1 femme sur 5 a déjà vécu un écart de salaire avec un collègue homme à poste égal ou compétences égales, une proportion qui s'élève à plus d'un tiers (37%) pour les cadres.

D'un côté, on note une **surreprésentation des femmes dans le secteur tertiaire** exerçant dans douze familles professionnelles sur 87, essentiellement dans le **secteur du lien** (aides-soignantes, infirmières, assistantes maternelles, employées de maison, aides à domicile et aides ménagères), dans l'administration publique et l'enseignement. Ainsi, **l'écart salarial se creuse clairement en 2021**⁴⁸, passant de 15,5% en 2020 à 16,5%. Cette inégalité s'accroît aussi au fur et à mesure de la carrière professionnelle. Ainsi, le rapport du Forum économique mondial de 2021⁴⁹ place la France en **58^e position** sur les 156 pays analysés pour l'égalité salariale. Ainsi, dans les projections métiers pour

⁴⁵ En 2022, les femmes pourraient former 49,1 % de la population en emploi en 2022, contre 47,7 % en 2012, en progression ininterrompue depuis 1975, dans France Stratégie, [Les métiers en 2022](#)

⁴⁶ Le calcul se base sur la différence de salaire entre les hommes et les femmes

⁴⁷ [#3Novembre9h22 | Les Glorieuses](#)

⁴⁸ [Inégalités homme-femme : 25% d'écart salarial réel](#)

⁴⁹ La quinzième édition du rapport sur les inégalités hommes-femmes du Forum économique mondial de 2021 relève que les écarts se sont creusés en raison du Covid-19, malgré des progressions dans 98 pays. La France se situe au seizième rang mondial globalement, l'Islande demeure le pays le plus égalitaire.

2022 de France Stratégie⁵⁰, malgré une présence croissante dans les métiers les plus qualifiés de niveau cadre ou profession intermédiaire, **les femmes occuperaient toujours plus fréquemment que les hommes un métier d'employé ou d'ouvrier considéré comme peu qualifié** (23% contre 14,1%), essentiellement dans les services.

2- La nouvelle donne sociale des travailleuses pauvres

Une tendance particulièrement inquiétante est celle de l'augmentation des **travailleuses pauvres, notamment dans les métiers dits du « care »** : les femmes qui composent en majorité écrasante ces métiers sont en général les premières confrontées à la précarité de l'emploi, au temps partiel subi, aux amplitudes horaires importantes⁵¹, et à des conditions de travail dégradées, ce que la crise sanitaire n'a pas manqué de mettre en exergue. Selon l'enquête Emploi 2019 de l'Insee (soit 16,5 % des salariés), près de quatre millions de personnes touchent une rémunération mensuelle inférieure à 1 143 euros nets par mois (soit deux tiers du salaire mensuel médian en 2019), seuil qui délimite le champ des salariés dit à « bas salaire ». Sur les 314 professions salariées de la nomenclature française, 15 regroupent à elles seules près de la moitié des salariés de cette catégorie.

Or, on note dans l'article de fond qu'*Alternatives économiques*⁵² consacre à ces métiers et à leur si faible valorisation salariale, que cet ensemble se répartit en quatre groupes : les métiers liés à l'entretien des locaux et des domiciles (environ un million de salarié.es à bas salaire sont agent.es de service, nettoyeur.ses, aides à domicile ou employé.es de maison), les métiers dits du care (ou du service aux personnes) ou du champ médico-social (près de 500 000 assistant.es maternel.les, animateur.ices ou aides médico-psychologiques sont à bas salaire), les métiers du commerce (environ 300 000 employé.es de libre-service, caissier.es ou vendeur.ses en alimentation ou habillement sont concernés) et enfin les emplois de l'hôtellerie-restauration (où l'on retrouve plus de 250 000 travailleur.ses à bas salaire). La part des femmes y est très importante :

**plus d'1
femme sur 4
de 25-34 ans
a déjà renoncé
à un métier ou
une envie
professionnelle.**

elles représentent 70 % des bas salaires et 81 % de ces quatre groupes professionnels. Ainsi, sur l'ensemble des travailleur.ses, 13 % des femmes sont aujourd'hui rémunérées au SMIC, contre 5,5 % des hommes. Et les femmes composent en tout 60% des travailleur.euses au SMIC. Les travailleuses du care sont aussi, de ce fait, les premières concernées, sur le marché du travail, à **l'invisibilisation sociale et institutionnelle de leurs compétences mobilisées**, notamment parce qu'elles sont femmes : la

complexité des connaissances, des savoir-faire nécessaires est niée ou naturalisée en étant renvoyée à des « compétences naturelles » ou dépendantes de la sphère domestique à laquelle elles sont assignées⁵³ (selon le Baromètre Sexisme, 54% des Français.es sont d'accord avec le cliché selon

⁵⁰ [Les métiers en 2022](#)

⁵¹ « Ces métiers sont des faux temps partiels qui conduisent à de vrais salaires partiels. De faux temps partiels, parce que les femmes qui occupent ces emplois ont des emplois du temps à trous. Un petit bout de contrat le matin, pour aller ouvrir les volets d'une personne âgée, la sortir de son lit, la laver, lui donner à manger, tout ça en regardant le chrono. Ces visites durent bien souvent une demi-heure. [...] Cette énorme amplitude horaire, j'ai pu le vérifier dans un rapport du ministère du Travail, conduit en moyenne à un salaire de 682 euros » [François Ruffin : « Auxiliaire de vie sociale, ce n'est pas auxiliaire de survie » | Alternatives Economiques](#)

⁵² [Comment revaloriser les métiers « essentiels » ? | Alternatives Economiques](#)

⁵³ **Une des pistes de revalorisation** est notamment envisagée par Alternatives économique : « comme le préconise l'économiste Jean Gadrey (2015), [il s'agirait] d'engager leur rénovation ou leur enrichissement dans l'esprit de qui a pu être mis en place après-guerre pour élaborer les classifications des ouvriers en 1945 mais cette fois pour les services. Le dialogue social nécessaire pour faire reconnaître les compétences mobilisées doit articuler différentes échelles. En effet, la négociation au niveau des branches est essentielle (à l'image de ce qu'a récemment produit la branche de l'aide à domicile autour de trois niveaux de qualifications et de la reconnaissance d'éléments complémentaires de rémunération). » Comme

lequel « *les femmes sont naturellement plus douces que les hommes* »). Une sensibilisation accrue à cette nouvelle donne sociale réside dans un effort de visibilité de ces femmes, notamment à l'écran : en 2021, plusieurs films se consacrent au traitement de ces femmes travailleuses, à l'instar de *Debout les femmes !*, le film de Gilles PERRET et François RUFFIN, plongée édifiante dans le quotidien des aidantes - auxiliaires de vie sociales, accompagnantes d'enfants en situation de handicap ou femmes de ménage - ; ou *Ouistreham*, de l'écrivain Emmanuel CARRERE, adaptation en film de l'enquête de la journaliste Florence AUBENAS sur les travailleuses de nuit des ferrys, racontée dans *Le Quai de Ouistreham*.



Une pauvreté spécifique renforcée au sein des familles monoparentales : en France, une famille monoparentale sur cinq vit sous le seuil de pauvreté (soit 1,2 millions), or **les femmes composent 82% des familles monoparentales**, selon l'Observatoire des inégalités⁵⁴, et une étude de l'INSEE parue en septembre 2021⁵⁵ révèle que la part des familles monoparentales a augmenté entre 2011 et 2020. Selon le dernier état des lieux de la pauvreté du Secours Catholique, la crise a renforcé la pauvreté des femmes : elles composent **60 % des personnes accueillies par le Secours Catholique**, et les principaux types de ménages accueillis en 2020 par le Secours Catholique sont les **mères isolées (25,1 %)**⁵⁶.

le précise l'article, cette piste ne saurait non plus se départir de **financements publics**. [Comment revaloriser les métiers « essentiels » ? | Alternatives Economiques](#)

⁵⁴ [Famille monoparentale rime souvent avec pauvreté](#)

⁵⁵ [Les familles en 2020 : 25 % de familles monoparentales, 21 % de familles nombreuses - Insee Focus - 249](#)

⁵⁶ [Notre "État de la pauvreté en France 2020" | Secours Catholique](#)

3- La sous-représentation des femmes dans les instances dirigeantes des entreprises persiste⁵⁷



seul.es 8%
des Français.es
considèrent les
hommes comme
davantage faits pour
être patrons que les
femmes.

Si, selon le Baromètre Sexisme 2022, seul.es 8% des Français.es considèrent les hommes comme davantage faits pour être patrons que les femmes, la **parité au sein des instances de gouvernance des petites capitalisations boursières, des sociétés non cotées et des PME reste particulièrement limitée**. Les femmes sont encore trop peu nombreuses au sein des comités exécutifs et de direction (moins d'un quart des postes pour les entreprises du SBF 120 en 2021) et dans l'ensemble des postes à responsabilités dans le secteur privé, comme public. A ce titre, la loi n° 2021-1774 du 24 décembre 2021 visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle, dite « **loi Rixain** », adoptée le 16 décembre 2021 marque une avancée notable. Il y a dix ans, la loi Copé-Zimmermann avait imposé 40% de femmes dans les Conseils d'administration des sociétés cotées ainsi que dans celles ayant plus de 500 salarié.es (ce seuil ayant été abaissé à 250 par la loi Vallaud-Belkacem de 2014). Une mesure qui a fait ses preuves, puisque celles-ci occupent désormais 43,6% des sièges d'administrateurs au sein des 120 plus grandes sociétés cotées en Bourse. Cette nouvelle loi étend les dispositions paritaires aux instances dirigeantes des entreprises de plus de 1000 salariés. Celles-ci devront compter au moins 30% de femmes parmi leurs cadres dirigeant.es ainsi qu'au sein de leur comité exécutif et comité de direction d'ici 2027, et 40% d'ici 2030. Le principe d'une telle mesure a été porté par le HCE dès 2019 dans son rapport « *Accès des femmes aux responsabilités et rôle levier des financements publics* » (recommandations n°13)⁵⁸. **Le HCE regrette cependant un délai de mise en œuvre trop long et un seuil d'application trop élevé** (seules les entreprises de plus de 1000 salariés sont soumises à l'obligation), mais également et plus généralement, que cette loi dont l'objectif est de contribuer à briser « le plafond de verre », n'ait pas été l'occasion d'installer le débat fondamental sur la revalorisation des métiers majoritairement féminins, étape essentielle dans la voie de l'égalisation professionnelle entre les femmes et les hommes.

4- Le sexisme en entreprise continue de prospérer, en dépit d'une conscience plus aigüe du phénomène

Sur le sexisme en entreprise, le troisième rapport annuel du HCE sur l'état du sexisme en France, en 2021, avait mis l'accent sur les résultats du baromètre sur le sexisme en entreprise développé par le collectif #StOpE, en partenariat avec BVA opinions⁵⁹. Pour rappel, il ressortait notamment que pour **plus de 9 femmes sur 10, les inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes sont aujourd'hui encore très importantes** ;

que 52 % jugent avoir été confrontées à des discriminations professionnelles liées au sexe, pratiques qui impactent fortement la confiance en soi des victimes et leur sentiment de compétence ; et que des manifestations multiples du sexisme envers les femmes (« mansplaining » et « maninterrupting », humour sexiste, incivilités et discriminations au quotidien, remarques sur la maternité, remise en



46% des
femmes
ont déjà été
victimes d'actes
ou de propos
sexistes au
travail.

⁵⁷ [L'égalité salariale entre les femmes et les hommes : un enjeu de société majeur - Fondation Jean-Jaurès](#)

⁵⁸ https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_parite_gouvernance-20191217-2.pdf

⁵⁹ [Etude sur le sexisme au travail : Pour plus de 8 femmes sur 10, le sexisme au travail est une réalité - BVA Group](#)

cause des capacités managériales et de leurs compétences, harcèlement ou agressions sexuelles⁶⁰) étaient encore pratique courante en entreprise.

Cela n'exclut pas le service public : dans la dernière enquête de la FSU réalisée par Ipsos auprès des fonctionnaires, **3 femmes fonctionnaires sur 10 ont déjà eu le sentiment de ne pas avoir personnellement les mêmes chances que certains de leurs collègues**, compte tenu de leur sexe. Pour progresser sur ce sujet, les fonctionnaires considèrent qu'il faut prioritairement lutter contre les violences sexistes et sexuelles (64% jugent que c'est prioritaire ; 68% des femmes et 57% des hommes), mais aussi aider les parents dans leur rôle au quotidien -crèches, horaires de travail...- (prioritaire selon 46% des fonctionnaires : 53% des femmes contre 36% des hommes) ou encore instaurer des quotas de femmes dans les différentes fonctions (prioritaire selon 22% des agents, 27% des femmes, une majorité relative considérant plutôt que c'est important mais non prioritaire)⁶¹.



Certaines entreprises sont particulièrement sujettes au sexisme systémique : c'est le cas des chaînes de fast food notamment, caractérisées par une majorité de jeunes salarié.es et un *turn over* important qui favorisent ce type de pratiques. Ainsi, le collectif McDroits a récolté plus de 140 des témoignages sur le hashtag #dansmonmcd pour sensibiliser à l'impunité face aux agissements de harcèlement, discriminations et violences sexuelles dans la fameuse chaîne de restauration rapide. Or, un an après les enquêtes parues dans Streetpress et Mediapart d'octobre



2020, qui avaient dévoilé l'omerta qui sévit dans les enseignes de McDonald's, aucune action ne semble avoir été prise⁶².

sources : Instagram et Twitter du collectif McDroits



Le Baromètre Sexisme 2022 révèle également, dans des situations concrètes, le sexisme qui prospère en entreprise : tant en termes de vécu - 12% des femmes ont déjà vécu une discrimination à l'emploi - que de perception : ainsi, **un homme qui insiste pour avoir un rapport sexuel avec une collègue en échange d'une promotion ou une évolution professionnelle n'est pas sexiste ou pas forcément sexiste pour encore 14% des Français.es** ; un homme qui a un salaire supérieur à celui de sa collègue à poste égal n'est pas sexiste ou pas forcément sexiste pour encore 32% d'entre elles et eux un homme qui fait un baiser dans le cou à sa collègue pour encore 39%.

⁶⁰ 30 % des Françaises ont déjà été harcelées ou agressées sexuellement sur leur lieu de travail en Europe selon l'étude 2019 de la Fondation Jean Jaurès : [Deux ans après #MeToo: les violences sexistes et sexuelles au travail en Europe - Fondation Jean-Jaurès](#)

⁶¹ [Seuls 60% des fonctionnaires envisagent de continuer le métier qu'ils exercent dans la fonction publique | Ipsos](#)

⁶² [Sexisme : McDo ne tient pas ses promesses | StreetPress](#)

B. Le télétravail, nouveau vecteur d'inégalités entre les femmes et les hommes

Le précédent rapport du HCE sur l'état des lieux du sexisme en France s'inquiétait de l'accélération du passage au télétravail et ses conséquences pour les femmes, notamment au regard de la répartition charge domestique, des difficultés d'isolement au foyer ou encore du poids psychologique d'une telle réorganisation : selon le Baromètre Sexisme 2022, **seulement 1 Français.es sur 5** considère comme sexiste le fait qu'une femme cuisine tous les jours et pour toute la famille ; et pour encore 27% des Français.es, il est normal que les femmes s'arrêtent de travailler pour s'occuper de leurs enfants. Encore plus d'un tiers des femmes (34%) vivent un déséquilibre dans la réalisation des tâches ménagères / domestiques au sein du foyer. **Avec l'ancrage définitif d'une forme hybride de travail** - mi-présentiel, mi-distanciel -, l'année 2021 confirme les écarts entre les femmes et les hommes qui pointaient pendant la première année de la pandémie.



seulement
20%
des Français.es
estiment sexiste
qu'une femme
cuisine tous les
jours pour toute la
famille.

1- En télétravail, les carrières des femmes sont plus durement et structurellement impactées que celles des hommes

Le télétravail a tendance à conduire à une **plus grande invisibilisation des femmes dans le milieu professionnel** et ses codes informels : ainsi elles sont 13% moins nombreuses à avoir entretenu leur réseau depuis le début de la crise, pourtant indispensable à l'évolution de carrière. Les femmes sont plus souvent, dans un contexte de travail hybride, exclues des processus décisionnels et écartées des possibilités d'avancement⁶³. Une tendance renforcée avec la préférence générale des hommes pour le présentiel, moins contraints par les tâches domestiques, qui fait craindre la réapparition des « boys clubs » au bureau⁶⁴ et l'assignation ancienne des femmes à l'intérieur. L'histoire de l'émancipation des femmes est marquée par **l'investissement physique des lieux de travail et de pouvoir**, or la « fausse liberté » du travail hybride pourrait conduire à un retour en arrière dans la culture managériale autour du **présentéisme comme principalement masculin**.

Selon une étude publiée en janvier 2022 par le consortium Future Forum Pulse, plus de la moitié des femmes souhaitent travailler principalement à distance (52 %), contre 46% des hommes⁶⁵. Pour autant, cette progressive invisibilisation vaut également en distanciel strict : les femmes sont 29% moins nombreuses que les hommes à prendre la parole en réunion en visioconférence. De façon plus générale, l'isolement des femmes en télétravail semble exacerber le sentiment d'illégitimité auxquelles elles sont davantage sujettes⁶⁶. Ainsi, seules 60% des femmes ont confiance en leur avenir professionnel, soit 15% de moins que les hommes⁶⁷.

2- Du fait du télétravail, les femmes sont plus sujettes à l'éloignement de l'emploi après la crise

En effet, les femmes ayant réduit leurs horaires **acceptent moins que les hommes un retour aux horaires d'avant crise. Une femme sur trois** songe à passer à temps partiel voire à quitter le monde

⁶³ [Hybrid work risks becoming the next 'career killer' for women - The Globe and Mail](#)

⁶⁴ [Mode de travail hybride: attention à la création d'un boys club | 24 heures](#)

⁶⁵ Cette étude a été menée auprès de 10.737 travailleurs des catégories socioprofessionnelles supérieures (CSP+) dans plusieurs pays (Etats-Unis, Japon, Allemagne...): [Leveling the playing field in the hybrid workplace](#)

⁶⁶ Etude BCG IPSOS (2021) Crise de la COVID-19 : Un retour en arrière pour la parité hommes-femmes au travail ?

⁶⁷ Ibid.

du travail, renforçant les disparités déjà existantes et structurelles sur le marché du travail. C'est particulièrement le cas pour les mères⁶⁸, qui ont plus que les pères réduit leurs heures de travail pour répondre à la charge parentale renforcée⁶⁹. **Un quart des femmes signalent que le cumul télétravail et garde d'enfant était fréquent** (contre 20 % des hommes) et 61 % à dire avoir dû assumer cette charge seules contre 31 % des hommes⁷⁰. **Cela favorise logiquement l'éloignement durable de l'emploi** : au Canada, près de 30 000 Québécoises ont quitté la population active depuis le début de la pandémie. À l'opposé, le nombre de travailleurs masculins a augmenté de 19 800 pendant la même période⁷¹. Selon les estimations de l'Organisation internationale du travail (OIT) plus de **13 millions de femmes** ont perdu leur emploi en Amérique latine à cause de la pandémie en 2020.

3- Les femmes plus exposées aux conséquences sanitaires du télétravail

En ce qui concerne les **conséquences du télétravail sur la santé des femmes**, elles sont là encore particulièrement défavorisées : les femmes sont 30 % de moins que les hommes à disposer d'un espace de travail isolé⁷², elles sont seulement 13% à avoir assuré bénéficier de prise en charge financière des frais de connexion, de téléphone et des logiciels par leur employeur (contre 17% des hommes), et bénéficient moins souvent du droit à la déconnexion (20% des femmes contre 23% des hommes)⁷³. Résultat : 50% des femmes contre 35% des hommes déclarent l'apparition de problèmes posturaux, troubles ostéoarticulaires et cervicalgies ainsi que des troubles de sommeil et d'humeur, **34 % des femmes (contre 30 % des hommes) affirment être plus fatiguées en télétravail qu'en présentiel**, tandis que 38% des femmes contre 47% des hommes disent ressentir un sentiment d'autonomie et de liberté. « *Pour beaucoup de femmes, le télétravail est devenu une manière de "réarranger" le quotidien, en allant par exemple chercher les enfants à l'école* », explique la sociologue Julie Landour, autrice de *Familles confinées, Le cours anormal des choses* ; une enquête menée auprès de dix-huit familles confinées. Ainsi, un an après le début de la crise, les femmes étaient **66 % à déclarer être en situation d'anxiété** (contre 50 % des hommes) et 16% à être atteintes d'anxiété sévère (contre 12 % des hommes)⁷⁴. Selon la dernière enquête nationale sur le télétravail de la CGT⁷⁵, 33% d'entre elles ne peuvent pas adapter leurs horaires, contre 21% des hommes. Elles sont donc **plus souvent dépressives (à 20%)** que les hommes (à 18%).

C. Une ségrégation professionnelle plus marquée encore demain

1- L'exclusion prévisible des femmes des métiers d'avenir

À cette tendance vient s'ajouter celle de la **spécialisation sexuée des « métiers d'avenir »**, qui perpétue les écarts de salaire horaire et la polarisation du marché du travail sur le long terme : dans l'emploi, les femmes ne représentent qu'un tiers des salariés des secteurs de l'ingénierie, de l'informatique et du numérique, et ce principalement dans les fonctions support (ressources

⁶⁸ [Le télétravail, nouveau vecteur d'inégalités entre les hommes et les femmes | Slate.fr](#)

⁶⁹ Ainsi, parmi les couples biactifs en emploi, 53% des mères indiquent avoir passé 4 heures et plus par jour à s'occuper des enfants contre 29% des pères ; Enquête Coconel (2020) *Coronavirus et Confinement*, Enquête longitudinale

⁷⁰ CGT, [enquête nationale sur le télétravail dossier de presse](#)

⁷¹ Statistique Canada ; [Le télétravail désavantage-t-il les mères ? | L'actualité](#)

⁷² D'ailleurs, 39% des hommes travaillent dans une pièce spécifique qui leur est réservée, contre un quart des femmes en télétravail. De plus, elles sont 50% plus nombreuses que les hommes à être fréquemment interrompues dans leur travail ; Etude BCG-IPSOS (2021) Crise de la COVID-19 : Un retour en arrière pour la parité hommes-femmes au travail ?

⁷³ CGT (2020) Le monde du travail en confinement : une enquête inédite, Rapport d'enquête

⁷⁴ IPSOS and Boston Consulting Group : Enquête menée du 29 janvier au 8 avril 2021 ;

<https://www.ipsos.com/fr-fr/crise-de-la-covid-19-un-retour-en-arriere-pour-la-parite-femmes-hommes-au-travail>

⁷⁵ [enquête nationale sur le télétravail dossier de presse](#)

humaines, administration, marketing, communication, etc, et non pas dans les branches dites « qualifiées »). L'éloignement des jeunes femmes est encore plus marqué concernant la formation aux métiers du numérique⁷⁶, alors qu'on estime à plus de **50% la part de ces métiers en 2030**. Le marché du numérique est particulièrement créateur d'emplois une croissance estimée à 6,3%⁷⁷. La présence réelle des femmes dans le cœur du métier, qui requiert des compétences numériques, est estimée à moins de 15%⁷⁸, seulement 7% des ingénieur.es dans le numérique sont des femmes, alors qu'elles ne représentent déjà que 28% des ingénieur.es tous secteurs confondus.

De même, **les métiers « verts » et « verdissants »**⁷⁹, essentiels à la transition écologique et, à ce titre, en potentielle expansion⁸⁰, représentent en tout environ 14% de l'emploi total en France. Néanmoins, 82% d'hommes occupent des métiers verts, et 81% des métiers verdissants. Il faut noter cependant que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses parmi les métiers qualifiés de cette économie d'avenir ; elles représentent 41% des ingénieur.es et cadres techniques de l'environnement des professions vertes, mais restent en deçà de la stricte parité.⁸¹

2- Les femmes sont également évincées du système prometteur des start-ups

Si la France figure parmi les pays leaders de la « tech » en Europe⁸², la surreprésentation masculine est accablante. Sur les 26 licornes françaises, qui constituent un pan économique structurant pour l'avenir, une seule a été fondée par un groupe mixte (avec femmes et hommes)⁸³. Toutes les autres sont dirigées uniquement par des hommes. Sur l'ensemble des start-ups françaises, seulement **7 % sont dirigées par des femmes**⁸⁴. De même, si le baromètre EY annuel du capital risque, qualifie 2021 comme une « *année historique* », et comptabilise un total de 11,6 milliards de fonds levés, un record national,⁸⁵ l'accès aux financements est particulièrement restreint pour les femmes entrepreneuses. Un baromètre publié en mai 2021 par le collectif d'entrepreneuses SISTA, le Conseil national du numérique et le Boston Consulting Group (BCG) montre que tous types de montants confondus, **seuls 3 % des fonds levés en 2020 l'ont été par des équipes totalement féminines**. Aussi, plus le montant est élevé, moins les équipes sont féminines : les entrepreneuses ne représentent que **2 % des projets entre 15 et 50 millions d'euros** ; au-delà de 50 millions, les équipes féminines sont absentes, et au-delà de 100, aucune femme ne fait partie des équipes demandeuses. À ce titre, le HCE espère que les mesures adoptées dans le cadre de la « loi Rixain » visant à favoriser

⁷⁶ La proportion de femmes diplômées dans ce secteur a baissé de 2 % en France entre 2013 et 2017, marquant un peu plus cet éloignement selon l'étude Gender Scan 2019. L'enquête Gender Scan est une étude internationale - en partenariat avec l'UNESCO et des associations internationales - sur les femmes dans les métiers scientifiques et techniques. C'est aujourd'hui la seule étude qui rend visible la place et l'avenir des femmes dans les sciences et technologies de la formation jusqu'à l'emploi. (cf. site Internet du Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances : [Enquête Gender Scan sur les femmes dans les métiers scientifiques](#)).

⁷⁷ Bilan 2021 et perspectives 2022 du secteur numérique, Numeum, 07/12/2021, [Bilan 2021 et perspectives 2022 du secteur numérique | Numeum](#)

⁷⁸ <https://femmes-numerique.fr/>

⁷⁹ « Les métiers verdissants sont des métiers dont la finalité n'est pas directement environnementale mais dont les compétences évoluent pour intégrer les enjeux environnementaux. » Ministère de la transition écologique. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/metiers-verts-et-verdissants-pres-de-4-millions-de-professionnels-en-2018>

⁸⁰ A l'échelle mondiale, le Forum Economique Mondial considère que 395 millions d'emplois pourraient être créés d'ici 2030 si les entreprises donnent la priorité à l'écologie : [The Future Of Nature And Business](#)

⁸¹ [Métiers verts et verdissants : près de 4 millions de professionnels en 2018 | Données et études statistiques](#)

⁸² L'emploi dans les start-up françaises, France Stratégie, 28/10/2021 <https://www.strategie.gouv.fr/publications/lemploi-start-francaises>

⁸³ [Licornes françaises : où sont les femmes dans l'entrepreneuriat ?](#)

⁸⁴ [Trop peu de femmes dirigent et créent des entreprises dans le numérique. Numérique-Cybersécurité](#)

⁸⁵ Baromètre EY du capital-risque 2021 : une année historique ! 16/01/2022, https://www.ey.com/fr_fr/news/2022/01/barometre-ey-du-capital-risque-2021---annee-historique

l'entreprenariat féminin via les financements de BPI France porteront leurs fruits et permettront aux projets portés par des femmes d'émerger plus facilement dans ces secteurs d'avenir.

Enfin, les violences et stéréotypes sexistes persistent dans ce milieu : 40% des fondatrices de start-up déclarent avoir été victimes de harcèlement – parmi elles, 59% ont reçu des propositions de relations sexuelles contre un financement ou une mise en relation⁸⁶, à tel point qu'un compte Instagram **Balance Ta Start-Up** a été créé le 25 décembre 2020. « *Un fonds d'investissement m'a demandé des détails sur mes enfants, qui s'en occupait, des choses qu'on n'aurait jamais demandées à un homme* », révèle ainsi Julie BOUCON, cofondatrice de l'application Holy Owly, dans *Les Echos*⁸⁷ : « *Ils ont fini par refuser d'investir chez nous car nos maris n'avaient pas encore injecté de fonds* ».

3- Les choix d'orientation des jeunes générations en 2021 confirment, voire renforcent ces tendances

À la rentrée 2021 en filière générale, les filles étaient sous-représentées dans toutes les matières scientifiques – hormis la SVT qui compte 63% de filles. Une tendance qui semble se renforcer avec la dernière réforme du lycée de 2019⁸⁸ : ainsi, avant celle-ci, les terminales S comptaient presque **une moitié de filles** (48,4 %) faisant des mathématiques à un niveau intensif, contre **38,6%** aujourd'hui. La proportion de filles en mathématiques en 2021 est même **inférieure à ce qu'elle était en 1995**. Un problème pointé par le mathématicien et homme politique Cédric VILLANI, qui appelle au réexamen de la dernière réforme du lycée dont il avait lui-même été un des protagonistes. Il explique notamment, dans une interview accordée au journal *Le Monde*, « *s'il y avait la possibilité de conserver trois approfondissements, il n'y aurait peut-être pas ce décrochage des mathématiques, en particulier pour les jeunes filles* »⁸⁹.

Cette polarisation se renforce encore pour les enseignements de spécialité « numérique et sciences informatiques » (14% de filles) ou « sciences de l'ingénieur » (13% de filles). Ces tendances se retrouvent dans les projections de carrière des jeunes filles une fois entrées dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR). Elles composent 55% de l'ESR, mais ne sont que 28% à étudier dans une école d'ingénieur, et constituent 16% des effectifs des classes en spécialité informatique.⁹⁰ Couplée à l'automatisation attendue des métiers principalement occupés par des femmes (caissières, secrétaires), **cette tendance du marché du travail de demain est particulièrement inquiétante**.

⁸⁶ Women who tech, <https://womenwhotech.org/data-and-resources/state-women-tech-and-startups>

⁸⁷ *Licornes françaises : pourquoi si peu de femmes ?* | Les Echos Start

⁸⁸ [Depuis la réforme du lycée de Blanquer, la part de filles qui font des maths en terminale a chuté de 10 points – Libération](#)
[Apprentissage des maths, où sont passées les filles ?](#)

⁸⁹ Cédric Villani, *Le Monde*, 4 février 2022, "La réforme du lycée mérite d'être réexaminée"

⁹⁰ Les étudiantes restent sous-représentées dans les formations supérieures ingénieurs et informatiques, Femmes numériques, [Les chiffres-clés : étudiantes](#) » Femmes@numérique



4- L'absence de critères d'égaconditionnalité dans le soutien public à l'économie

Face à ces projections, **les plans d'investissement d'avenir ont manqué le rendez-vous de réorientation de l'économie**, voire ont contribué à renforcer cette ségrégation du marché du travail⁹¹. Ainsi, l'Etat a consacré près de 460 milliards d'euros pour soutenir l'activité économique de notre pays suite à la crise sanitaire, soit près de 20% du PIB⁹². Alors qu'il ne fait aucun doute comme on l'a vu que les métiers du « care », à majorité féminins, sont en première ligne, et que notre société vieillissante⁹³ en aura toujours plus besoin à l'avenir, ces budgets ont été majoritairement fléchés vers des secteurs industriels, techniques, en très grande majorité occupés par des hommes et partiellement rendus obsolètes par cette même crise⁹⁴.

Le plus récent Plan « France 2030 » présenté en octobre 2021, poursuit cette logique. Doté de 34 milliards d'euros sur 5 ans (2022-2027), il vise à renforcer les secteurs technologiques de pointe pour redynamiser le tissu économique et industriel. Articulé autour de « 10 objectifs pour répondre aux grands défis de notre temps », ce plan a pour ambition de « mieux produire, mieux vivre, mieux comprendre le monde », **sans pour autant inclure une dimension genrée**.⁹⁵ L'absence du principe d'égaconditionnalité, de dispositifs de mixité ou de parité, de budgétisation genrée, de promotion de l'entrepreneuriat féminin et de lutte contre le sexisme, constituent autant d'occasions manquées de réorienter l'économie vers une plus grande égalité, regrettables.

⁹¹ [Rapport annuel 2020-2021 sur l'état du sexisme en France](#) ; [L'IMPACT DU COVID-19 SUR L'EMPLOI DES FEMMES](#)

⁹² Calcul réalisé à partir de la valeur du PIB de 2019, soit 2,716 milliards d'euros (source Banque Mondiale)

⁹³ Plus de 10% de la pop a plus de 75 ans, qui établit à 4 millions le nombre de seniors en perte d'autonomie d'ici à 2050. L'augmentation est d'ailleurs actuelle : parmi les métiers qui bénéficieraient des plus importants volumes de créations nettes d'emplois en 2022 se trouvent plusieurs métiers de niveau profession intermédiaire tels que les infirmiers, les sages-femmes et les professions paramédicales (dont la croissance s'inscrirait dans la dynamique générale des métiers de la santé), ainsi que les techniciens des services administratifs comptables et financiers, dans France Stratégie [Les métiers en 2022](#)

⁹⁴ [Covid : le plan de relance « oubliée » largement les femmes, dénonce une étude | Les Echos](#)

⁹⁵ France 2030 : un plan d'investissement pour la France de demain, Gouvernement, 12/10/2021, [France 2030 : un plan d'investissement pour la France de demain | Gouvernement.fr](#)

PISTE D'AMELIORATION
PROMOUVOIR UN MODÈLE ÉCONOMIQUE PLUS ÉGALITAIRE

- **Systématiser l'égaconditionnalité⁹⁶** : conditionner les financements publics à des critères relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes, à tous les échelons de la puissance publique (des collectivités territoriales à l'Etat) et dans tous les partenariats publics / privés, les soutiens publics aux entreprises, les contrats d'objectifs et de moyens ou de performance, les marchés publics et les plans de relance.
- **Adopter une budgétisation intégrant l'égalité** : comme le recommande le HCE de 2016, inscrire le principe de la budgétisation intégrant l'égalité dans la Constitution, comme c'est le cas en Autriche⁹⁷, garantir l'effectivité de budgets intégrant l'égalité au sein de chaque institution⁹⁸, rationaliser le document de politique transversale (DPT) qui accompagne chaque année le projet de loi de finances (PLF) pour qu'il gagne en transparence, en exhaustivité et en lisibilité.

3— ESPACES PUBLICS ET SYMBOLIQUES : LES FEMMES RESTENT DES INTRUSES DANS LES SPHÈRES DE POUVOIR, DE SAVOIR ET DE PAROLE

⁹⁶ [Activer l'éga-conditionnalité ou le conditionnement des financements publics à l'égalité femmes-hommes - Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes](#)

⁹⁷ [Avis du HCE 2018 pour une Constitution garante de l'égalité](#)

⁹⁸ [Avis du HCE 2019 sur le déploiement d'une budgétisation intégrant l'égalité femmes-hommes](#)

EN BREF

Les femmes restent, en 2021, **des intruses dans les sphères de pouvoir, de savoir, de parole.**

En politique, si le contexte des élections présidentielles fait apparaître une présence inédite de femmes politiques au premier plan, la parité et l'égalité sont encore loin d'être atteintes, notamment en raison du sexisme endémique qui y prospère.

Dans les médias et le numérique, la bataille n'est pas non plus gagnée, puisque non seulement les femmes y sont minoritaires, mais encore les sujets les concernant y sont mal traités : le Baromètre Sexisme nous apprend **seulement 6% des Français.es considère que le sexisme est présenté correctement dans le débat public.**

Enfin, les représentations dans le cadre éducatif montrent un clair manque d'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge. Si les jeunes générations sont plus au fait des stéréotypes et discriminations, la persistance d'une culture du viol et le décalage avec certaines notions fondamentales du sexisme est à déplorer et à expliquer par un contexte socio-culturel, notamment scolaire, favorable. Ainsi selon le **Baromètre Sexisme 2022**, un homme qui gifle sa conjointe n'est considéré comme un acte sexiste **que pour 56% d'entre les 18-24 ans**, soit 10 points de moins que la moyenne générale des Français.es et 22 de moins que pour les 65 ans et plus. Cela alerte également sur la nécessité de promouvoir une plus grande mixité dans l'enseignement supérieur et la recherche, levier essentiel pour développer la connaissance et la culture de l'égalité, notamment dans le cadre éducatif.

Ainsi, l'éducation à l'égalité doit être une priorité pour non seulement lutter contre le sexisme dès le plus jeune âge mais encore le prévenir tout au long de la vie.

A. Sexisme systémique et exclusion des femmes gouvernent encore le monde politique en 2021

1- Le monde politique n'a pas encore connu de véritable #MeToo

La fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022 sont plutôt marquées par une percée féminine en politique, rendue particulièrement visible dans le cadre des élections présidentielles, où 3 femmes ont été désignées candidates par leur parti, **ce qui est inédit et salutaire**. Ce devant de la scène ne doit pas pour autant masquer l'immense majorité des sphères de pouvoir où les femmes sont absentes, maltraitées, ou subalternes.

L'incarnation politique s'est historiquement construite sur un **modèle masculin et viril** correspondant aux caractéristiques compétitives du milieu politique, et indexé dans l'imaginaire collectif à la hauteur des responsabilités que cela implique⁹⁹. Cette vision est renforcée par la fascination française pour « *l'homme providentiel* », étroitement liée à notre infrastructure institutionnelle centrée autour du Président, figure suprême du pouvoir et de la puissance sous la Ve

⁹⁹ Coulomb-Gully, M. (2016). Le genre des présidentielles. Femmes et hommes en campagne. Mots. Les langages du politique, 112, 29-36. [Le genre des présidentielles. Femmes et hommes en campagne](#)

République¹⁰⁰. **Cette construction du rôle politique, et l'exclusion historique des femmes des fonctions politiques** – rappelons que c'est seulement le 21 octobre 1945 que des femmes ont accédé aux rangs de l'Assemblée nationale -, contribuent encore à les **disqualifier pour la pratique du pouvoir**.

Ainsi, alors que la **crédibilité des femmes politique s'accroît au sein de l'opinion** - selon un sondage de l'Ifop mené en ligne du 7 au 8 décembre 2021, plus de 8 Français.es sur 10 se disent **prêts à voter pour l'une d'entre elles à la prochaine élection présidentielle**, dont 44% « certainement »¹⁰¹ - la parité politique est encore loin d'être atteinte, et ce à tous les échelons : au sein du bloc communal, **on compte seulement 1/5 maire femme et 1/10 président.e d'EPCI femme**. Surtout, encore **seulement 29% des communes sont concernées par la parité**¹⁰². À l'Assemblée, on compte 237 femmes et 338 hommes soit un peu moins de 38 % de femmes. Cette répartition favorise le maintien d'un monopole masculin du pouvoir, et encourage la permanence du sexisme systémique dans le milieu politique. A ce titre, l'organisme transpartisan Élués Locales a mené une enquête auprès d'élues locales du 15 octobre au 21 novembre 2021¹⁰³ : sur les 966 représentantes politiques, 74 % affirment avoir déjà subi « injures, harcèlement, violences verbales et parfois physiques » au cours de leur mandat, des « *blagues dévalorisantes* » aux « *humiliations* »¹⁰⁴. **1 femme sur 3 a déjà pensé à abandonner la politique à la suite de comportements sexistes**, et 48 % ne se sentent pas légitimes à leur poste. L'enquête rapporte également des éléments sur l'impunité en milieu politique : dans un cas sur deux seulement, les faits sont remontés à des responsables politiques, et des mesures ont été prises pour 10 % des agissements uniquement. À travers cette étude, 82 % des femmes élues estiment ne pas se sentir accompagnées dans la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Cependant, la lutte contre le harcèlement sexuel en politique peine à se mettre réellement en place : dans leur récente enquête¹⁰⁵, Laetitia CHEREL et Léa GUEDJ passent en revue tous les partis politiques : chez La République en Marche (REM), la cellule de signalement mise en place présente un **bilan mitigé près d'un an après** : seuls trois cas de harcèlement sexuels ont été signalés. Chez les Républicains (LR), « *il n'y a ni cellule d'écoute, ni formation spécifique* », selon Aurélien PRADIÉ, secrétaire général du parti. Au Parti socialiste (PS), après les nombreuses révélations de *Libération*¹⁰⁶ au sein du MJS, la cellule contre les violences sexistes et sexuelles n'est créée qu'en 2020, sans bilan à jour. Côté France insoumise (LFI), un pôle d'écoute et de vigilance du parti a été lancé en décembre 2018, mais ne peut être saisi que par des femmes, et ses membres sont en intégralité des femmes. Le Parti communiste français (PCF) a procédé à une quinzaine de suspensions de droits d'adhérents et d'exclusions définitives à travers sa cellule Stop Violences, notamment après les révélations du Monde¹⁰⁷. Chez Europe Écologie-Les Verts (EELV), en dépit de l'affaire dite « Denis Baupin » et sa médiatisation par la candidate à la primaire des Verts Sandrine Rousseau, le parti ne semble pas s'être doté d'outils spécifiques contre les violences sexistes, même s'il présente des gages en matière de parité effective. Un manque d'investissement confirmés par les

¹⁰⁰ Achin, C. & Dorlin, E. (2008). Nicolas Sarkozy ou la masculinité mascarade du Président. Raisons politiques, 31, p. 22. [Nicolas Sarkozy ou la masculinité mascarade du Président | Cairn.info](#)

¹⁰¹ [La propension de Français prêts à voter pour une femme à la prochaine élection présidentielle - IFOP](#)

¹⁰² Rapport du HCE, 2022, [Comment obtenir la parité au sein des communes et des intercommunalités : freins et leviers](#)

¹⁰³ [Élués locales. Enquête sur les violences sexistes à l'encontre des femmes en politique Enquête menée du 15 octobre au 25 Novembre 2021](#)

¹⁰⁴ [74 % des femmes élues ont déjà été confrontées à des remarques ou des comportements sexistes - Women Today](#)

¹⁰⁵ [Lutte contre le harcèlement sexuel : les partis politiques à la peine](#)

¹⁰⁶ [Harcèlement sexuel au MJS: «J'ai dû le masturber pour m'en débarrasser» - Libération](#)

¹⁰⁷ [Enquête sur des accusations d'agressions sexuelles au sein des Jeunesses communistes](#)

dernières auditions des partis politiques réalisées par le HCE dans le cadre de son rapport sur la parité à l'échelle locale, publié en 2022. Ainsi, près de 300 femmes engagées en politique ont appelé le 16 novembre 2021 à écarter systématiquement les auteurs de violences sexistes et sexuelles de la vie politique dans une tribune du Monde¹⁰⁸. Trois potentiels candidats aux élections présidentielles - Eric Zemmour, Jean Lassalle et François Asselineau - sont visés en particulier, car ayant fait l'objet d'accusations de viol ou d'agression sexuelle. Selon les signataires de la tribune, « *le maintien de leurs candidatures malgré ces accusations illustre à quel point la condition des femmes et des victimes leur est indifférente* ». **À peine créé, le site metoopolitique.fr dédié a été piraté.** Plusieurs témoignages ont néanmoins essaimé sur les réseaux sociaux à cinq mois des élections présidentielles, **sans donner lieu encore à une réelle prise de conscience dans un milieu encore très majoritairement masculin.**



2- Plus insidieusement, les propos sexistes et l'intimidation restent monnaie courante en politique

L'exercice du pouvoir, même en séance publique, n'échappe pas aux propos et remarques sexistes, banalisés : injures, provocations, menaces, intimidation, fausses informations à l'égard des femmes de pouvoir sont en recrudescence¹⁰⁹... Fanny Chappé (PS), maire de Paimpol fraîchement élue est interpellée par son prédécesseur et élu d'opposition, Jean-Yves de Chaisemartin (UDI) lors d'un conseil municipal en avril 2021. Celui-ci la tutoie, l'appelle par son prénom, lui demande « *J'ai le droit de répondre, maîtresse ?* ». Une fois rappelé à l'ordre par la Maire, lui répond « *Je te parle comme je veux ma cocotte* »¹¹⁰. Ainsi la parole des femmes politiques est encore parfois littéralement tue : le 23 septembre 2021, le Président des Hauts-de-France Xavier Bertrand a coupé le micro de l'élue écologiste Marine Tondelier au Conseil régional de Lille pendant son intervention. De même, Pauline Rapilly Ferniot, Conseillère municipale à Boulogne-Billancourt se voit couper le micro en plein conseil municipal alors qu'elle était en train de dénoncer les attaques sexistes dont elle était victime.

¹⁰⁸ [Il faut « écarter les auteurs de violences sexuelles et sexistes » de la vie politique](#)

¹⁰⁹ [La recrudescence d'attaques sexistes à l'encontre des femmes de pouvoir inquiète au niveau international - Geo.fr](#)

¹¹⁰ ["Je te parle comme je veux ma cocotte": la maire de Paimpol dénonce les propos sexistes de son prédécesseur](#)

Aussi, les mandats des femmes politiques sont encore trop liés aux stéréotypes de sexe, ce de l'échelle locale à nationale. Au sein des conseils municipaux, on observe une répartition fortement genrée des différentes commissions entre les adjoint.es. Selon les données recueillies auprès d'élu.es locaux.ales par le HCE dans son rapport sur la parité dans le bloc communal¹¹¹, les commissions concernant la circulation, les travaux et la sécurité ne sont dirigées par des femmes que dans 9,7 % des cas, les commissions urbanisme, dans 24,5 % des cas. À l'inverse, les femmes représentent 78,1 % des adjoint.es en charge des affaires scolaires, 76,1 % des adjoint.es en charge de la petite enfance et de la famille. Même constat au **niveau national** dans la répartition des portefeuilles ministériels par exemple : si la parité est plus ou moins respectée dans l'équipe ministérielle depuis les engagements pris en ce sens sous le président François Hollande, les femmes ministres sont souvent nommées à des ministères de moindre importance et moins bien dotés sur le plan financier. Ainsi, après avoir passé en revue l'ensemble des 843 ministres, ministres délégués et secrétaires d'Etat de la V^e République, une enquête de *Libération*¹¹² établit que 712 d'entre eux sont des hommes, soit **84,5%**, mais surtout qu'ils occupent une écrasante majorité des **ministères régaliens** (Intérieur, Armées, Economie, Justice, y compris ces dernières années. Ainsi, **une seule femme** a été ministre de l'Economie, ministre des Affaires étrangères et de l'Intérieur. Sur les 46 postes de ministres de la Défense et des Armées, on compte seulement 3 femmes, et seulement 6 « gardiennes des Sceaux ». Les femmes sont également plus nombreuses à des postes de ministres déléguées ou de secrétaires d'Etat **au service de ministres masculins**.

Au sein des cabinets ministériels, lieux importants de concentration du pouvoir, la parité n'est pas non plus atteinte. Si on observe une féminisation supérieure ces derniers temps (sous le mandat d'Emmanuel Macron, on observe en moyenne 40,1% de femmes conseillères ministérielles, contre 37,4% sous le quinquennat précédent), elle est plus importante au sein d'un cabinet ministériel si la ministre est une femme, sans pour autant atteindre la parité. Ainsi, on compte en moyenne 41,3% de femmes dans les cabinets de ministres femmes, contre 35,6% dans les cabinets de ministres hommes. **La spécialisation des femmes conseillères ministérielles obéit aussi à des stéréotypes de genre**, aussi bien en termes de répartition par Ministère qu'en termes de portefeuille au sein de chaque cabinet ministériel. Ainsi, sur les dix dernières années, on observe que les femmes représentent **43% des membres des cabinets dans les ministères « sociaux »** (culture, éducation, affaires sociales, santé, travail), mais seulement 33% des membres des cabinets dans les ministères régaliens. Sur la même période, elles sont majoritaires dans les cabinets des ministères des droits des femmes et égalité des genres (54%) et dans les cabinets des ministères de la communication (57%). Elles sont largement minoritaires à la défense (27%) et à l'intérieur (29%). En termes de hiérarchie interne aux cabinets, les femmes sont aussi bien moins souvent amenées à occuper le poste de **directrice de cabinet, poste le plus prestigieux**. On compte aujourd'hui 23,2% de femmes à ces fonctions, en augmentation très faible depuis 2012 (22%). Elles sont en revanche plus nombreuses à occuper les fonctions de cheffe de cabinet (36% depuis 2012), postes particulièrement stratégiques aussi mais qui font plus souvent appel à des compétences organisationnelles et de support.

3- Ces différents processus d'exclusion des femmes politiques sont relayés et perpétués dans les médias

¹¹¹ [Comment obtenir la parité au sein des communes et des intercommunalités : freins et leviers - Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes](#)

¹¹² [Des gouvernements Debré à Castex, si peu de femmes ministres – Libération](#)

D'après le dernier rapport du CSA consacré au sujet¹¹³, le taux général d'invitées politiques, télévision et radio confondues, compose toujours **moins d'un tiers, un taux qui plus est en baisse** en 2020 (31 % soit -2 points par rapport à 2019). Ce recul est notamment dû aux nombreuses interventions de représentants masculins du gouvernement dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. Les campagnes régionale (2021) et présidentielle (2022) ont aussi été l'occasion d'observer les **inégalités dans l'occupation de la parole** des débats politiques. Si, pour les présidentielles, les débats télévisés des primaires des Républicains (LR) et d'Europe Ecologie les Verts (EELV) étaient dotés d'un système de distribution du temps de parole équitable, cette règle n'a pas été observée pour les élections régionales – aussi, lors du premier débat pour l'élection régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes, à une question portant sur l'adhésion à un projet autoroutier requérant comme réponse stricte « oui » ou « non » à la demande expresse des journalistes modérateurs, les trois candidats masculins ont allongé leur réponse (entre dix et 30 secondes), quand la règle de réponse était plus strictement observée par les femmes candidates.

D'autre part, les hommes politiques n'hésitent pas à discréditer leurs interlocutrices dans les médias en les renvoyant à leur incapacité à **stabiliser leurs émotions et contrôler leurs humeurs, les rendant inaptes à la fonction** : c'est ce qui se joue par exemple lorsque, lors du débat des dernières élections régionales¹¹⁴, le **président de Région Laurent Wauquiez** s'adresse plusieurs fois à son **opposante Najat Vallaud-Belkacem** sur ce terrain (il affirme « *ne pas savoir d'où sort autant d'agressivité* », interpelle « *Najat Vallaud-Belkacem, encore une fois, essayez juste d'être un tout petit peu dans l'écoute et le respect* », et lui enjoint de « *prendre un petit peu d'altitude et de ne pas être dans des positions juste sectaires et agressives* »). Un registre qui rappelle l'invective du candidat **Nicolas Sarkozy à son opposante Ségolène Royal** en 2007, lors du débat du second tour de la présidentielle : « *Calmez-vous. [...] Pour être président de la République, il faut être calme* »¹¹⁵, procédé proche employé par l'**animateur Pascal Praud** à l'égard de l'**activiste Claire Nouvian** sur un plateau télévisé sur la chaîne CNews (« *Je vous trouve très ridicule... vous avez le droit d'écouter les autres plutôt que de donner une image hystérique de votre pensée* »¹¹⁶), ou, dans la configuration inverse, par le ministre **Gérald Darmanin face à la journaliste Apolline de Malherbe** (« *Non, mais ne vous vexez pas, calmez-vous [...] calmez-vous Madame, ça va bien se passer ... ça va bien se passer, vous allez voir* »¹¹⁷).

Les médias jouent donc un rôle non négligeable dans la disqualification des femmes en politique. C'est tout particulièrement vrai lors des campagnes électorales, moments culminants de visibilisation des personnalités politiques. Les stéréotypes de genre y sont véhiculés à travers **trois grands aspects** classifiés notamment par Catherine ACHIN et Sandrine LEVEQUE dans leur ouvrage Femmes en politique (2006), propres au milieu politique. D'abord, **les femmes politiques, particulièrement en campagne, sont plus souvent que les hommes appelées uniquement par leur prénom**¹¹⁸ : cette familiarité a fait l'objet de plusieurs décryptages autour de figures politiques de premier plan comme Najat Vallaud-Belkacem, Ségolène Royal ou Rachida Dati, que certains médias ou journalistes désignent habituellement par leurs prénoms¹¹⁹.

¹¹³ [La représentation des femmes à la télévision et à la radio - Rapport sur l'exercice 2020 - Le CSA et l'Hadopi deviennent l'Arcom](#)

¹¹⁴ [VIDÉO - Régionales 2021 : revivez le débat des candidats en Auvergne-Rhône-Alpes](#)

¹¹⁵ [Nicolas Sarkozy : « Pour être président, il faut être calme » - Vidéo Dailymotion](#)

¹¹⁶ [Claire Nouvian moquée chez Pascal Praud](#)

¹¹⁷ [« Calmez-vous madame, ça va bien se passer » : Gérald Darmanin accusé d'"agressivité" et de "sexisme" après un échange musclé avec une journaliste de BFMTV, France Info](#)

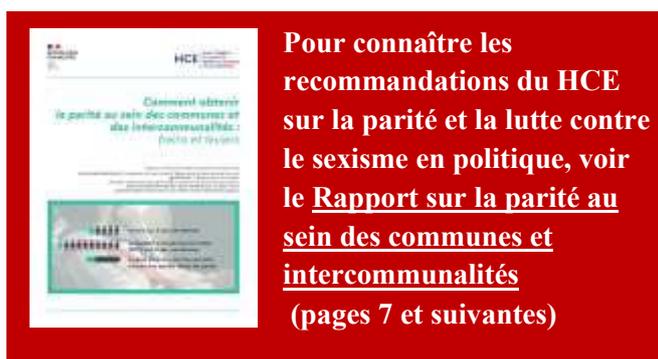
¹¹⁸ [Pour une femme politique, être appelée par son prénom, « ça donne envie de cogner » - L'Express](#)

¹¹⁹ [« Najat », « Ségolène », « Rachida » : pourquoi on appelle les femmes politiques par leur prénom](#)

Ensuite, **elles sont plus souvent qualifiées par leur statut d'épouse, de mère et de fille de..., et leur mise en scène publique met le plus souvent l'accent sur des activités féminines** : ainsi un article du Point interroge l'époux de la candidate Les Républicains à la présidence de la République Valérie Pécresse, qui affirme qu'il s'engage à faire la cuisine et s'occuper des enfants si sa femme est élue, traitement qu'on ne réserverait pas à un homme candidat¹²⁰.

Enfin, leur apparence ou attributs physiques sont davantage évoqués, et parfois de façon particulièrement péjorative, comme cela a été le cas pour Sandrine Rousseau, candidate à la primaire des écologistes à l'automne 2021, qui avait été qualifiée de "Greta Thunberg ménopausée" et décrite avec des yeux de « chouette » par le chroniqueur Guillaume Bigot sur CNews¹²¹.

Ces mécanismes, en rapportant plus ou moins implicitement la figure féminine à des stéréotypes essentialisants, sexualisants (mise en avant du corps), et déprofessionnalisant, participent tous d'une **présomption d'incompétence** qui pénalise les femmes dans la conquête du pouvoir, et dans son exercice.



B. Dans les médias, la bataille culturelle est loin d'être gagnée

1- Mixité et parité dans les médias

Le déséquilibre entre les femmes et les hommes plus généralement persiste également dans les médias. Miroirs de la réalité mais aussi vecteurs de stéréotypes et de sexisme, les médias ont fait l'objet d'une analyse thématique et exhaustive dans les précédents rapports du HCE sur l'état annuel du sexisme en France (dans les médias audiovisuels et numériques en 2019, dans la presse écrite en 2020). Dans la continuité de ces travaux, l'année 2021 a elle aussi consacré à la pandémie un traitement médiatique prioritaire, reléguant mécaniquement la parole des femmes, notamment expertes, au second plan. Ainsi, selon la 6e édition du **Global Media Monitoring Project (GMMP)**, dont l'échantillon de médias étudiés n'a jamais été aussi volumineux depuis le lancement initial en 1995¹²², les articles concernant la science et la santé comptaient pour 10 % de la presse en 2005, contre 17 % en 2020. **La présence des femmes dans cette catégorie, elle, a baissé de 5 points**, alors qu'elle était en constante progression depuis quinze ans. « *Les stéréotypes sexistes traditionnels sont réaffirmés en cas de crise* », conclue le rapport, qui ajoute que, si rien ne change, il faudra au

¹²⁰ [Mais qui est donc M. Pécresse ? - Le Point](#)

¹²¹ « Une Greta Thunberg ménopausée » : [sur Cnews, la remarque sexiste d'un chroniqueur sur Sandrine Rousseau indigné - midilibre.fr](#)

¹²² [Projet mondial de monitoring des médias](#) En dépit de la pandémie, les recherches ont été menées par 116 équipes qui ont examiné 30 172 nouvelles qui ont été publiées dans des journaux, diffusées à la radio et à la télévision et postées sur des sites Web ou envoyées sous forme de tweets par des médias d'information

moins **67 ans pour réduire l'écart moyen entre les hommes et les femmes dans les médias d'information traditionnels dans le monde**. Des chiffres corroborés dans le 8e observatoire de la parité dans la presse française¹²³

43%
des Français.es
considèrent qu'on
ne parle pas assez
de la lutte contre le
sexisme dans les
médias et le débat
public.

Au-delà de la présence équitable des femmes dans les médias, on constate une **invisibilisation des violences sexistes et sexuelles dans les contenus** : ainsi, le même rapport dresse un bilan quantitatif alarmant, puisque **seules 6 nouvelles sur 100** concernent le harcèlement sexuel, le viol et l'agression sexuelle contre les femmes, risquant « de normaliser la violence fondée sur le genre ». On apprend également par le Baromètre Sexisme que 43% des Français.es considèrent qu'on ne parle pas assez de la lutte contre le sexisme dans les médias et le débat public.

2- Corriger le discours médiatique sur les violences sexistes

Le discours médiatique sur les violences sexistes et sexuelles a évolué depuis le début du mouvement #MeToo, en consacrant à celles-ci notamment plus d'espace et d'écho qu'auparavant, en imposant certains termes comme « féminicide » comme incontournables, sous l'impulsion des associations féministes notamment, ou encore en offrant **une tribune aux dénonciations majeures d'agissements sexistes particulièrement édifiants**, de Pierre Menès (*Je ne suis pas une salope, je suis une journaliste*, Marie Portolano, sur Canal+) ou de Nicolas Hulot (Envoyé Spécial, France TV). Cependant, le discours médiatique **reste en très grande majorité inadéquat pour traiter de ce sujet. Ainsi, selon le Baromètre Sexisme, seulement 6% des Français.es considèrent que le sexisme est présenté correctement.** ½ Français.e considère que le sexisme n'est abordé qu'à travers **les drames et faits divers**, et près d'1/3 considère qu'il n'est pas assez **expliqué ou traité précisément**. La manière dont on parle de sexisme ne reflète pas l'expérience vécue ou la vision du sexisme des 18-24 ans pour 17% d'entre elles.eux.

**seulement
6%**
des Français.es
pensent que le
sexisme est pré-
senté correctement
dans les médias et
le débat public.

En effet, lorsqu'il s'agit de qualifier les violences sexistes et sexuelles, le discours médiatique peut plus ou moins inconsciemment **participer au système d'impunité des auteur.es et à la banalisation des actes violents envers les femmes**, à travers des tournures trompeuses, euphémismes, figures de style qui « rachètent » ou invisibilisent les agresseurs et culpabilisent les victimes. Rose LAMY, créatrice du compte Instagram féministe preparez vous pour la bagarre, qui compte plus de 200 000 abonné.es, et autrice de l'ouvrage *Défaire le discours sexiste dans les médias*, s'adonne, à travers un méthodique travail de veille, à mettre en exergue ces mécanismes. L'assassinat de Marie Trintignant en 2003 est un cas d'école, notamment pour l'autrice Rose Lamy : dans les mots retenus pour relayer les faits, les médias **romantisent et déculpabilisent** Bertrand Cantat - voire vont jusqu'à le **victimiser** - en tant qu'auteur de féminicide, tantôt en ne le nommant que par son prénom ou en rappelant ses qualités, ses fragilités (« Bertrand », « *compagnon qui a besoin de retrouver son honneur* »), ce qui favorise un **sentiment de proximité et d'empathie** du lecteur et introduisent des circonstances atténuantes, tantôt en **désolidarisant l'auteur de l'acte** (« *Jusqu'à la mort impensable de [Marie Trintignant]* », « *victime d'un séisme* », « *[Bertrand Cantat] sur une scène qui n'est pas la sienne. Dans la peau d'un personnage qui n'est pas écrit pour lui* »), tantôt en responsabilisant la victime (Marie Trintignant « *actrice d'un séisme* »), tantôt en

¹²³ [8° Observatoire de la parité dans la presse française - Aday](#)

paraphrasant le mot de crime pour lui préférer des tournures atténuantes, floues, fausses (« mort de Marie Trintignant », « tragédie », « dispute ayant mal tourné »)¹²⁴. « On pensait que ça allait mieux avec les unes de Libération sur les agresseurs, les enquêtes du Monde. Mais là, on s'aperçoit que ce n'est pas du tout massif, que c'est anecdotique. Et combien de journaux ne vont pas traiter l'info correctement, avec un point de vue présenté comme neutre, mais qui prend parti, justifie les gestes de l'agresseur, et fait disparaître la victime de l'équation ? »¹²⁵, s'interroge Rose LAMY dans une interview pour l'Humanité.



source : compte Instagram *preparez_vous_pour_la_bagarre*

Tous ces mécanismes opèrent encore aujourd'hui dans les médias. Non seulement ils participent à la **minimisation des violences dans les contenus d'information**, mais encore ils peuvent influencer, dans la vie réelle, la façon dont on appréhende la nature et dont on définit, ou non, une violence **sexiste**, notamment lorsque certaines violences sont présentées comme une composante incompressible ou incontrôlable de l'amour.

¹²⁴ [Bertrand Cantat reste des nôtres, par Hélène Chatelain, Claude Faber et Armand Gatti](#)

¹²⁵ [Inégalités de genre. Le Covid a accentué l'effacement des femmes dans les médias | L'Humanité](#)



sources : 20 minutes, La Provence, Sud Ouest, France Info, Le Point, le Républicain Lorrain, le Bonhomme libre, Le Progrès

Le caractère improprie du discours médiatique s'étend à la représentation des femmes dans les médias. Comme l'explique Rose LAMY, « quand on parle du sort des femmes, des violences qui leur arrivent, ou de leur participation à un débat politique, on va les ramener à leur corps et à leur statut d'objet. On les nomme mal, par leur prénom ou un surnom. On les appelle "une femme", même s'il s'agit de la première entamant un vol spatial historique »¹²⁶. En effet, la préférence du discours médiatique pour « **une femme** » pour relayer la promotion, la nomination ou l'arrivée au pouvoir d'une figure en particulier participe du même principe d'invisibilisation de trajectoires exceptionnelles, d'effacement de l'identité et de la pluralité des femmes, et invite le lecteur à une impression d'interchangeabilité des femmes en général. Ce réflexe médiatique est tellement répandu

¹²⁶ [Inégalités de genre. Le Covid a accentué l'effacement des femmes dans les médias | L'Humanité](#)

qu'une page Wikipédia a été créée, sur un registre ironique, à l'effigie de cette célèbre « Une femme ».



sources : Twitter ; page Wikipédia « Une femme »

3- #MeTooMédias émerge pour dénoncer les violences dans le milieu des médias



Une des raisons du caractère impropre des discours médiatiques pour appréhender les violences faites aux femmes réside sans doute dans le fait que le monde des médias est lui-même en proie à un sexisme systémique. Ainsi 2021 a été marquée par un mouvement de dénonciation du traitement réservé au femme **au sein des médias**, pointant les violences sexistes et sexuelles qui y règnent. Ainsi, plusieurs accusations d'agressions sexuelles ou de tentatives de viol concernent Patrick Poivre d'Arvor, lorsqu'il était à son poste de présentateur du journal télévisé de TF1. Huit femmes ont témoigné dans une série d'articles publiés par le journal Libération en 2021.

source : une de Libération, 8 novembre 2021

En lançant l'association **#MeTooMédias** dès le lendemain, les accusatrices ont pour ambition de libérer la parole sur les actes sexistes et les agressions sexuelles dans le monde des médias.

4. Dans le numérique, l'image des femmes se dégrade

L'étude édifiante publiée par la Fondation des Femmes en partenariat avec Sciences-Po en août 2021¹²⁷ s'est penchée sur l'image des femmes dans les médias numériques, notamment sur

¹²⁷ [NUMÉRIQUE : LE SEXISME EN LIBERTÉ !! | Fondation des Femmes](#)

YouTube, plateforme la plus consultée chez les 15-24 ans selon Médiamétrie. La Fondation des Femmes y a retenu les 200 contenus les plus visionnés, en France, 100 en 2019 et 100 en 2020. Ainsi, **les femmes demeurent globalement sous-représentées** par rapport aux hommes : les premiers rôles sont à **62,1% masculins vs 16,2% féminins**. En combinant l'ensemble des rôles, principaux et secondaires, les hommes représentent 42,7%, contre 17,15% des femmes.

Lorsque les femmes sont représentées, leurs rôles demeurent éminemment stéréotypés : 68,2% des contenus étudiés présentaient un contenu stéréotypé selon les catégories retenues par le rapport (femme allégorie comme « *la sentimentale* », « *la séductrice* », « *la vénale* », « *la maternelle* », « *la manipulatrice* » et « *l'hystérique* »). **Les corps des femmes sont également objectifiés et sexualisés** : dans les 200 contenus analysés, 15,2% des séquences contenaient des propos à connotation sexuelle, prononcés à 96% par des hommes. **Plus de 20 % des vidéos** mettent en scène des femmes « *sexualisées* », notamment dans des « *mouvements érotiques* » ou des « *poses lascives* » et suggestives.

Enfin, fait inquiétant, **près d'un quart (18,6%)** de ces 200 vidéos les plus regardées en France scénarisent ou valorisent des **violences ou insultes sexistes ou sexuelles**. Ainsi, dans l'un des clips étudiés, le chanteur « *évoque le fait d'alcooliser une femme pour avoir des relations sexuelles avec elle* », ce qui relève d'une **promotion claire de la « culture du viol »**, selon le rapport. A ce sujet, le HCE réitère donc sa recommandation issue du deuxième état des lieux du sexisme en France (2019) qui consiste à élargir les compétences du CSA pour s'assurer que les programmes mis à disposition du public ne contiennent aucun propos ou images dégradants ou discriminatoires envers les femmes, et qu'ils véhiculent une image non stéréotypée des femmes, dépourvue de préjugés sexistes¹²⁸.



C. Un manque d'éducation à l'égalité chez les jeunes générations

1- Persistance des stéréotypes et culture du viol dominant chez les jeunes

Selon le Baromètre Sexisme 2022, plus d'une jeune femme de moins de 34 ans sur deux a été victime d'actes ou propos sexistes dans la sphère éducative (56% des femmes de 15-17 ans), et 20% d'entre elles a été victime de viol ou d'agression sexuelle.

¹²⁸ [Rapport annuel sur l'état des lieux du sexisme en France en 2019](#)

plus de
1 femme sur 2
de moins de 34 ans
a été victime d'actes
ou propos sexistes
dans la sphère
éducative.

Dans un récent rapport portant sur les stéréotypes et les rapports sociaux de sexe chez les jeunes de 17 à 19 ans¹²⁹, le HCE s'inquiète des **manifestations précoces et persistances des représentations et des manifestations sexistes chez les jeunes générations**. Malgré leur sensibilisation aux stéréotypes de genre et aux violences sexistes, les jeunes continuent en effet de les reproduire et de les perpétuer, notamment en ligne, comme on l'a précisé plus haut quant au *revenge porn*. Plus généralement, la culture du viol persiste surtout chez les jeunes générations, qui, plus grave, témoignent **d'un décalage de perception de ce qu'est une violence sexiste et sexuelle, notamment le viol**. Ainsi, la troisième enquête de l'association Mémoire traumatique et victimologie (MTV) commandée à l'institut de sondage Ipsos sur la représentation du viol au sein de la population française, publiée le 1er février 2022¹³⁰ est éloquente.

Si pour la première fois depuis 2016 il ressort un **net recul de l'adhésion des Français.es aux stéréotypes sexistes et à la culture du viol** par rapport aux deux premières enquêtes, **une majorité des Français.es continuent à y adhérer, essentiellement des hommes : ainsi 36% des sondés.es ne considèrent pas comme un viol le fait de « menacer une personne pour qu'elle accepte d'avoir des relations sexuelles sans résistance »**. Un phénomène corroboré par le Baromètre Sexisme 2022 qui établit encore à **14% la part des Français.es** qui considère comme « **pas du tout sexiste** » un **homme qui insiste pour avoir un rapport sexuel avec sa conjointe**. Là encore, le phénomène est **particulièrement marqué chez les jeunes générations** : par exemple, pour la même question, c'est **18%** des 15-24 ans qui répondent la même chose. Aussi, toujours selon l'enquête MTV, près d'un quart des 18-24 ans estime que lorsqu'une femme dit « non » pour une relation sexuelle, cela veut dire « oui », alors que c'est le cas pour « seulement » encore 11% de l'ensemble des Français.es. « *On constate un net recul de l'adhésion des Français aux stéréotypes sexistes composant la culture du viol mais, quand on s'intéresse aux chiffres des jeunes de 18-24 ans, tout s'écroule* », s'inquiète Muriel SALMONA, présidente de l'association MTV¹³¹. Ainsi, en 2021, les jeunes générations, en particulier les jeunes hommes, ont du mal avec la définition du viol : 65% des sondés.es de MTV pensent qu'une femme a besoin d'être amoureuse pour envisager un rapport sexuel. Ils sont encore 51% à estimer qu'il est plus difficile pour un homme de maîtriser son désir sexuel. 36% des 18-24 ans pensent qu'une femme peut prendre plaisir à être humiliée ou injuriée, 23% estiment qu'elle prend du plaisir à être forcée. 43% d'entre eux pensent même qu'il est fréquent que des enfants qui accusent de viol mentent. Cette méconnaissance s'étend également aux manifestations plus « quotidiennes » du sexisme : ainsi selon le **Baromètre Sexisme 2022**, un homme qui gifle sa conjointe n'est considéré comme un acte sexiste **que pour 56% d'entre les 18-24 ans**, soit 10 points de moins que la moyenne générale des Français.es et 22 de moins que pour les 65 ans et plus.

Lorsque les jeunes hommes sont interrogés face à diverses situations de viol, ils ont nettement tendance à diminuer la gravité des faits. La **puissance du déni** à l'œuvre face aux violences sexuelles et la **très forte méconnaissance des statistiques et des définitions du viol** caractérisent les réponses des jeunes générations. Ainsi, forcer sa partenaire à avoir un rapport sexuel alors qu'elle refuse est

¹²⁹ [HCE 2022 Egalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022](#)

¹³⁰ [2022 - Enquête IPSOS - représentations des Français sur le viol vague 3](#). L'enquête a été réalisée par l'institut IPSOS pour l'Association Mémoire Traumatique et Victimologie (AMTV) par internet via l'Aces Panel Online d'Ipsos du 15 au 17 novembre 2021, auprès de 1035 personnes constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

¹³¹ [Causette, La culture du viol régresse chez les Français.es sauf chez les plus jeunes](#)

perçu comme un viol par seulement **59% d'hommes de 18 à 24 ans, contre 82% de femmes de la même tranche d'âge**. Pénétrer son partenaire avec les doigts alors qu'il/elle dit "non" est un viol pour **seulement 58%** des jeunes hommes, contre 89% des jeunes femmes.

2- Une génération sensibilisée mais insuffisamment informée et éduquée

Un des enseignements qui ressort des enquêtes menées auprès des jeunes est bien celui de l'insuffisance à la fois quantitative et qualitative de l'éducation à la vie relationnelle et affective, ce qui explique **pour partie** cette persistance et la prévalence de représentations et de manifestations sexistes chez des générations pourtant intellectuellement sensibles à ces sujets, qui dépend également d'un contexte socio-culturel général favorable au sexisme et qui oriente les comportements dès le plus jeune âge. Les jeunes n'ont en général pas souvenir d'avoir reçu un tel enseignement, pourtant obligatoire. Quand ils l'ont, nombre de jeunes interrogés ne sont pas convaincus d'avoir eu une information adaptée à leur vécu. La récente enquête nationale de #NousToutes sur les séances d'éducation à l'égalité¹³² montre que la prévention contre les infections sexuellement transmissibles est le thème le plus abordé en classe (82 % des répondant.es), arrivent ensuite les organes génitaux masculins (77 %) et la contraception (plus de 55 % des répondant.es). Puis le harcèlement et le consentement sexuel (25,7 % et 22,3 %). Les stéréotypes sexistes, les violences sexuelles, et l'identité de genre sont les enseignements les plus négligés. De façon générale, les répondant.es n'ont eu en moyenne que 2,7 séances d'éducation à la vie sexuelle et affective, soit à peine **13 % des 21 séances** qu'elles et ils auraient dû avoir, révèle l'enquête. Ces thèmes sont généralement abordés d'un point de vue biologique.

3- La connaissance et l'étude du genre doivent être mieux défendues

La consolidation d'un mouvement « *anti-genre* », notamment à l'université, a marqué l'année 2021, après plusieurs années de montée en tension, comme l'ouverture du Master Etudes sur le genre à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne en 2019 qui s'est accompagnée d'une vague de critiques, misogynes, homophobes et transphobes¹³³. Aussi le HCE s'inquiète des retombées de cet état du débat public sur **le monde de la recherche en études de genre**, déjà caractérisée par un manque de moyens¹³⁴, un dénigrement relatif des sciences humaines et sociales, et un retard dans l'interdisciplinarité, comme le rapporte le magazine Roseaux¹³⁵.

Il apparaît que le **discrédit porté aux études de genre**, qui passe notamment par leur désignation actuelle sous le terme « *wokisme* », terminologie qui sous-tend un sentiment de radicalité et d'ambition sécessionniste, participe d'une **stratégie de diversion** conduisant à un **désengagement progressif de la connaissance, de la recherche et de l'éducation à l'égalité**, lourdes de conséquences. Comme le souligne la politologue Réjane SENAC : « *avec la dénonciation du*

¹³² [Enquêtes #NousToutes](#)

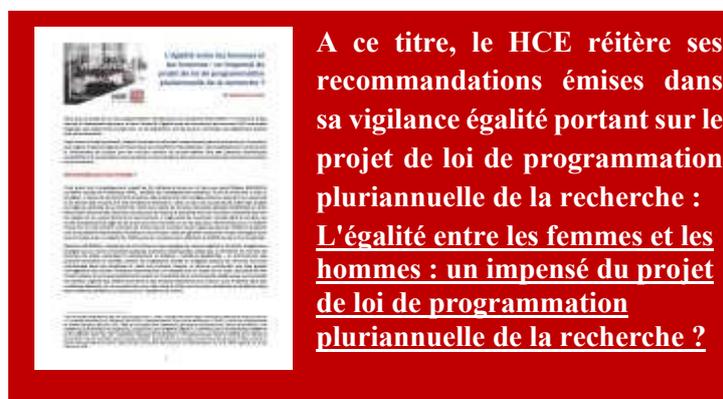
¹³³ [Où en sont les études de genre en France ? - Les Inrocks](#)

¹³⁴ En 2016, la présidente d'Ile-de-France candidate à la présidentielle 2022 Valérie Pécresse annonçait la fin du financement des bourses en étude de genre de la région Ile-de-France. En 2017, le secrétariat d'Etat en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes interrompait ses financements destinés au Réseau MAGE (Réseau de recherche sur le genre et l'égalité au travail), [Réseau MAGE on Twitter: « Subvention supprimée pour le @ReseauMAGE alors que le gouvernement lance son «Tour de France de l'égalité». Incompréhensible! RT SVP @libe https://t.co/JTeQj6QxsT » / Twitter](#)

¹³⁵ [Roseaux — Les études de genre peinent à s'imposer en France](#)

*prétendu “wokisme”, le débat est cadré de sorte à ce que la dénonciation des inégalités soit associée à la mise en danger de la société française, plus que les inégalités elles-mêmes ».*¹³⁶

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles qui sévit dans le monde scolaire et universitaire, récemment renforcée par le plan Vidal, doit également précisément reposer **sur cette prise en compte de la présence de femmes dans les corps prestigieux de l’enseignement supérieur et la recherche, de la parité dans l’accès aux postes de responsabilité, de la mixité générale dans les équipes de recherche, et de la promotion des études de genre dans l’enceinte même de l’université**, dispositions favorables à la défense d’un espace d’éducation plus égalitaire.



PISTE D'AMELIORATION **FORMER TOUS LES ÂGES A L'ÉGALITÉ**

- **Garantir une éducation réelle et régulière à l'égalité**, initiale et continue, notamment en assurant la tenue des enseignements obligatoires à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans le cadre scolaire ;
- **Imposer une juste représentation** des femmes dans les manuels scolaires, la politique, les médias et le numérique :
 - en créant des outils préventifs : promouvoir un système d'égaconditionnalité des subventions aux partis politiques et aux médias en fonction des engagements pris pour la parité et l'égalité
 - en créant des outils prohibitifs : adopter une peine d'inéligibilité complémentaire pour les élus condamnés pour violences sexistes et sexuelles, élargir les prérogatives du CSA au contrôle de l'équité, de l'image des femmes et du discours sexiste dans les médias.

¹³⁶ [Réjane Sénac analyse le wokisme et le woke - L'ADN \(ladn.eu\)](https://www.ladn.eu)

ANNEXES

SONDAGE VIAVOICE



Sommaire

HCE HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES VIAVOICE

Note technique	3
Synthèse des enseignements	4
Enjeux d'identification du sexisme : que recouvre le sexisme pour les Françaises et Français ?	11
Expérience personnelle des femmes : quel vécu personnel du sexisme ?	24
Agir contre le sexisme : quelles lutte et prévention contre le sexisme ?	31
Etat des lieux du sexisme et de la lutte anti-sexisme en France	32
Etat des lieux et impact des mouvements #metoo et #balancetonporc	37
Information, perception de l'arsenal législatif et pénal en matière de lutte contre les actes et propos sexistes	42
Opinion et attentes sur l'action des pouvoirs publics	48



Etude réalisée par l'institut Viavoice pour le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Terrain en ligne réalisé du 2 au 16 février 2022.



Auprès d'un échantillon de 3 000 personnes résidentes en France métropolitaine, échantillon représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.



Représentativité assurée par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, profession, région et catégorie d'agglomération.

Afin de faciliter la lecture des enseignements, l'ordre de présentation des questions dans le rapport est différent de celui du questionnaire conçu pour l'enquête.

Les principales ventilations sont indiquées sur les effectifs suivants :

Femmes : 1566 personnes
 Hommes : 1434 personnes
 15-17 ans : 134 personnes
 18-24 ans : 294 personnes
 25-34 ans : 426 personnes
 35-49 ans : 699 personnes
 50-64 ans : 700 personnes
 65 ans et plus : 747 personnes
 Femmes entre 15 et 24 ans : 222 personnes
 Hommes entre 15 et 24 ans : 206 personnes



Synthèse des enseignements

Le sexisme en France

Mieux l'identifier, mieux en parler pour mieux prévenir et lutter

Plus de 4 ans après le mouvement #metoo, la première vague du « Baromètre Sexisme » réalisée par Viavoice pour le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes dresse un premier diagnostic global sur l'état de l'opinion concernant les enjeux de lutte anti-sexisme en France. Cette enquête a pour ambition d'objectiver précisément les représentations du sexisme en France, d'aborder l'expérience concrète des femmes face à cet enjeu et d'identifier ce qui sous-tend les perceptions du sexisme pour mieux comprendre et lutter.

La première édition de ce baromètre inédit délivre de nombreux enseignements. D'abord, cette enquête rend compte d'une prise de conscience largement partagée dans la population française des inégalités profondes qui touchent les femmes par rapport aux hommes. L'étude déplore aussi le traitement inadéquat des actes et propos sexistes, davantage portés par les faits divers ou l'instrumentalisation politique que le débat public. Plus encore, c'est la nécessité d'agir concrètement sur cet enjeu qui est soulevée au regard de l'écrasante majorité de femmes victimes d'actes et de propos sexistes.

Au-delà de l'identification des espaces du sexisme, l'étude permet aussi de soulever les enjeux d'identification et de définition du sexisme, sujet complexe et mal maîtrisé qui donne lieu à la persistance d'une forme de sexisme insidieux, « ordinaire », encore trop « accepté » par une part de la population. Enfin, ce premier état des lieux chiffré de ce que recouvre le sexisme en France laisse aussi voir la marge de progression dans des actions qui restent nécessaires et légitimes à mener et porter par les pouvoirs publics.

1) Le constat d'inégalités entre femmes et hommes insuffisamment traitées en France

- **Face au constat formel d'inégalités entre femmes et hommes partagé par tout-e-s les Français-e-s : une lutte anti-sexisme perçue comme légitime et nécessaire**

Dans leur immense majorité, les Français-e-s, quel que soit leur genre, constatent et expriment de manière franche que les femmes et les hommes ne sont pas égaux en pratique. En effet, 88 % estiment que les femmes subissent des inégalités de traitement dans au moins une des sphères de la société : le monde du travail, l'espace public et la vie de famille sont désignés comme les domaines les plus inégalitaires. Plus précisément, respectivement 74 %, 63 % et 60 % des Français-e-s perçoivent ces inégalités au travail, dans la rue/les transports et au sein du foyer.

Ce niveau de conscience élevé suscite chez les Français-e-s un sentiment de maîtriser le sujet du sexisme, du moins de manière déclarative (9 Français-e-s sur 10 pensent en connaître la définition).

Dès lors, la lutte anti-sexisme se révèle être une préoccupation majeure dans la société et recueille une forte adhésion :

- Plus des trois-quarts des Français-e-s estiment que la prévention et la lutte contre le sexisme en France est importante et souhaitent voir ces sujets devenir prioritaires dans l'agenda politique des pouvoirs publics ;
- Les mouvements anti-sexisme de ces dernières années sont également majoritairement soutenus et plus d'1 Français-e sur 2 les voit comme nécessaires et révélateurs d'une colère.

Une lutte également légitimée par l'augmentation perçue des actes et propos sexistes ces 5 dernières années pour 53 % des Français-e-s.



5

- **La lutte contre les inégalités entre femmes et hommes en France : mieux en parler et mieux agir**

Au regard des attentes prononcées en faveur de plus d'actions, les Français-e-s jugent médiocre le traitement fait des inégalités entre femmes et hommes par les médias, le débat public, l'arsenal juridique et les pouvoirs publics.

Tout d'abord, la présence de la lutte anti-sexisme dans les médias et le débat public est jugée insuffisante mais surtout mal appréhendée. Si 43 % estiment qu'on ne parle pas assez de la lutte contre le sexisme, les Français-e-s estiment surtout qu'on en parle mal : à travers les drames et faits divers (51 %), par opportunisme politique (31 %), sous un angle réduisant les femmes à des rôles de victimes (31 %) ... Au final seul-e-s 6 % des répondant-e-s considèrent qu'on présente correctement ce qu'est le sexisme.

Sur le plan judiciaire, le constat n'est pas plus flatteur face à un arsenal juridique existant mais perçu comme inefficace ou mal utilisé :

- 6 femmes sur 10 déclarent ne pas se sentir aujourd'hui suffisamment protégées des actes et propos sexistes ;
- Et l'action des pouvoirs publics n'est jugée efficace que par un tiers de la population française : les Français-e-s ont le sentiment que les gouvernant-e-s, les élu-e-s, la police et la justice ne font pas tout ce qu'il faut pour lutter contre le sexisme en général, les violences sexistes et les féminicides ;
- Plus encore, cette inefficacité perçue conduit à un constat sans appel : celui d'un sentiment d'impunité partagé, puisque presque 8 Français-e-s sur 10 pensent qu'une partie des actes et propos sexistes sont tolérés dans la société et 44 % que les sanctions existantes sont mal appliquées. Plus du tiers de la population considère d'ailleurs que les lois et sanctions existantes sont insuffisantes pour lutter contre les actes et propos sexistes.

2) L'enjeu d'une meilleure identification du sexisme

- **Une définition du sexisme peu construite**

Au-delà du constat partagé d'inégalités entre femmes et hommes, la définition du sexisme apparaît encore floue pour l'opinion. Si 92 % des Français-e-s estiment savoir ce qu'est le sexisme, 44 % sont encore dans l'« à peu près ». Cette présence à l'esprit peu construite conduit à ne pas toujours identifier les actes sexistes, jugeant que ceux-ci « dépendent du contexte, de la situation » ou ne sont pas sexistes du tout. A titre d'exemples :

- 1 Français-e sur deux considère que les situations d'une femme qui cuisine tous les jours pour toute la famille ou d'un homme qui coupe la parole à une femme ne sont pas sexistes dans l'absolu et respectivement 27 % et 15 % qu'elles ne sont pas sexistes du tout ;
- 42 % considèrent que la situation d'un homme qui commente la tenue vestimentaire d'une femme n'est sexiste que selon le contexte dans lequel elle se produit et 13 % qu'elle n'est pas sexiste du tout ;
- 29 % estiment que la situation d'un homme qui fait un baiser dans le cou de sa collègue n'est sexiste que selon le contexte et 10 % qu'elle n'est pas sexiste du tout.

Enfin, seul 1 Français-e sur 2 reconnaît les féminicides comme meurtres singuliers d'une femme de part sa condition de femme.



6

- **La persistance d'une zone d'acceptabilité des actes sexistes**

L'imparfaite définition du sexisme conduit à l'acceptation d'un certain nombre d'actes sexistes apparaissant ambigus, situationnels et plus difficilement perceptibles.

Ainsi, les situations relevant clairement du sexisme pour une majorité de Français-e-s sont celles qui se produisent dans les espaces perçus comme les plus inégalitaires : les sphères professionnelle, publique et familiale :

- 81 % des répondant-e-s considèrent que la situation d'un homme qui insiste pour avoir un rapport sexuel avec sa collègue en échange d'une promotion ou d'une évolution professionnelle relève *tout à fait* du sexisme ;
- Cette part est de 73 % pour la situation d'une femme qui se fait siffler dans la rue et de 66 % pour un homme qui gifle sa conjointe.

En revanche, en dehors de ce qui se déroule au travail ou ce qui relève d'agressions, privations ou harcèlements, les manifestations de « sexisme ordinaire » sont beaucoup moins bien identifiées et restituées.

Les clichés sexistes, notamment ceux de galanterie et de « mise en valeur » des femmes, restent systématiquement acceptés par plus d'un-e Français-e sur deux :

- 61 % estiment « qu'il est normal d'appeler une femme « mademoiselle » si elle est jeune et non mariée » ;
- 54 % sont d'accord pour dire que « les femmes sont naturellement plus douces que les hommes » ;
- Et presque la moitié de la population admet « qu'un homme peut aborder une femme dans la rue pour lui proposer d'aller boire un verre » et « qu'il est normal qu'un homme paie l'addition au premier rendez-vous avec une femme ».

3) Un vécu et une expérience du sexisme très largement partagés et restitués par les femmes françaises

- **Les révélateurs du sexisme ordinaire et les stratégies d'évitement**

Presque 8 femmes sur 10 de plus de 15 ans ont déjà vécu personnellement un acte sexiste ou ont été destinataires de propos sexistes.

Si les manifestations de « sexisme ordinaire » sont les moins bien identifiées, elles sont pourtant expérimentées et exprimées par une majorité de femmes : 57 % ont vécu personnellement des blagues ou remarques sexistes ; 42 % des sifflements et gestes déplacés de la part d'un homme ; 37 % des remarques faites sur leur tenue ou leur physique.

Ce « sexisme ordinaire », insidieux, conduit notamment les femmes à des stratégies d'évitement ou à des renoncements pour ne pas avoir à subir des actes et propos sexistes :

- 1 femme sur 2 refuse de s'habiller comme elle le souhaite par crainte de regards et de commentaires, renonce à sortir et faire des activités seule ou censure ses propos ;
- Plus du tiers des femmes déclare ne pas prendre les transports en commun seule, fait attention à ne pas parler trop fort ou renonce à se rendre dans un lieu ou à rejoindre un groupe de personnes majoritairement composé d'hommes.

Finalement, c'est près de 9 femmes sur 10 qui expriment massivement cette charge mentale d'anticipation d'actes et propos sexistes.



- **Les trois espaces du sexisme clairement identifiés : espace public, espace professionnel et vie de famille**

De manière assez attendue, ce sont dans les lieux perçus comme les plus inégalitaires que les femmes vivent le plus les actes sexistes :

- 61 % ont vécu personnellement un acte sexiste ou ont été destinataires de propos sexistes dans la rue et les transports ;
- 46 % ont vécu des manifestations sexistes au travail ;
- 43 % en ont vécu dans leur foyer.

Mais l'identification des espaces du sexisme varie fortement aussi selon les générations : par exemple plus d'une jeune femme sur deux (entre 15 et 34 ans) déclare ainsi avoir vécu des actes sexistes ou été destinataires de propos sexistes dans la sphère scolaire ou éducative/formation.

- **Des indicateurs alarmants révélés dans la sphère intime, privée**

L'étude met également en évidence des données alarmantes concernant les manifestations sexistes vécues dans la sphère intime, privée. Relevant des violences physiques et du harcèlement, ces actes sont déclarés par les femmes dans des proportions importantes :

- 13 % des femmes disent avoir subi un « acte sexuel imposé » ; ce taux monte à 20 % pour les 18-34 ans ;
- 19 % ont fait face à un conjoint insistant pour avoir un rapport sexuel ; ce taux monte à 26 % pour les 25-34 ans ;
- 13 % ont subi des coups portés à leur égard par leur conjoint.



Premier clivage

Des écarts significatifs de perceptions et d'appréhension du sujet entre femmes et hommes

1) Des femmes plus conscientisées que les hommes

Au-delà des enseignements globaux révélés par l'étude, un **clivage important entre femmes et hommes est également mis en évidence**. En effet, les **femmes appréhendent davantage les inégalités femmes-hommes et sont plus engagées dans la lutte anti-sexisme**. Elles ont d'abord le sentiment d'être **beaucoup moins bien traitées que les hommes** : seulement 18 % d'entre elles ont le sentiment que femmes et hommes sont égaux au travail contre 29 % des hommes ; 29 % ont ce même sentiment dans la rue et les transports (contre 41 % des hommes). Dans la vie du foyer, c'est même un écart de 15 points qui est observé, avec des femmes qui ne sont que 30 % à se sentir les égales des hommes quand presque un homme sur deux perçoit une égalité.

La définition du sexisme apparaît également plus construite chez les femmes. Si celles-ci, à l'image de la population globale, perçoivent et définissent plus ou moins bien certains actes sexistes, elles savent déjà mieux les identifier que les hommes, avec parfois presque 20 points d'écart :

- 82 % des femmes considèrent que la situation d'un homme qui a un salaire supérieur à celui de sa collègue à poste égal relève tout à fait du sexisme contre 64 % des hommes (un écart de 18 points) ;
- 61 % des femmes estiment que la situation d'un homme qui insiste pour avoir un rapport sexuel avec sa conjointe est clairement sexiste contre 51 % des hommes (un écart de 10 points observé).

Ces écarts importants entre femmes et hommes se retrouvent également sur les clichés sexistes, puisque les femmes s'avèrent beaucoup moins enclines à les tolérer. En revanche, elles ne sont pas plus nombreuses à reconnaître les féminicides comme meurtres singuliers.

En toute logique donc, les femmes se positionnent davantage en faveur d'une action contre le sexisme :

- Elles sont plus nombreuses à estimer qu'on ne parle pas assez de la lutte anti-sexisme (49 % contre 36 % des hommes) ;
- Elles sont 56 % à considérer que les mouvements anti-sexisme sont nécessaires (les hommes sont 47 %) ;
- Directement ciblées par le sexisme, elles jugent plus durement les lois et sanctions existantes : 44 % d'entre elles les trouvent insuffisantes contre 27 % des hommes et seules 2 femmes sur 10 estiment l'action des pouvoirs publics efficace contre presque 4 hommes sur 10.

2) Des hommes qui peinent à reconnaître une responsabilité collective

Considérant plus que les femmes que certaines situations sexistes relèvent en réalité du contexte voire qu'elles ne sont pas sexistes du tout, les hommes n'ont pas seulement plus de difficultés à identifier ce que recouvre le sexisme. Ils peinent également à porter la responsabilité collective du sexisme.

Les hommes expriment en effet un **ressentiment contre toute généralisation**, estimant pour 69 % d'entre eux qu'on généralise en considérant que tous les hommes sont sexistes. En réponse à des clichés sexistes de galanterie plus ou moins rejetés dans la société, ils sont 56 % à avoir le sentiment qu'il n'est plus possible de séduire une femme sans être considéré comme sexiste. Un quart d'entre eux ont également peur d'être perçus comme sexistes lorsqu'ils sont avec une femme.

Enfin, **4 hommes sur 10 considèrent que la lutte anti-sexisme va trop loin puisque celle-ci leur semble « s'acharner sur les hommes »**. 1 homme de 25 à 34 ans sur 2 partage ce constat.



Deuxième clivage

Un clivage générationnel : des publics jeunes plus engagés dans la lutte anti-sexisme

1) Les jeunes à l'ère #metoo

Les jeunes se distinguent des populations plus âgées et forment un public qui maîtrise moins bien la définition et le vécu du sexisme, mais qui apparaît plus engagé dans sa lutte.

A l'ère de #metoo et des réseaux sociaux, les jeunes sont particulièrement nombreux à soutenir la lutte anti-sexisme qui s'opère dans les espaces dont ils sont les premiers utilisateurs :

- 7 jeunes entre 15 et 34 ans sur 10 soutiennent ces mouvements (contre 63 % en moyenne) ; ils sont 34 % des 15-17 ans, 38 % des 18-24 ans et 35 % des 25-34 ans à les soutenir « tout à fait » (contre 25 % en moyenne) ;
- 6 jeunes de 15 à 24 ans sur 10 considèrent que ces mouvements sont nécessaires (contre 52 % en moyenne) et 34 % des 18 à 24 ans déclarent qu'ils remarquent davantage les manifestations sexistes autour d'eux depuis #metoo (contre 27 % en moyenne).

Les jeunes femmes entre 15 et 24 ans en particulier, sont nombreuses à adhérer à la vague #metoo : elles sont 73 % à soutenir les mouvements dont 44 % à « tout à fait » les soutenir. Un constat à mettre en regard avec leur vécu du sexisme davantage expérimenté.

2) Des jeunes hommes un peu plus conscientisés que leurs aînés

Malgré un écart entre femmes et hommes qui se maintient dans les populations les plus jeunes, **les hommes de 15 à 24 ans se distinguent clairement de leurs aînés :**

- Ils sont d'abord plus nombreux à percevoir les inégalités entre femmes et hommes dans la société : à titre d'exemple, seuls 36 % d'entre eux considèrent que les deux genres sont égaux en pratique dans la rue et les transports contre 41 % dans la population homme globale ;
- Ils rejettent également davantage certains clichés sexistes et ne sont par exemple plus qu'1 sur 2 à être d'accord avec l'affirmation selon laquelle « les femmes sont naturellement plus douces que les hommes » contre 61 % de la population masculine globale ;
- Enfin, ils considèrent davantage qu'on ne parle pas assez de sexisme (42 % contre 36 % pour les hommes en moyenne).

Des signaux encourageants pour la réduction des inégalités entre femmes et hommes à l'avenir.





Enjeux d'identification du sexisme

Que recouvre le sexisme pour les Françaises et Français ?

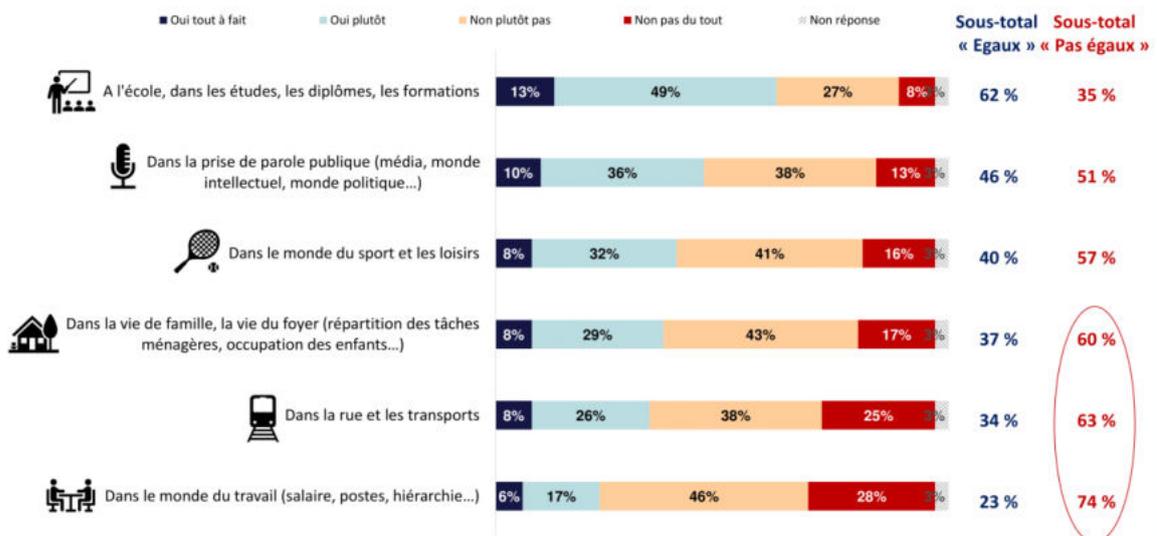
Les inégalités femmes / hommes : une forte reconnaissance et conscience des inégalités entre hommes et femmes, en particulier dans le monde du travail, la rue, les transports et le foyer

HCE HAUT CONSEIL
A L'EGALITE
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES

VIA VOICE

Diriez-vous que dans les différentes situations suivantes, les femmes et les hommes sont égaux en pratique, sont traités de la même manière ?

Base : ensemble (3000 personnes)



88 % des Français-e-s considèrent que les femmes et les hommes ne sont pas égaux en pratique dans au moins une des sphères de la société

Diriez-vous que dans les différentes situations suivantes, les femmes et les hommes sont égaux en pratique, sont traités de la même manière ?

Base : ensemble (3000 personnes)

Sous-total
« Egaux »

	 A l'école, dans les études, les diplômes, les formations	 Dans la prise de parole publique	 Dans le monde du sport et les loisirs	 Dans la vie de famille, la vie du foyer	 Dans la rue et les transports	 Dans le monde du travail
GLOBAL	62 %	46 %	40 %	37 %	34 %	23 %
Genre						
Femmes	57 %	38 %	33 %	30 %	29 %	18 %
Hommes	69 %	53 %	48 %	45 %	41 %	29 %
Age						
15 – 17 ans	67 %	49 %	36 %	40 %	32 %	21 %
18 – 24 ans	59 %	38 %	35 %	33 %	30 %	25 %
25 – 34 ans	64 %	46 %	41 %	40 %	40 %	34 %
35 – 49 ans	63 %	45 %	40 %	40 %	33 %	27 %
50 – 64 ans	59 %	47 %	42 %	38 %	32 %	22 %
65 ans et plus	64 %	46 %	40 %	33 %	38 %	15 %
Focus Jeunes						
Femmes 15-24 ans	59 %	35 %	30 %	30 %	25 %	22 %
Hommes 15-24 ans	65 %	49 %	41 %	41 %	36 %	27 %

Note de lecture : 35 % des femmes de 15 à 24 ans considèrent que les femmes sont égales aux hommes dans la prise de parole publique. Un score significativement inférieur à la moyenne (46 %).

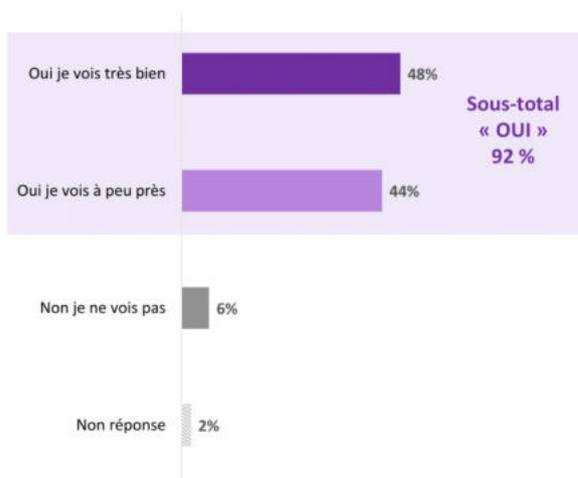


13

La définition du sexisme : un sentiment de maîtrise unanime du sujet pour les Français-e-s, mais une part importante d'« à peu près »

Avez-vous le sentiment de savoir ce qu'est le sexisme ?

Base : ensemble (3000 personnes)



	Oui, je vois très bien	Oui, je vois à peu près	Non je ne vois pas
GLOBAL	48 %	44 %	6 %
Genre			
Femmes	47 %	46 %	6 %
Hommes	50 %	42 %	6 %
Age			
15 – 17 ans	41 %	47 %	10 %
18 – 24 ans	52 %	37 %	7 %
25 – 34 ans	55 %	38 %	5 %
35 – 49 ans	55 %	38 %	5 %
50 – 64 ans	46 %	45 %	7 %
65 ans et plus	40 %	53 %	4 %

Femmes : 56 %* Hommes : 51 %

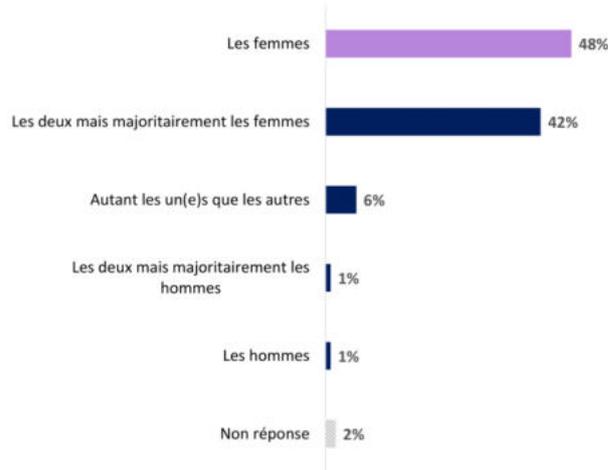
* Note de lecture : 56 % des femmes âgées de 65 ans et plus voient à peu près ce qu'est le sexisme



14

Selon vous, qui sont les principales victimes du sexisme ?

Base : ensemble (3000 personnes)



	Les femmes	Les deux mais majoritairement les femmes	Autant les un(e)s que les autres
GLOBAL	48 %	42 %	6 %
Genre			
Femmes	49 %	41 %	6 %
Hommes	45 %	44 %	6 %
Age			
15 – 17 ans	50 %	39 %	7 %
18 – 24 ans	38 %	47 %	9 %
25 – 34 ans	43 %	46 %	6 %
35 – 49 ans	53 %	38 %	6 %
50 – 64 ans	52 %	38 %	5 %
65 ans et plus	43 %	48 %	6 %

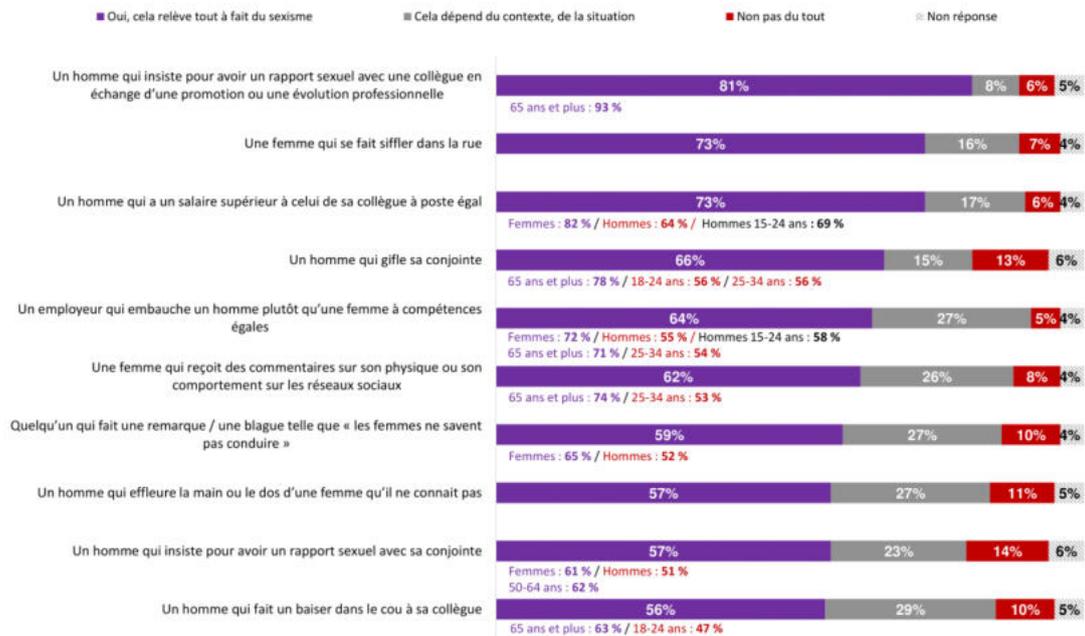
Femmes : 42 % / Hommes : 53 %



La qualification des situations sexistes : les situations qui relèvent du sexisme pour une majorité de Français-e-s se jouent dans les sphères perçues comme inégalitaires. Des différences d'appréciation marquées entre hommes et femmes

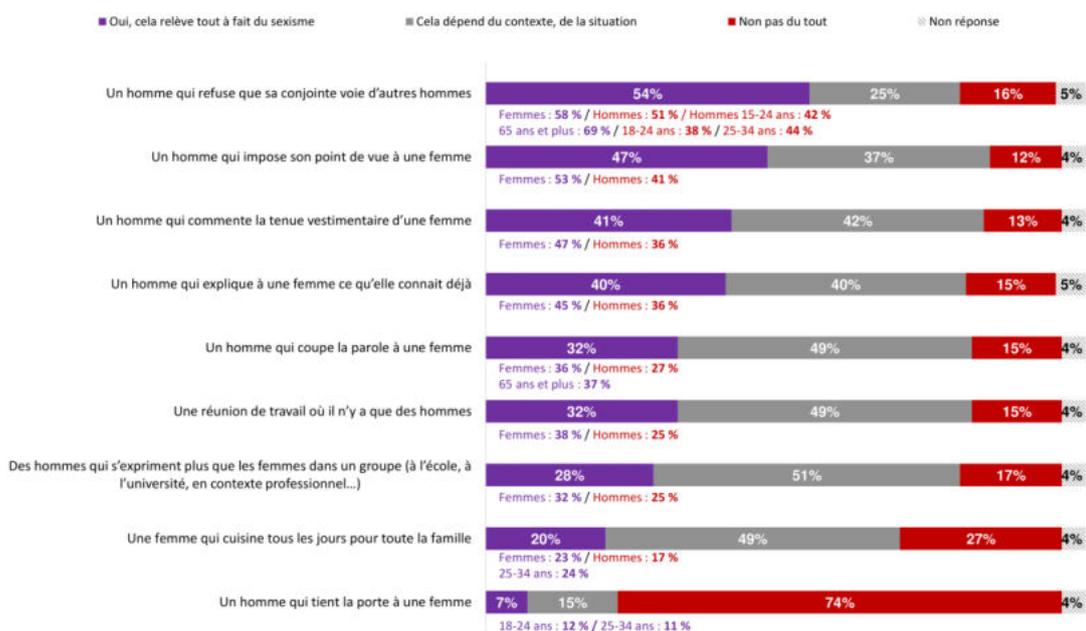
Selon vous, les situations suivantes relèvent-elles du sexisme ?

Base : ensemble (3000 personnes)



Selon vous, les situations suivantes relèvent-elles du sexisme ?

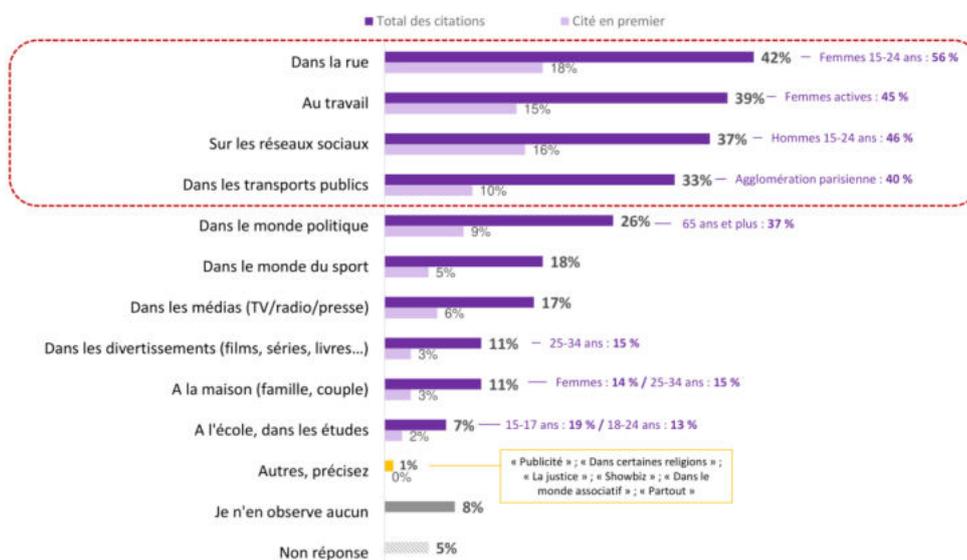
Base : ensemble (3000 personnes)



17

Et dans votre quotidien, où observez-vous le plus les actes et propos sexistes ?

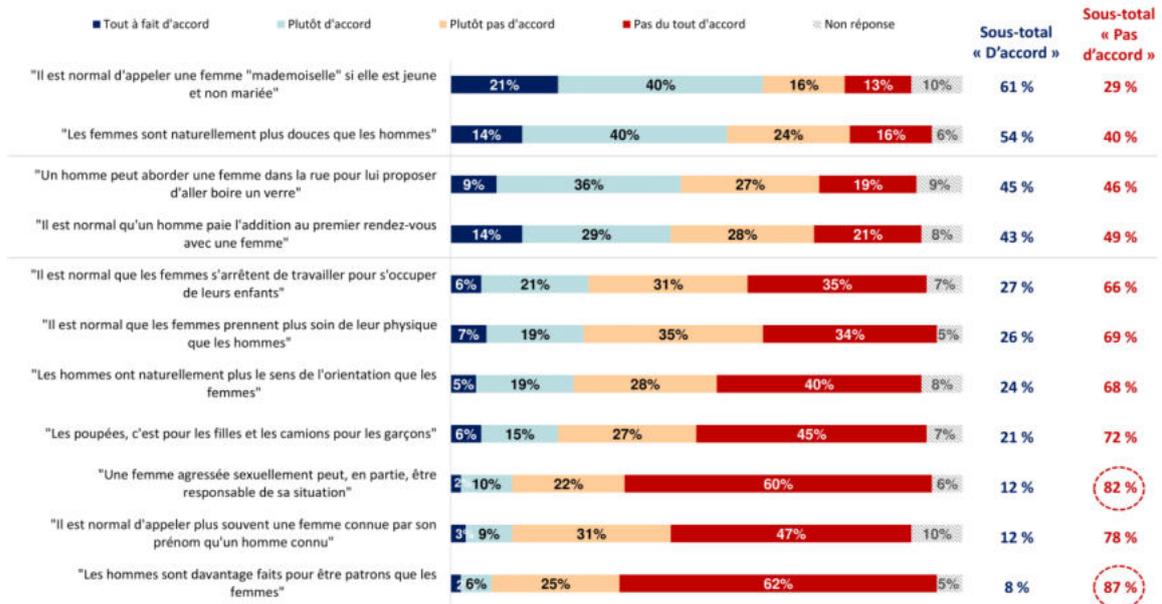
Base : ensemble (3000 personnes)
Trois réponses possibles, total supérieur à 100 %



18

Etes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec les affirmations suivantes ?

Base : ensemble (3000 personnes)



19

Etes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec les affirmations suivantes ?

Base : ensemble (3000 personnes)

Sous-total
« D'accord »

	"Il est normal d'appeler une femme "mademoiselle" si elle est jeune et non mariée"	"Les femmes sont naturellement plus douces que les hommes"	"Un homme peut aborder une femme dans la rue pour lui proposer d'aller boire un verre"	"Il est normal qu'un homme paie l'addition au premier rendez-vous avec une femme"	"Il est normal que les femmes s'arrêtent de travailler pour s'occuper de leurs enfants"	"Il est normal que les femmes prennent plus soin de leur physique que les hommes"
GLOBAL	61 %	54 %	45 %	43 %	27 %	26 %
Genre						
Femmes	55 %	48 %	41 %	36 %	21 %	18 %
Hommes	67 %	61 %	49 %	49 %	34 %	35 %
Age						
15 - 17 ans	63 %	50 %	44 %	37 %	26 %	19 %
18 - 24 ans	48 %	41 %	57 %	27 %	23 %	17 %
25 - 34 ans	56 %	50 %	57 %	34 %	29 %	25 %
35 - 49 ans	61 %	52 %	53 %	37 %	25 %	21 %
50 - 64 ans	64 %	55 %	45 %	44 %	27 %	24 %
65 ans et plus	66 %	63 %	25 %	57 %	31 %	37 %
Focus jeunes						
Femmes 15-24 ans	51 %	38 %	51 %	28 %	24 %	13 %
Hommes 15-24 ans	54 %	50 %	55 %	32 %	24 %	23 %



20

Etes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec les affirmations suivantes ?

Base : ensemble (3000 personnes)

Sous-total
« D'accord »

	"Les hommes ont naturellement plus le sens de l'orientation que les femmes"	"Les poupées, c'est pour les filles et les camions pour les garçons"	"Une femme agressée sexuellement peut, en partie, être responsable de sa situation"	"Il est normal d'appeler plus souvent une femme connue par son prénom qu'un homme connu"	"Les hommes sont davantage faits pour être patrons que les femmes"
GLOBAL	24 %	21 %	13 %	12 %	8 %
Genre					
Femmes	18 %	13 %	9 %	8 %	6 %
Hommes	31 %	30 %	16 %	15 %	12 %
Age					
15 – 17 ans	17 %	15 %	7 %	11 %	8 %
18 – 24 ans	17 %	17 %	14 %	13 %	14 %
25 – 34 ans	23 %	23 %	15 %	13 %	14 %
35 – 49 ans	25 %	21 %	10 %	11 %	9 %
50 – 64 ans	26 %	22 %	10 %	12 %	7 %
65 ans et plus	27 %	23 %	17 %	12 %	5 %
Focus jeunes					
Femmes 15-24 ans	14 %	14 %	8 %	9 %	10 %
Hommes 15-24 ans	20 %	19 %	16 %	17 %	15 %

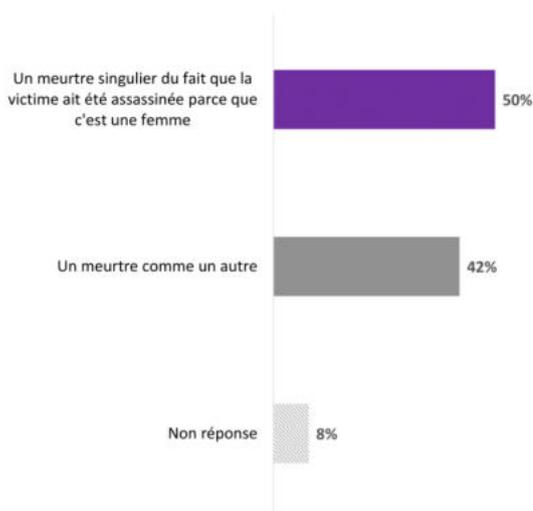


21

Les féminicides : des meurtres reconnus comme singuliers par 1 Français-e sur 2

Pour vous, quand un homme assassine sa conjointe ou son ex-conjointe (féminicide), c'est... ?

Base : ensemble (3000 personnes)



	Un meurtre singulier	Un meurtre comme un autre
GLOBAL	50 %	42 %
Genre		
Femmes	51 %	41 %
Hommes	49 %	43 %
Age		
15 – 17 ans	49 %	42 %
18 – 24 ans	45 %	43 %
25 – 34 ans	43 %	50 %
35 – 49 ans	45 %	49 %
50 – 64 ans	51 %	40 %
65 ans et plus	61 %	34 %



22

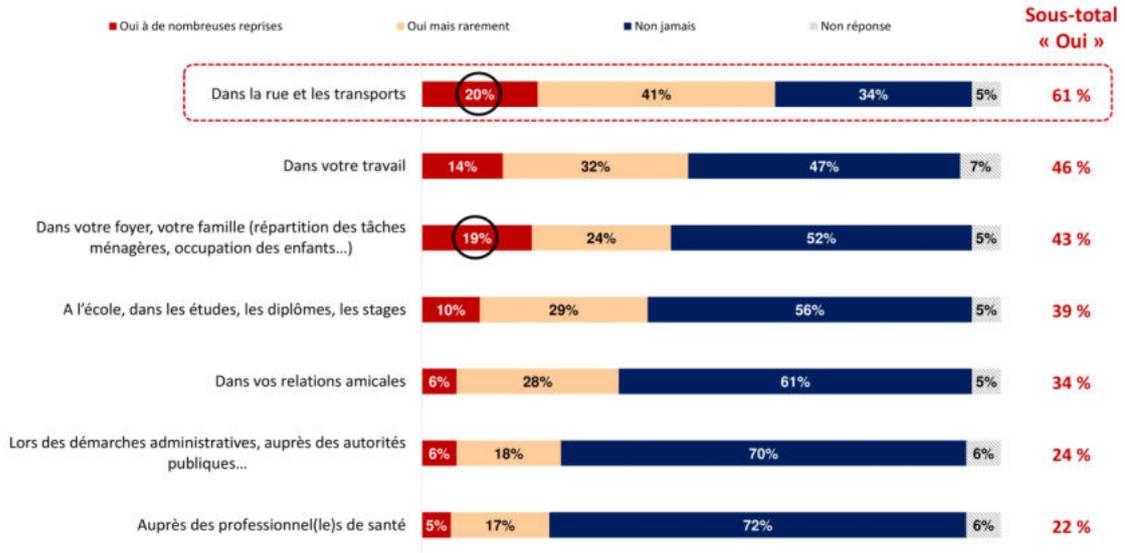
Définition du sexisme par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes proposée à l'ensemble des interviewé-e-s avant de poursuivre la suite du questionnaire

“ Selon le Haut Conseil à l'Égalité, le sexisme est une idéologie qui repose sur le postulat de l'infériorité des femmes par rapport aux hommes, d'une part, et d'autre part, est un ensemble de manifestations des plus anodines en apparence (remarques...) aux plus graves (viols, meurtres...). Ces manifestations ont pour objet de délégitimer, stigmatiser, humilier ou violenter les femmes et ont des effets sur elles (estime de soi, santé psychique et physique et modification des comportements). ”



Vous-même, avez-vous déjà vécu personnellement des actes sexistes ou avez-vous déjà été destinataire de propos sexistes ?

Base : femmes (1566 personnes)



78 % des Françaises ont vécu personnellement un acte sexiste ou ont été destinataires de propos sexistes.



25

Vous-même, avez-vous déjà vécu personnellement des actes sexistes ou avez-vous déjà été destinataire de propos sexistes ?

Base : femmes (1566 personnes)

Sous-total
« Oui »

	Dans la rue et les transports	Dans votre travail	Dans votre foyer, votre famille	A l'école, dans les études, les diplômes, les stages	Dans vos relations amicales	Lors des démarches administratives, auprès des autorités publiques...	Auprès des professionnel(le)s de santé
GLOBAL	61 %	46 %	43 %	39 %	34 %	24 %	22 %
Age							
15 – 17 ans	61 %	14 %	33 %	56 %	41 %	17 %	13 %
18 – 24 ans	70 %	35 %	48 %	52 %	39 %	29 %	29 %
25 – 34 ans	70 %	52 %	52 %	54 %	41 %	32 %	31 %
35 – 49 ans	62 %	56 %	46 %	42 %	36 %	25 %	23 %
50 – 64 ans	58 %	44 %	40 %	32 %	30 %	21 %	19 %
65 ans et plus	52 %	45 %	37 %	21 %	27 %	19 %	16 %



26

Parmi les situations suivantes, lesquelles avez-vous vécu personnellement ? (vous-même)

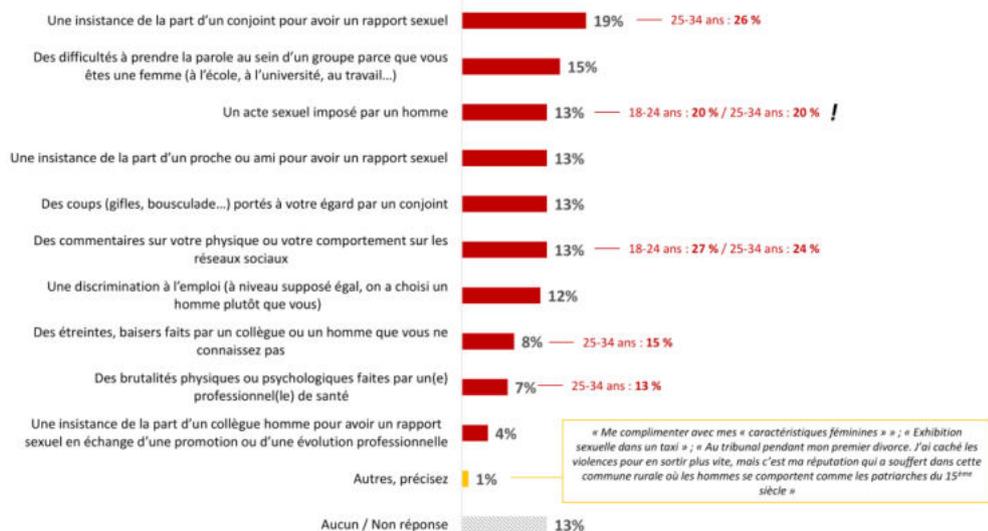
Base : femmes (1566 personnes)
Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %



27

Parmi les situations suivantes, lesquelles avez-vous vécu personnellement ? (vous-même)

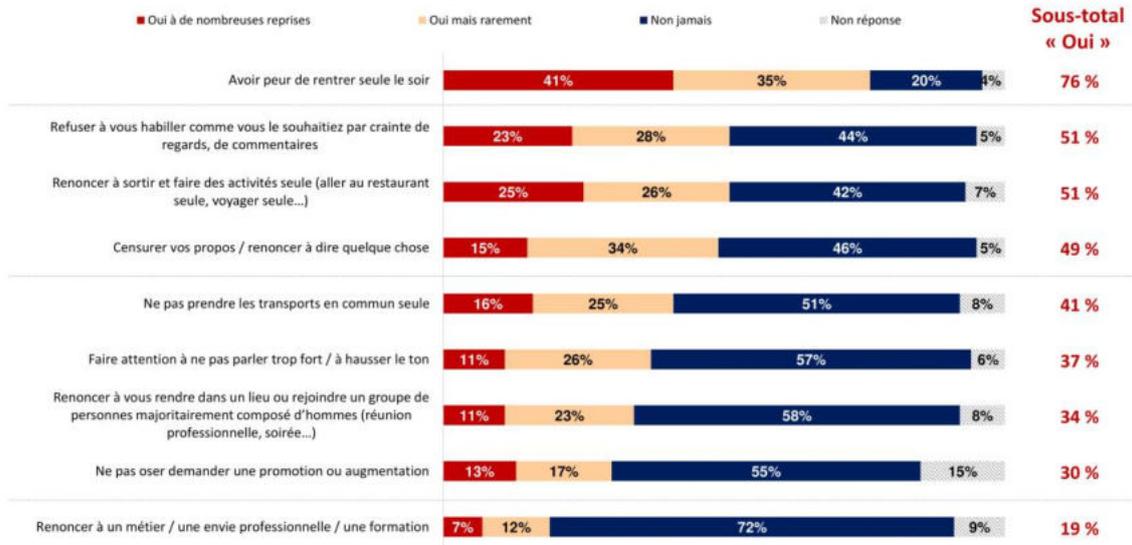
Base : femmes (1566 personnes)
Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %



28

En tant que femme, vous êtes-vous déjà sentie freinée dans un des comportements / habitudes / actions suivant(e)s pour éviter d'être victime d'actes ou propos sexistes ?

Base : femmes (1566 personnes)



86 % des Françaises ont déjà renoncé à des actions ou ont mis en place des stratégies d'évitement pour ne pas être victimes d'actes ou propos sexistes.



29

En tant que femme, vous êtes-vous déjà sentie freinée dans un des comportements / habitudes / actions suivant(e)s pour éviter d'être victime d'actes ou propos sexistes ?

Base : femmes (1566 personnes)

Sous-total
« Oui »

	Avoir peur de rentrer seule le soir	Refuser à vous habiller comme vous le souhaitez par crainte de regards, de commentaires	Renoncer à sortir et faire des activités seule	Censurer vos propos, renoncer à dire quelque chose	Ne pas prendre les transports en commun seule	Faire attention à ne pas parler trop fort, à hausser le ton	Renoncer à vous rendre dans un lieu ou rejoindre un groupe de personnes majoritairement composé d'hommes	Ne pas oser demander une promotion ou augmentation	Renoncer à un métier, une envie professionnelle, une formation
GLOBAL	76 %	51 %	51 %	49 %	41 %	37 %	34 %	30 %	19 %
Age									
15 – 17 ans	77 %	55 %	38 %	40 %	42 %	31 %	28 %	13 %	11 %
18 – 24 ans	82 %	70 %	63 %	59 %	55 %	52 %	45 %	30 %	23 %
25 – 34 ans	77 %	66 %	55 %	49 %	52 %	39 %	38 %	34 %	27 %
35 – 49 ans	78 %	60 %	53 %	50 %	45 %	38 %	34 %	35 %	23 %
50 – 64 ans	72 %	44 %	52 %	47 %	36 %	31 %	34 %	32 %	19 %
65 ans et plus	75 %	29 %	45 %	46 %	29 %	34 %	24 %	24 %	11 %



30



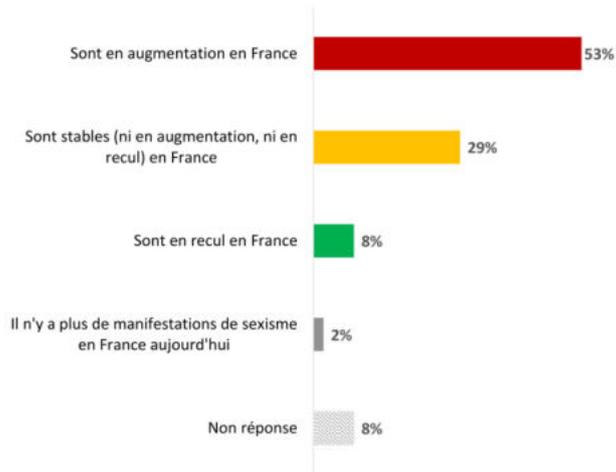
Agir contre le sexisme
*Quelles lutte et prévention
contre le sexisme ?*



Agir contre le sexisme
*Partie 1 : état des lieux du sexisme et de la
lutte anti-sexisme en France*

Ces cinq dernières années, diriez-vous que les actes et propos sexistes...

Base : ensemble (3000 personnes)

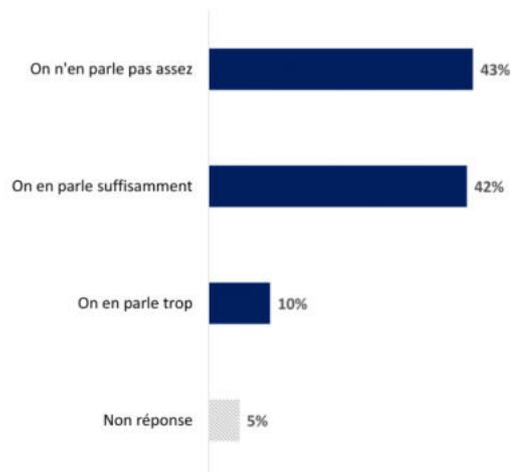


	En augmentation	Stables	En recul
GLOBAL	53 %	29 %	8 %
Genre			
Femmes	53 %	30 %	6 %
Hommes	53 %	29 %	10 %
Age			
15 – 17 ans	53 %	24 %	15 %
18 – 24 ans	44 %	28 %	14 %
25 – 34 ans	52 %	27 %	9 %
35 – 49 ans	51 %	32 %	9 %
50 – 64 ans	57 %	27 %	6 %
65 ans et plus	56 %	32 %	4 %



En France aujourd'hui, avez-vous le sentiment qu'on parle trop souvent, pas assez ou suffisamment de la lutte contre le sexisme ?

Base : ensemble (3000 personnes)

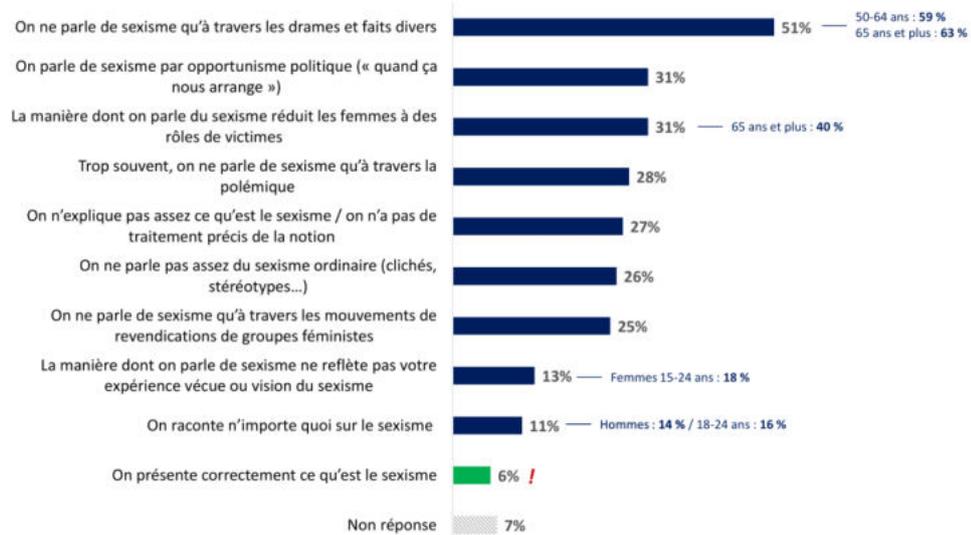


	Pas assez	Suffisamment	Trop
GLOBAL	43 %	42 %	10 %
Genre			
Femmes	49 %	37 %	9 %
Hommes	36 %	47 %	12 %
Age			
15 – 17 ans	48 %	41 %	4 %
18 – 24 ans	49 %	35 %	7 %
25 – 34 ans	45 %	36 %	13 %
35 – 49 ans	44 %	41 %	11 %
50 – 64 ans	43 %	42 %	10 %
65 ans et plus	37 %	48 %	12 %
Focus jeunes			
Femmes 15-24 ans	55 %	32 %	4 %
Hommes 15-24 ans	42 %	43 %	8 %



Diriez-vous qu'en règle générale, dans les médias et le débat public... ?

Base : ensemble (3000 personnes)
3 réponses possibles, total supérieur à 100

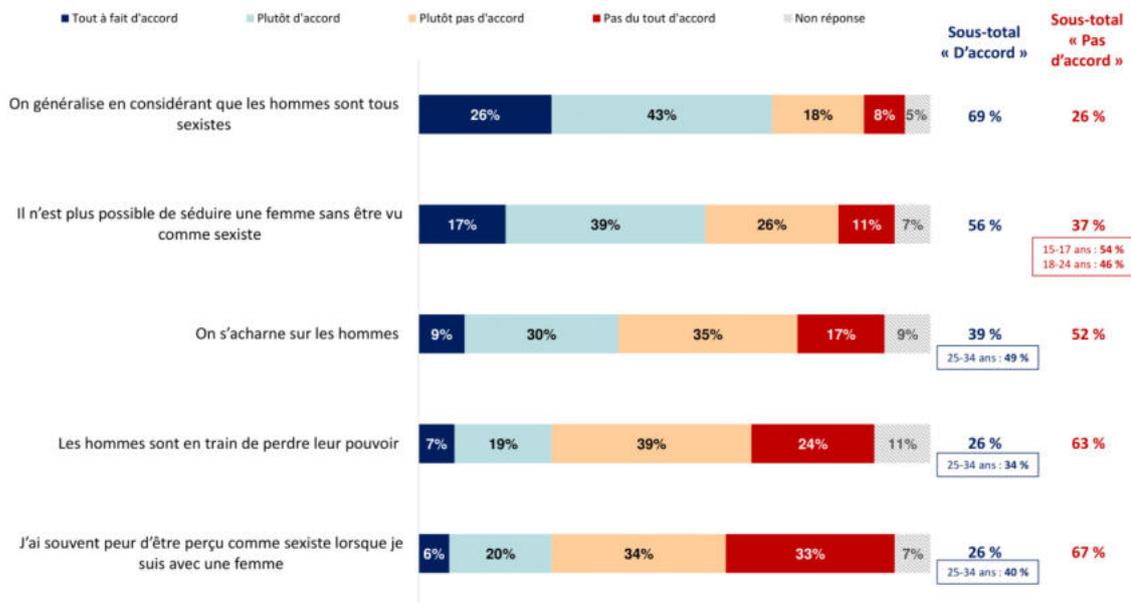


35

Les hommes à l'épreuve de la lutte anti-sexisme : des hommes qui expriment majoritairement un ressentiment contre toute généralisation

Etes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord avec chacune des affirmations suivantes ?

Base : hommes (1434 personnes)



36



Agir contre le sexisme

Partie 2 : état des lieux et impact des mouvements #metoo et #balancetonporc

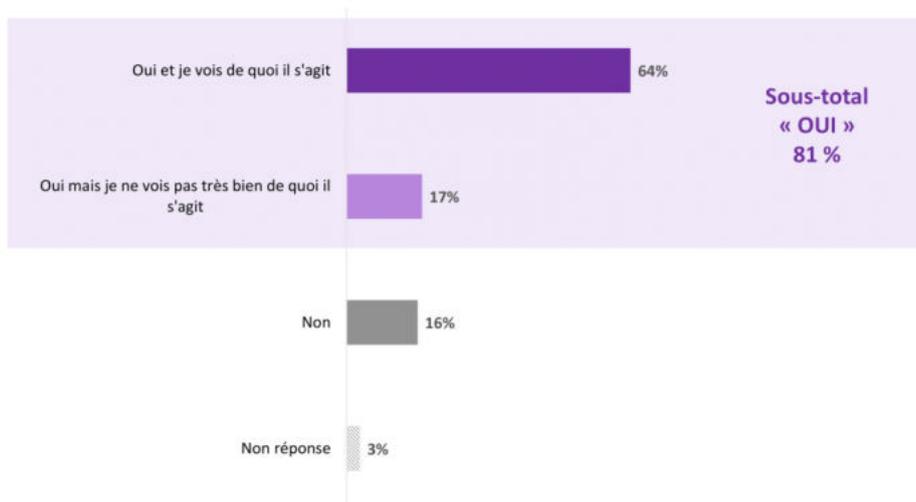
Les mouvements #metoo et #balancetonporc : des mouvements anti-sexistes très largement identifiés et reconnus

HCE
HAUT CONSEIL
À L'ÉQUALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES

VIA VOICE

Avez-vous entendu parler des mouvements #metoo ou #balancetonporc ?

Base : ensemble (3000 personnes)

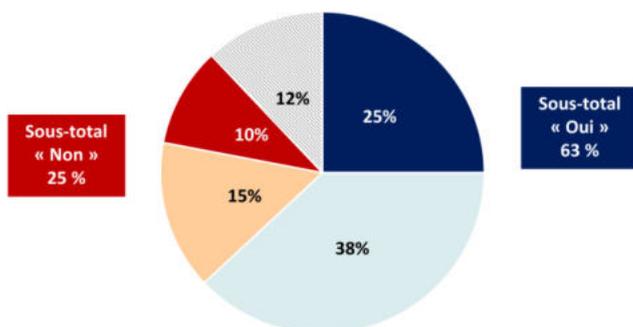


Soutenez-vous ces mouvements ?

Base : ensemble (3000 personnes)

Le mouvement #metoo est un mouvement social apparu en octobre 2017 à la suite des révélations de « l'affaire Weinstein », une personnalité influente du cinéma accusée de harcèlement sexuel, agression sexuelle et viol sur de nombreuses femmes. En France, cela s'est également illustré par le mouvement #balancetonporc. Le mouvement se propage sur les réseaux sociaux et encourage les femmes à prendre la parole sur les manifestations sexistes qu'elles vivent au quotidien (des actes et propos les plus anodins aux plus graves).

● Oui tout à fait ● Oui plutôt ● Non plutôt pas ● Non pas du tout ● Non réponse



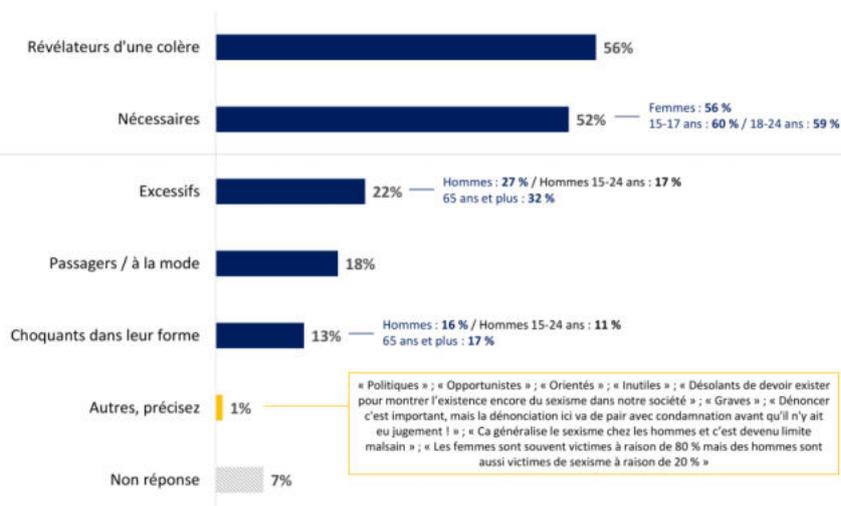
	OUI	Oui, tout à fait
GLOBAL	63 %	25 %
Genre		
Femmes	65 %	29 %
Hommes	61 %	22 %
Age		
15 – 17 ans	70 %	34 %
18 – 24 ans	71 %	38 %
25 – 34 ans	69 %	35 %
35 – 49 ans	65 %	26 %
50 – 64 ans	62 %	22 %
65 ans et plus	55 %	16 %
Focus jeunes		
Femmes 15-24 ans	73 %	44 %
Hommes 15-24 ans	67 %	28 %



39

Diriez-vous que ces mouvements sont avant tout...

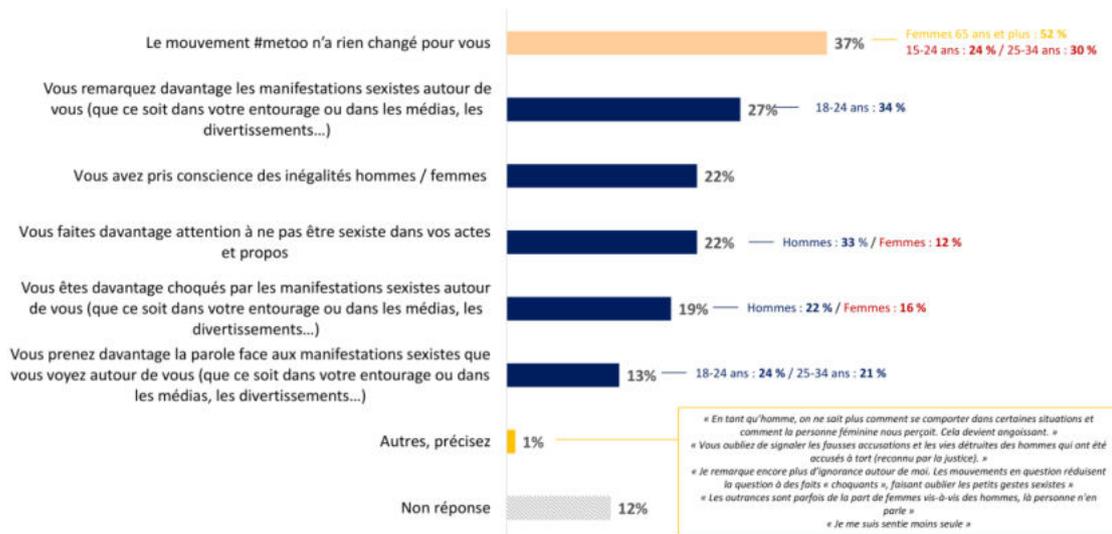
Base : ensemble (3000 personnes)
2 réponses possibles, total supérieur à 100 %



40

Depuis ces mouvements #metoo et #balancetonporc, diriez-vous que... ?

Base : ensemble (3000 personnes)
3 réponses possibles, total supérieur à 100 %

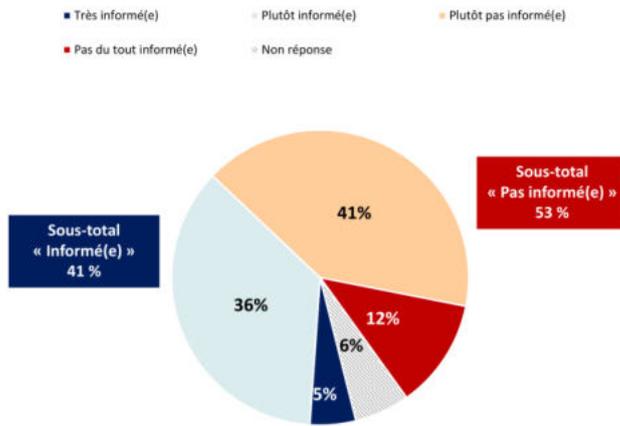


Agir contre le sexisme

Partie 3 : information, perception de l'arsenal législatif et pénal en matière de lutte contre les actes et propos sexistes

Avez-vous le sentiment d'être très informé(e), plutôt informé(e), plutôt pas informé(e) ou pas du tout informé(e) sur les lois et sanctions existantes pour lutter contre le sexisme ?

Base : ensemble (3000 personnes)



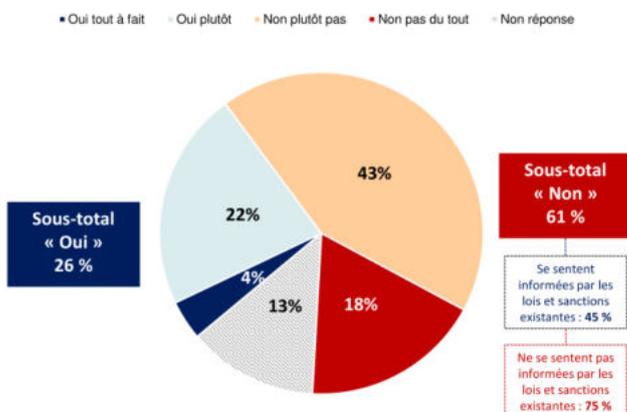
	Sous-total « Informé(e) »	Sous-total « Pas informé(e) »
GLOBAL	41 %	53 %
Genre		
Femmes	34 %	60 %
Hommes	49 %	46 %
Age		
15 – 17 ans	34 %	61 %
18 – 24 ans	36 %	58 %
25 – 34 ans	41 %	51 %
35 – 49 ans	37 %	57 %
50 – 64 ans	43 %	51 %
65 ans et plus	48 %	49 %
Focus jeunes		
Femmes 15-24 ans	30 %	63 %
Hommes 15-24 ans	41 %	54 %



43

En tant que femme, vous sentez-vous suffisamment protégée des actes et propos sexistes par les lois et sanctions existantes ?

Base : femmes (1566 personnes)



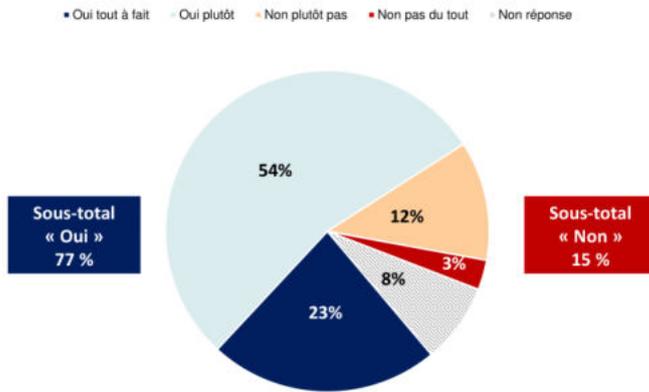
	NON	Non, pas du tout
GLOBAL	61 %	18 %
Age		
15 – 17 ans	70 %	17 %
18 – 24 ans	71 %	33 %
25 – 34 ans	71 %	32 %
35 – 49 ans	65 %	20 %
50 – 64 ans	61 %	13 %
65 ans et plus	47 %	8 %



44

Avez-vous le sentiment qu'une partie des actes et propos sexistes sont tolérés / impunis dans la société ?

Base : ensemble (3000 personnes)



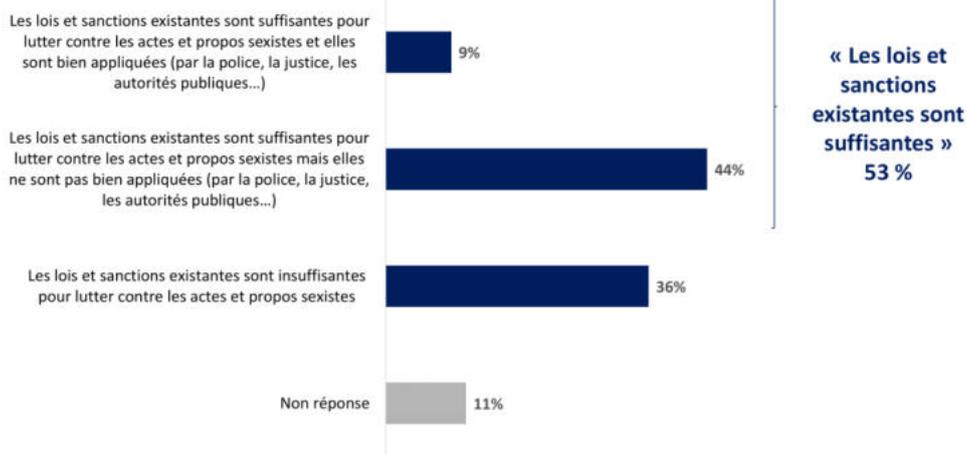
	OUI	Oui, tout à fait
GLOBAL	77 %	23 %
Genre		
Femmes	80 %	28 %
Hommes	74 %	17 %
Age		
15 – 17 ans	82 %	26 %
18 – 24 ans	69 %	29 %
25 – 34 ans	76 %	31 %
35 – 49 ans	78 %	24 %
50 – 64 ans	78 %	22 %
65 ans et plus	78 %	15 %



45

Avec laquelle des propositions suivantes êtes-vous le plus en accord ?

Base : ensemble (3000 personnes)



46

Avec laquelle des propositions suivantes êtes-vous le plus en accord ?

Base : ensemble (3000 personnes)

	Les lois et sanctions existantes sont suffisantes et bien appliquées	Les lois et sanctions existantes sont suffisantes mais ne sont pas bien appliquées	Les lois et sanctions existantes sont insuffisantes
GLOBAL	9 %	44 %	36 %
Genre			
Femmes	6 %	39 %	44 %
Hommes	12 %	49 %	27 %
Âge			
15 – 17 ans	7 %	42 %	38 %
18 – 24 ans	10 %	34 %	39 %
25 – 34 ans	12 %	32 %	44 %
35 – 49 ans	8 %	40 %	40 %
50 – 64 ans	7 %	45 %	38 %
65 ans et plus	9 %	58 %	25 %
Sentiment d'information sur les lois et sanctions existantes			
Se sentent informé(e)s sur les lois et sanctions existantes	15 %	53 %	28 %
Ne se sentent pas informé(e)s sur les lois et sanctions existantes	5 %	40 %	45 %



47

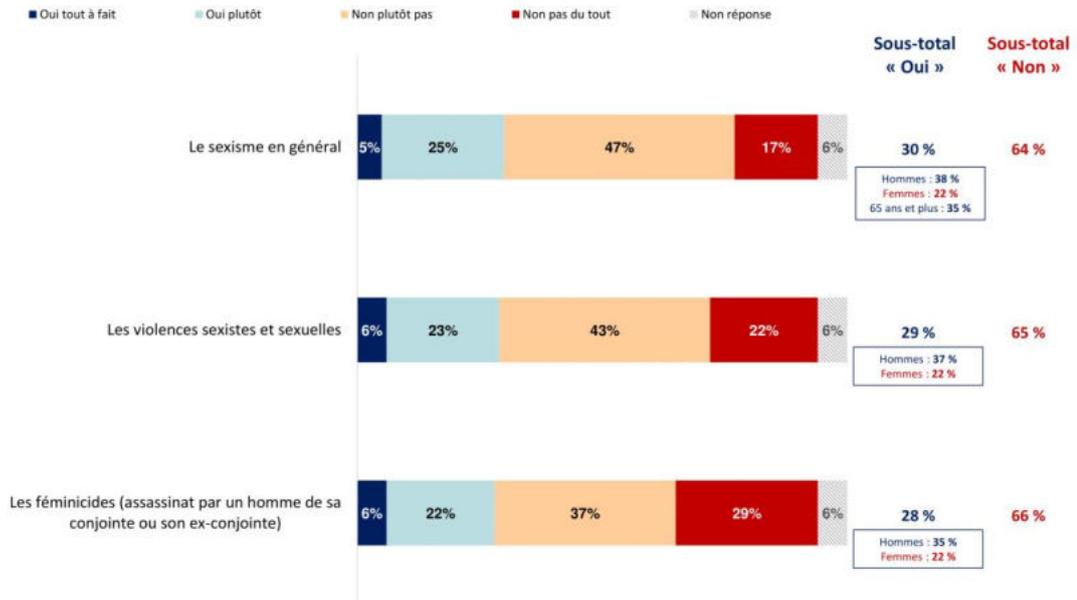


Agir contre le sexisme

Partie 4 : opinion et attentes sur l'action des pouvoirs publics

Selon vous, les pouvoirs publics (gouvernant(e)s, élu(e)s, police, justice...) font-ils aujourd'hui tout ce qu'il faut pour lutter contre...

Base : ensemble (3000 personnes)



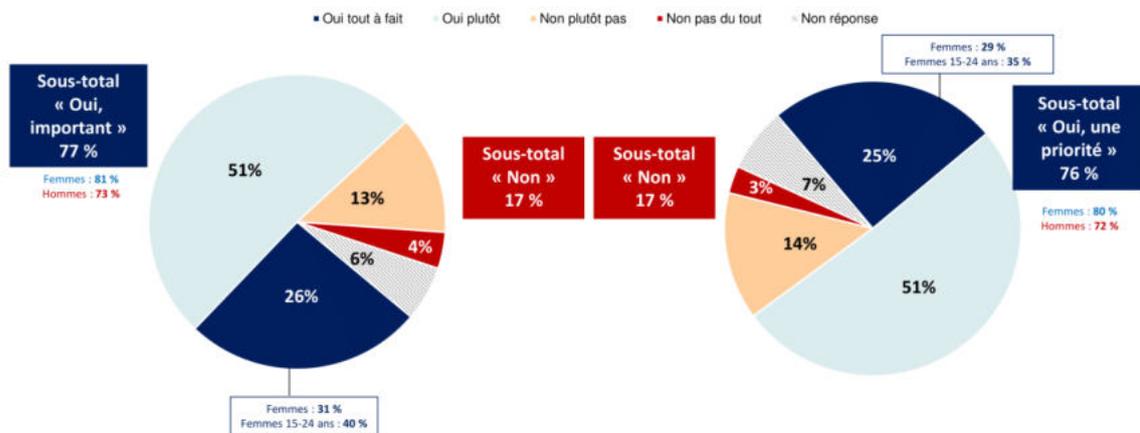
49

L'importance et la priorité de la prévention et de la lutte : pour plus des 3/4 des Français-e-s, la prévention et la lutte contre le sexisme en France sont des sujets importants qui doivent être prioritaires pour les pouvoirs publics

La prévention et la lutte contre le sexisme en France sont-elles des sujets importants pour vous ?

La prévention et la lutte contre le sexisme doivent-elles être des sujets prioritaires pour les pouvoirs publics (gouvernement, élu(e)s, police, justice...) ?

Base : ensemble (3000 personnes)



50



REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été réalisé par la Commission « Lutte contre les stéréotypes et les rôles sociaux » du Haut Conseil à l'Égalité, avec le concours de personnalités extérieures et avec l'appui du Secrétariat général du HCE. Que l'ensemble de ces personnes en soient remerciées.

- Sylvie **PIERRE-BROSSOLETTE**, présidente du HCE

Personnalités extérieures

- Marie-Anne **BERNARD**, directrice de la Responsabilité Sociale et Environnementale chez France TV
- Florian **VÖRÖS**, enseignant-chercheur à l'Université de Lille

Pour le secrétariat général :

- Mahaut **CHAUDOUET-DELMAS**, rapporteuse et en charge de la commission « Lutte contre les stéréotypes et les rôles sociaux » et « **Parité en matière politique, administrative et dans la vie économique et sociale** »
- Paola **BERGS**, secrétaire générale
- Juliana **BRUNO**, responsable de la communication et des relations presse
- Nastassia **LAGAUDE**, stagiaire en charge de la commission « Lutte contre les stéréotypes et les rôles sociaux »
- Alice **LECHAT**, stagiaire en charge de la commission « Parité »

Pour l'institut Viavoice :

- **Maïder BEFFA**, directrice associée
- **Elise CATHALA**, chargée d'études
- **Stewart CHAU**, consultant



55, rue Saint-Dominique - 75007 Paris
Courriel : haut-conseil-egalite@pm.gouv.fr
Téléphone : 01 42 75 86 91
www.haut-conseil-egalite.gouv.fr
Recevoir toutes nos informations : bit.ly/HCECP
Nous suivre :

